

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

HISTOIRE DE LA COLONIE FRANÇAISE EN CANADA.

DEUXIÈME PARTIE.

LA SOCIÉTÉ DE NOTRE-DAME DE MONTRÉAL COMMENCE A RÉALISER
LES RELIGIEUX DESSEINS DES ROIS DE FRANCE.

CHAPITRE IX.

SUITE DE LA GUERRE ; PAIX AVEC LES ONNEIOUTS, ET SUSPENSION D'ARMES
AVEC LES AGNIERS. M. DE MAISONNEUVE ARRIVE DE FRANCE
AVEC UNE RECRUE DE PLUS DE CENT HOMMES.
DE 1852 A 1853.

(*Suite.*)

XV.

Election du procureur syndic.

La place de syndic, purement honorifique et sans privilèges personnels pour celui qui en était pourvu, n'excitait pas les ambitions privées et ne donnait jamais lieu aux brigues ni aux cabales. Rien de plus pacifique que cette élection, et rien aussi de plus simple que la manière d'y procéder à Villemarie. On demandait d'abord l'agrément du Gouverneur particulier avant de se réunir, et le greffier des seigneurs, comme officier public, devait se trouver présent à l'élection, pour en dresser un acte en forme. Les citoyens étant ainsi réunis, le greffier commençait son procès-verbal, et, après y avoir énoncé le motif de l'assemblée générale et mentionné l'agrément préalable du Gouverneur, il écrivait, les uns au-dessous des autres, les noms de tous ceux des citoyens qui semblaient être plus propres à remplir la place de syndic. Chacun donnait ensuite son suffrage à l'un d'eux, et pour cela faisait ou faisait faire, sur le procès-verbal même, une marque d'un trait de plume à côté du nom de celui qu'il préférait aux autres. Lorsque tous avaient ainsi donné successivement leurs suffrages, on comptait les marques ou les voix, et celui qui en avait obtenu un plus

grand nombre était élu syndic. Son élection ne lui imposait pas cependant l'obligation d'accepter le syndicat ; mais, en l'acceptant, comme il arrivait toujours, il promettait à l'assemblée de remplir fidèlement sa charge. Le dernier des syndics remettait alors au nouveau les papiers de la corporation, s'il en existait, tels que les ordonnances des Gouverneurs particuliers, les contrats de propriétés ou autres titres de la communauté des habitants. Ainsi, à Villemarie, on lui remettait toujours, depuis 1651, le contrat du 2 octobre de cette année, par lequel M. de Maisonneuve leur avait accordé, au nom des seigneurs, quarante arpents de terre pour servir de Commune.

XVI.

Etablissement d'un receveur et d'un directeur des bâtiments pour la construction d'une église paroissiale.

Jusqu'alors la colonie de Villemarie avait eu pour église la chapelle du Fort. Après l'arrivée de la recrue, cette église était devenue insuffisante et se trouvait, d'ailleurs, un peu écartée de la plupart des maisons récemment construites et habitées par les colons. Comme c'est aux corporations à bâtir des églises pour leur usage et à les entretenir, M. de Maisonneuve proposa, cette année, 1654, aux citoyens de Villemarie, de contribuer à la construction d'une nouvelle église paroissiale, plus vaste et plus commode, et pour cela de recueillir les fonds qui seraient volontairement offerts ; ce qu'ils agréèrent tous avec une vive satisfaction. En conséquence, le 29 juin, fête de saint Pierre et de saint Paul, le syndic réunit les colons en assemblée générale, et en présence de M. de Maisonneuve on élut, à la pluralité des voix, Jean de Saint-Père *pour receveur des aumônes* qui seraient faites en faveur de la construction de l'église projetée. On arrêta, dans cette assemblée, que le receveur tiendrait un registre de sa recette, où il marquerait les sommes qu'il aurait reçues et les noms des donateurs, et que tous les trois mois il donnerait un état de sa recette au Gouverneur de Villemarie. On régla aussi que les aumônes faites en grains, ou en autres denrées sujettes à se détériorer, seraient vendues par le receveur au plus offrant et dernier enchérisseur, pourvu que, trois jours auparavant, il eût fait publier et afficher l'enchère à la grande porte du Fort ; qu'enfin le receveur serait obligé de livrer les sommes dont il serait dépositaire, suivant les ordres du *directeur du bâtiment de l'église*, élu par les citoyens en présence du Gouverneur, quand il en serait besoin. Divers particuliers firent, en effet, des offrandes pour le bâtiment, et M. de Maisonneuve, de son côté, comme chargé de rendre la justice, appliquait à la même destination les amendes auxquelles étaient condamnés des particuliers, comme nous le dirons ailleurs.

XVII.

Construction d'une nouvelle église paroissiale.

Toutes ces petites sommes ne pouvant suffire à la dépense nécessaire,

les seigneurs, en 1656, firent construire, en grande partie à leurs frais, la nouvelle église paroissiale. Ils la joignirent à l'hôpital, afin qu'elle servît tout à la fois aux citoyens et aux malades, en attendant que les circonstances permissent d'en construire une autre séparée et destinée au seul usage des paroissiens; et comme cette église devait servir plus tard à l'hôpital seul, on la dédia, pour cela, sous le vocable de Saint-Joseph, patron de cet établissement. Dans les fondements et sous la porte d'entrée, on déposa, avec la première pierre, l'inscription suivante, gravée sur une plaque de plomb : *Cette première Pierre a été posée, en l'honneur de saint Joseph, l'an 1656, le 28 août. Jesus, Maria, Joseph.* Le bâtiment dont nous parlons, qui servit, pendant plus de vingt ans, d'église paroissiale à la colonie, était situé sur la rue formée peu après par les premières maisons construites à Villemarie et appelée Saint-Paul, et se trouvait presque à l'angle d'une autre rue, qui, du nom de l'église, fut appelée rue *Saint-Joseph*.

XVIII.

Nouveau cimetière établi.

L'année 1654, M. de Maisonneuve donna à la corporation un terrain pour servir à un nouveau cimetière, avec cette clause, que, s'il était changé de place, ce terrain reviendrait aux seigneurs. L'ancien cimetière, dont on s'était servi jusqu'alors, était situé, comme on l'a dit, à côté même du Fort et offrait un triangle, formé des deux autres côtés par la petite rivière et le fleuve Saint-Laurent. Mais ce terrain étant quelquefois inondé par les grandes crues du fleuve, on était alors dans la nécessité d'inhumer ailleurs les défunts, comme il était arrivé le 15 janvier de cette année même. On établit donc un nouveau cimetière sur la hauteur, rue Saint-Joseph, dans un emplacement occupé aujourd'hui en partie par la place d'armes; et comme il se trouvait dans le voisinage de l'hôpital Saint-Joseph, pour cela, dans un acte de décès du 2 décembre de cette année 1654, il est appelé *nouveau cimetière de l'hôpital*. Tous les travaux de l'établissement de ce cimetière furent exécutés aux frais des paroissiens, et l'on voit, par les comptes des ouvriers employés, soit à préparer les pieux de la clôture, soit à les transporter ou à les planter, que chacun d'eux reçut son juste salaire, jusqu'à Gilbert Barbier, chargé, comme charpentier, d'en faire la croix, dont cependant il céda la moitié du prix à l'église.

XIX.

Premiers mariages à Villemarie.

Il était nécessaire, pour donner à la colonie un fondement solide et pourvoir à son accroissement, d'en multiplier les ménages, ce que, jusqu'alors, les seigneurs de Montréal avaient cru devoir différer, pour ne pas la charger de personnes impropres au métier des armes. Avant l'année 1655, il n'y avait eu encore, à Villemarie, que dix mariages contractés

entre Français, et encore le premier n'eut-il lieu qu'au mois de novembre 1547, après que M. de Maisonneuve fut retourné de France, d'où il paraît qu'il avait amené pour cela, avec lui, quelques vertueuses filles (*). Lorsque mademoiselle Mance fut revenue de France, en 1650, on célébra encore quelques nouveaux mariages, ce qui donne à penser qu'elle avait amené avec elle ces jeunes personnes pour les établir (**), comme le fit M. de Maisonneuve en conduisant sa recrue de 1653. Aussi, dans la seule année 1654, célébra-t-on jusqu'à treize mariages à Villemarie (†). Le plus remarquable fut, sans contredit, celui de Charles le Moyne avec

(*) L'une, Françoise Faffard, de la paroisse d'Argense, près de Caen, en Normandie fut mariée le 3 novembre à Mathurin Monnier, de la paroisse de Clermont, près de la Flèche, en Anjou; l'autre, Marie Charlot, épousa, le 3 janvier 1648, Jean Loisel, de la paroisse de Saint-Germain, près de Caen. Une autre vertueuse fille, Françoise Godet, de la paroisse de Saint-Martin-Digé, près de Belesme, dont le père, Nicolas Godet, et la mère, Françoise Gadois, étaient déjà établis à Montréal, avait épousé, le 18 novembre 1647, Jean Desroches, de la paroisse de Sainte-Lucie, près d'Autun. En 1648, Léonard Lucault, de la province de Limousin, avait épousé, le 12 octobre, Barbe Poisson, de la paroisse de Saint-Jean de Mortagne, dans le Perche; et, le 11 janvier suivant, François Godet, fils de Nicolas, épousa Françoise Bunion.

(**) Au mois de novembre de cette année, Louis Prudhomme, de la paroisse de Pomponne, proche de Lagny-sur-Marne, Ile-de-France, épousa Roberte Gadois; et, dans le même mois, Gilbert Barbier, de la paroisse de Saint-Aré de Dézile-sur-Loire, pays de Nivernais, épousa Catherine de Lavaux, de la paroisse d'Ailnes, proche de Nancy, en Lorraine. L'année suivante, 1651, eut lieu le mariage de Jean de Saint-Père, de la paroisse de Dormes, en Gâtinois, proche Montreau, avec Mathurine Godet, fille de Nicolas. Jean de Saint-Père avait montré constamment un dévouement héroïque pour l'établissement de la colonie; aussi lisons-nous dans son contrat de mariage que, *pour le récompenser de ses bons et fidèles services rendus pendant huit ans*, M. de Maisonneuve, outre quarante arpents de terre qu'il lui donna, promit de lui en faire défricher six, et, en attendant, lui céda la jouissance de six autres arpents déjà défrichés, situés près du Fort.

(†) Comme la plupart de ces mariages ont été la source de familles encore subsistantes à Villemarie ou dans les pays voisins, nous les ferons ici connaître, en détail, afin d'apprendre à chacun la province et le lieu de son origine. Toussaint Huneault, de la paroisse de Saint-Pierre-aux-Champs, épousa Marie Lorgueil, de la ville de Cognac; André Demers, de la paroisse de Saint-Jacques de Dieppe, en Normandie, âgé d'environ vingt-cinq ans, épousa Marie Chedeville, native de Villars, en Picardie; Jean Demers, frère du précédent, âgé de vingt-quatre ans, épousa Jeanne Vedille, de la paroisse de Saint-Germain, diocèse d'Angers; Pierre Godin, de la paroisse de Saint-Vol, diocèse de Langres, épousa Jeanne Roussillon, née à Morse, diocèse de Saintes; Jacques Beauvais, natif d'Igé, diocèse de Séez, en Normandie, épousa Jeanne Soldé, de la Flèche, en Anjou; Robert le Cavelier, dit des Lauriers, de la ville de Cherbourg, en Normandie, âgé de vingt-huit ans, épousa Adrienne Duvivier, de la paroisse de Corbeny, proche de Laon; Eloi Jarry, dit Lahaie, de Saint-Martin d'Igny, épousa Jeanne Maré, de la paroisse de Saint-Michel de Poitiers; Jean Milot, né à Vermanton, dans l'Auxerrois, épousa Marthe Pinson, de la Flèche; Pierre Villain, de la paroisse de Grossès, diocèse de Luçon, épousa Catherine Lorion, de la paroisse de Saint-Sauül, diocèse de la Rochelle; Jeon Lemerché, de la paroisse de Saint-Laurent à Paris, épousa Catherine Hureau, de la Flèche; André Charli, dit sieur de Saint-Anges, de la paroisse de Saint-Gervais à Paris, âgé de vingt-trois ans, épousa Marie Dumcsnil, de la Flèche.

Catherine Primot, mariage qui fit beaucoup d'honneur à la colonie par les onze enfants qu'il lui donna, à la tête desquels on doit placer, avec raison, le célèbre d'Iberville, comme ayant surpassé en gloire tous ses frères ; et c'est ce qui nous engage à donner ici quelque éclaircissement sur la mère de ces illustres citoyens.

XX.

Origine de Catherine Primot. Charles Le Moyne s'oblige à l'épouser.

Quoiqu'elle fût connue sous le nom de Catherine Primot, et qu'on la trouve toujours ainsi appelée dans les actes du temps, son vrai nom était Catherine Thierry, étant fille de Guillaume Thierry et d'Elizabeth Messier, de Saint Denis le Petit, bourg au diocèse de Rouen. Vers l'an 1642, Antoine Primot et Martine Messier, son épouse, se voyant sans enfants et étant résolus de passer l'un et l'autre en Canada, pour se dévouer à l'œuvre de Montréal, désirèrent de l'avoir avec eux, et obtinrent de ses père et mère de la conduire à Villemarie, afin de l'élever comme si elle était leur propre fille, et de laisser ainsi une héritière dans la personne de cette enfant. Catherine n'avait alors qu'environ un an, et comme ses parents adoptifs prirent un très grand soin de son éducation dès le bas âge, et eurent toujours pour elle une affection de père et de mère, elle fut considérée, dans la colonie, comme étant leur propre fille et appelée, de leur nom, Catherine Primot. Sa mère adoptive, cette femme forte, en qui le courage égalait la vertu, car c'était la même que nous avons vue surnommer *Parmanda*, s'appliqua à former l'esprit et le cœur de l'enfant, et eut la joie de voir se développer, comme à vue d'œil, les heureuses dispositions, aussi bien que les belles qualités naturelles dont le Ciel l'avait douée. A l'âge de quatorze ans, Catherine annonçait déjà ce qu'elle serait un jour, une mère de famille accomplie et un modèle achevé de vertu pour toute la colonie. Charles le Moyne, qui songeait alors à s'établir, frappé de la modestie, de la solide piété et de la droiture d'esprit de cette jeune personne, en qui la sagesse semblait devancer les années, désira d'obtenir sa main, et ce choix seul, de la part d'un homme si grave, si judicieux et si chrétien, est le plus bel éloge qu'on puisse faire de la jeunesse de Catherine. Il la demanda donc en mariage à ses parents, et, pour être préféré à tout autre, il passa un compromis avec eux, le 10 décembre, 1653, par lequel il s'engageait à l'épouser prochainement, sous peine de leur donner six cents livres en cas de dédit de sa part. De leur côté, ils ne désiraient pas moins vivement ce mariage ; aussi s'obligèrent-ils à compter la même somme à Charles le Moyne s'ils manquaient à la parole qu'ils lui donnèrent réciproquement. Ces conventions furent faites au Fort de Villemarie, en présence de M. de Maisonneuve, de Mademoiselle Manco, de Michel Messier et d'autres témoins, qui les signèrent, parmi lesquels on trouve un David le Moyne, qui appartenait sans doute à la famille de Charles (*).

(*) Charles le Moyne eut un frère du nom de *David*, fils de Pierre le Moyne et de Judith Duchesne, baptisé à la paroisse de Saint-Jacques de Dieppe, le 6 juin 1634, mais qui pou-

XXI.

M. de Maisonneuve, au nom des seigneurs, favorise le mariage de le Moyne.

Le mariage fut célébré le 28 mai suivant, 1654, et M. de Maisonneuve, qui désirait de contribuer au bien des deux époux, leur donna, de la part des seigneurs, au quartier dès lors appelé la pointe Saint Charles, proche la grande anse, une terre située entre le fleuve Saint Laurent et celle de Jean de Saint Père, à condition qu'Antoine Primot et Martine Messier, son épouse, jouiraient pendant leur vie de la moitié de la terre donnée. Par une distinction particulière, qui fait assez connaître l'intérêt qu'il portait aux nouveaux époux, il leur accorda quatre-vingt-dix arpents de terre, ce qui était alors sans exemple dans l'île de Montréal. En outre, il leur donna le privilège de chasse et de pêche, avec le droit d'usage sur la prairie Saint Pierre, ainsi que le droit de prendre du bois dans la Commune pour leur chauffage, lorsque les quatre-vingt-dix arpents auraient été entièrement défrichés, ou, au défaut de la Commune, d'en prendre sur le domaine des seigneurs. Il leur accorda enfin, dans le lieu désigné pour la ville, un arpent de terre, sur lequel Charles le Moyne avait déjà fait construire une maison proche de l'Hôpital. Antoine Primot et son épouse, ayant toujours traité et chéri Catherine Thierry comme si elle eût été leur propre enfant, l'avaient donnée de bonne foi à Charles le Moyne, sans déclarer, dans le contrat civil, ni dans l'acte ecclésiastique de mariage, qu'elle n'était que leur fille adoptive, et Charles le Moyne, en l'épousant, avait cru s'allier, en effet, à la famille Primot. Mais six ans après, Antoine Primot et son épouse, considérant qu'il n'existait aucune déclaration juridique de cette adoption, et que, faute d'un pareil acte, les droits de Catherine à leur succession pourraient un jour lui être contestés, ils se présentèrent devant M. de Maisonneuve, comme chargé par les seigneurs de rendre la justice, et déclarèrent qu'ils adoptaient Catherine Thierry pour leur fille et leur héritière, à la charge qu'elle retiendrait toujours le nom de Catherine Primot.

XXII.

Sollicitude de M. de Maisonneuve envers les orphelins dont les pères avaient péri dans les guerres.

En procurant ainsi l'établissement de nouvelles familles, M. de Maisonneuve avait plus de sollicitude encore pour assurer l'avenir des orphelins, dont les pères avaient été massacrés par les Iroquois pour la défense de la colonie. Le nombre de ces enfants était peu considérable, attendu que, pendant plusieurs années, il n'y avait guère eu que des célibataires à Villemarie, et que les premiers enfants nés dans le pays étaient morts peu de temps après leur baptême. Il en restait cependant quelques-uns, dont

avait été différent de celui qui assista à ce compromis; nous trouvons, en effet, un autre *David le Moyne*, baptisé à la paroisse de Saint-Remy, le 16 juin 1638, né de Pierre le Moyne, autre que le père de Charles et de Marguerite Fontaine. Ce *David* fut nommé de la sorte par son parrain, noble homme, *David Gally*, Procureur du Roi.

Les pères avaient péri dans les combats, et voici comment M. de Maisonneuve pourvut à leur subsistance. Jean-Augustin Hébert, dit Joli-Cœur, tué par les Iroquois, avait laissé trois enfants en bas âge, issus de son mariage avec Adrienne Duvivier. Celle-ci s'étant remariée, cette année 1654, à Robert le Cavalier, M. de Maisonneuve donna aux époux quarante arpents de terre, proche du Fort, aux conditions suivantes : d'abord que, pour faciliter la construction de la ville, les seigneurs pourraient reprendre la terre, moyennant deux cents livres pour chaque arpent ; en second lieu, qu'Adrienne Duvivier renoncerait à son douaire et à toutes prétentions quelconques sur la succession de son premier mari ; et qu'enfin elle, aussi bien que Robert le Cavalier, son époux, seraient obligés de nourrir et d'entretenir à leurs frais les trois enfants d'Hébert, jusqu'à ce que chacun d'eux eût atteint sa douzième année. Léonard Lucault, dit Barbeau, tué aussi par les Iroquois, avait laissé de Barbe Poisson, son épouse, une fille, nommée Marie, née en 1650. Sa veuve s'étant remariée, l'année suivante, à Gabriel le Sol, dit le Clos, M. de Maisonneuve leur donna, en 1654, une terre proche du Fort, de la contenance de trente arpents, à condition qu'ils nourriraient et entretiendraient Marie Lucault jusqu'à ce qu'elle fut en âge d'être pourvue par mariage ou autrement ; qu'alors ils lui compteraient la somme de quatre cents livres tournois et la fourniraient, en outre, de hardes ou de meubles pour la valeur de cent livres.

XXIII.

Scandale arrivé à Villemarie, découvert par Louis Prudhomme.

Cette même année, M. de Maisonneuve fit paraître la même sollicitude envers Charlotte Chauvin et Anne Archambault, sa mère, dont il est à propos de parler ici. Quelque précaution qu'on eût apportée dans le choix des colons destinés pour Villemarie, M. de la Dauversière, en 1644, en avait engagé un sans le connaître assez, ou qui, du moins, démentit dans la suite les promesses qu'il avait pu lui faire, et donna à la colonie un scandale à peu près semblable à celui de l'incestueux de Corinthe, dont parle saint Paul. Michel Chauvin, dit Sainte-Suzanne, du nom de sa paroisse dans le Maine, après avoir servi trois ans la Compagnie de Montréal, s'était marié, en 1647, à Québec, en face de l'église, sans qu'on eût pris apparemment toutes les précautions requises, et avait épousé Anne Archambault, de la paroisse de Dampierre, pays d'Aulnis, à la famille de laquelle il n'était pas digne de s'allier. Au bout de trois ans, en l'année 1650, Louis Prudhomme, déjà nommé dans cette histoire, ayant fait un voyage en France, apprit à la Flèche, en Anjou, que Chauvin avait déjà été marié avant d'aller en Canada ; que sa femme vivait encore et demeurait à dix lieues de là, dans le village de Voutré, proche de Sainte-Suzanne. Surpris et affligé de ce récit, Prudhomme voulut en connaître la vérité par lui-même, afin d'ôter le scandale dès qu'il serait de retour à Villemarie.

Il se rend donc en personne au village indiqué. “ Aussitôt que j’y fus arrivé, rapporte-t-il, une femme, âgée d’environ soixante ans, vint me trouver à l’hôtellerie et me demanda des nouvelles de Michel Chauvin. Je lui répondis qu’il se portait fort bien et qu’il s’était marié à Montréal. Sur quoi elle répliqua que c’était un méchant homme, qu’il était son mari et qu’avant d’aller en Canada il lui avait dissipé tout son bien.”

XXIV.

Le coupable convaincu repasse en France.

Prudhomme, s’étant ensuite embarqué pour repasser en Canada, s’empressa, dès son arrivée à Québec, d’informer du fait le père et la mère d’Anne Archambault, qui, le 10 septembre de cette même année 1650, présentèrent requête ; et enfin, revenu à Villemarie, il fit encore à M. de Maisonneuve le rapport de ce qu’il avait appris. Chauvin, invité à comparaître, le 8 octobre suivant, devant Jean de Saint-Père, greffier de la justice, *reconnut et confessa, de sa pure et franche volonté, sans aucune force ni contrainte*, en présence du P. Pijart, exerçant alors les fonctions curiales, de M. de Maisonneuve et de Gilbert Barbier, qu’en effet il avait épousé, en France, Louise Delisle, sept ans avant qu’il partît pour le Canada. Mais, après cet aveu, craignant sans doute la juste animadversion de M. de Maisonneuve et celle de tous les colons de Villemarie, qu’il avait ainsi déshonorés, il se rendit incontinent à Québec et profita du retour des vaisseaux, qui allaient mettre à la voile, pour repasser en France. Un scandale si inouï et si atroce remplit tous les cœurs d’indignation. Plus cette conduite de Chauvin était infâme, plus aussi excita-t-elle les regrets, la commisération et l’intérêt bienveillant de tous envers Anne Archambault, respectée universellement dans la colonie pour sa piété, sa sagesse et sa parfaite intégrité.

XXV.

Réparations envers Anne Archambault.

Elle avait eu de Chauvin un premier enfant, dont M. de Maisonneuve avait bien voulu être le parrain, et qui était mort peu de jours après sa naissance ; et, au commencement de 1651, elle se trouvait enceinte d’un second. Avant que ce dernier vint au monde, M. de Maisonneuve, par sentence du 8 février de cette même année, adjugea à Anne Archambault la somme de quinze cents livres tournois, à prendre sur les biens présents ou à venir de Chauvin, en quelque lieu qu’ils pussent se trouver, sans préjudice néanmoins des autres prétentions qu’elle pourrait avoir contre lui pour l’enfant qu’elle portait dans son sein. En exécution de cette sentence, il fit procéder à la vente des biens que Chauvin avait laissés à Villemarie, et, après qu’on eut payé toutes les dettes qu’il avait contractées, il revint à Anne Archambault sept cent soixante-quatre livres, qui

lui furent remises en à compte de la somme adjudgée. Etant parvenue à son terme, elle mit au monde une fille, le 5 avril suivant ; et comme les personnes les plus qualifiées de la colonie s'efforçaient d'effacer, autant qu'il était en elles, l'affront qu'elle avait reçu avec tant d'injustice, mademoiselle Mance et M. d'Ailleboust des Musseaux voulurent bien tenir l'enfant sur les Fonts de baptême, et ce dernier lui imposa même le nom de Charlotte, de celui de Charles qu'il portait. Ces procédés, commandés par la justice, et ces sages attentions, inspirées par une bienveillance délicate, produisirent de très-heureux effets, en sorte que la réputation d'honneur dont avait joui jusque-là Anne Archambault ne reçut, du scandale dont nous venons de parler, aucune sorte d'atteinte dans l'estime publique.

XXVI.

Jean Gervaise épouse Anne Archambault:

Il arriva même que M. de Maisonneuve, étant revenu de France, deux ans après, avec sa recrue, l'un des principaux colons qu'il amena, Jean Gervaise, de la paroisse de Souvigné, près d'Auzon, diocèse d'Angers, homme grave et sensé, que nous verrons, dans la suite, marguillier en charge, substitut du juge et procureur fiscal, crut s'honorer lui-même en la prenant pour épouse. Il est à remarquer que M. de Maisonneuve avait amené à Villemarie de très-vertueuses filles pour les établir, et que le mariage de Gervaise avec Anne Archambault eut lieu le 3 février 1654, c'est-à-dire, qu'il fut le quatrième des treize mariages qui eurent lieu cette année à Villemarie, preuve de la grande estime dont Anne Archambault jouissait dans le public. M. de Maisonneuve en donna bientôt lui-même un nouveau témoignage. Jean Gervaise, étant alors attaché au service des seigneurs, recevait des gages tous les ans, et M. de Maisonneuve, le jour de l'Annonciation, 25 mars suivant, promit, par contrat, de donner à Anne Archambault les mêmes gages que touchait son mari et de nourrir Charlotte Chauvin, sa fille, tout le temps qu'ils seraient l'un et l'autre au service des seigneurs. Anne Archambault ayant mis au monde une fille, le parrain fut M. de Maisonneuve et la marraine la Sœur Bourgeoys, qui imposa à l'enfant le nom de Marguerite, qu'elle portait elle-même. Enfin, quelque temps après, elle eut de son mari Jean Gervaise, une autre fille, et celle-ci fut tenue sur les Fonts de baptême par M. Lambert Closse et par madame d'Ailleboust.

XXVII.

Estime dont jouit la famille Gervaise, Charlotte Chauvin.

Le choix si sage et si chrétien de Jean Gervaise, en donnant à Anne Archambault la préférence sur toutes les jeunes personnes venues à Villemarie pour s'établir, édifia autant la colonie, que la conduite criminelle de Chauvin l'avait scandalisée, et fut béni de Dieu dans les enfants issus de ce mariage. C'est le témoignage que rendait, en 1672, M. Dollier de Casson, dans son *Histoire du Montréal*, où, faisant tristement allusion à

ce fait, il s'exprime en ces termes : “ Le sieur Gervaise donna, par le mariage qu'il contracta, un bon et heureux exemple. Aujourd'hui il a une famille fort nombreuse, qui jouit du privilège d'unir avec le jeune âge la vicillesse des mœurs. C'est une famille de condition et de bonne odeur à tout ce pays, où la richesse de la vertu prévaut à celle des biens de ce monde.” Nous ajouterons que Charlotte Chauvin n'excita pas moins vivement l'intérêt de toute la colonie que ne l'avait fait sa vertueuse mère Anne Archambault. A l'âge de douze ans et demi, elle fut mariée à Jean Baudoin, le 19 novembre 1663, et dans cette circonstance tout ce qu'il y avait de plus honorable dans la colonie, le clergé, les Religieux, les officiers de justice, les militaires, la noblesse et les plus notables des citoyens, se firent un plaisir d'assister à son contrat de mariage à titre d'amis, en sorte que, jusqu'alors, il n'y avait eu aucun mariage à Villemarie qui eût été honoré par un concours si universel de personnes considérables.

XXVIII.

Charité et piété des colons de Villemarie.

En parlant ici de la première organisation de la colonie, nous ne pouvons nous dispenser de rappeler la sainteté des mœurs qui régnait alors. Villemarie était toujours, comme nous l'avons vue dès son commencement, une image de la primitive Eglise, surtout par la charité, qui en faisait le caractère distinctif. Voici ce que rapporte, sur ce sujet, la Sœur Morin : “ Rien ne fermait à clef en ce temps-là, ni les maisons, ni les coffres, ni les caves ; tout demeurait ouvert, sans que personne eût à se repentir de sa confiance. Ceux qui jouissaient de quelque aisance s'empressaient d'aider les autres, et leur donnaient spontanément, sans attendre qu'ils réclamassent leur secours, se faisant, au contraire, un plaisir de les prévenir et de leur donner cette marque d'affection et d'estime.” La piété de ces fervents colons n'était pas moins remarquable que leur charité. Comme il y avait alors à Villemarie deux Pères Jésuites, on célébrait ordinairement deux messes : la première, avant le jour en hiver, et à quatre heures en été, était pour les hommes. Ils y assistaient tous. Celui qui y eût manqué un jour de travail, dit encore la Sœur Morin, se serait regardé comme excommunié de la société des autres ; et, pour s'abstenir d'y assister ces jours-là, il fallait avoir des motifs d'empêchement aussi forts que ceux qu'on exige aujourd'hui pour s'en dispenser les fêtes d'obligation et les dimanches. “ C'était un spectacle bien édifiant, ajoute-elle, de voir tous ces hommes aussi modestes et aussi recueillis, pendant le saint Sacrifice, que pourraient l'être les plus dévots Religieux.” La seconde Messe se célébrait à huit heures, et celle-ci était pour les femmes, qui ne le cédaient pas à leurs maris en dévotion ni en vertu.

XXIX.

Confrérie militaire de la Très-Sainte Vierge, établie par M. de Maisonneuve.

Lorsqu'ils avaient quelque devoir à remplir ou quelque honneur à rendre, à l'occasion de l'arrivée d'une personne de marque ou de quelque fête publique, on les conduisait à l'église pour y rendre d'abord cet honneur à Dieu ; ils y faisaient leurs dévotions et récitaient diverses prières, toujours avec beaucoup de satisfaction pour eux. Pareillement, quand ils avaient à faire la garde contre les Iroquois, elle devenait pour eux une occasion et un exercice de prières. Cette garde, nécessaire à la conservation des travailleurs, était un privilège réservé à soixante-trois colons, que M. de Maisonneuve avait choisis pour former entre eux une confrérie militaire. Il l'avait composée de soixante-trois hommes, afin d'honorer, par ce nombre, celui des années que la très-sainte Vierge a passées sur la terre, ainsi qu'on le tient pieusement ; et comme tous ces braves étaient toujours prêts à sacrifier leur vie, tant pour conserver celle de leurs frères que pour défendre Villemarie et tout ce pays consacré à l'auguste Mère de Dieu, pour cela on les appelait : *les soldats de la très-sainte Vierge*. M. de Maisonneuve se faisait gloire d'être lui-même le premier de ces soldats ; tous les dimanches, il en désignait un pour chacun des jours de la semaine, et leur faisait à tous une allocution chaleureuse, pour qu'ils s'acquittassent religieusement et courageusement de leurs devoirs.

XXX.

Fidélité des confrères à faire la garde autour des travailleurs.

Chacun de ces soldats devait, le jour qui lui avait été assigné, faire continuellement la ronde autour des champs où se trouvaient les travailleurs, et les avertir promptement dès qu'il apercevait les Iroquois, ou qu'il venait à découvrir leurs traces. Celui qui était ainsi de garde se tenait prêt à mourir ce jour même, et pour cela il avait eu soin de se confesser la veille et de communier le matin, à la première Messe, en esprit de vatication. “ C'est ce qu'ils faisaient très-ponctuellement, sans y manquer “ jamais qu'en cas de maladie, dit la Sœur Morin. Plusieurs, ajoute- “ t-elle, sont mort dans cet exercice de la plus parfaite charité : ce “ qui pourtant ne rebutait pas les autres et ne les empêchait pas “ de s'exposer au hasard d'être tués à leur tour. C'est qu'ayant l'honneur “ d'être soldats de la sainte Vierge, ils avaient la confiance que, s'ils mou- “ raient dans l'exercice de cet emploi, elle porterait leurs âmes en paradis. “ Cette confrérie a duré, à ce qu'il me paraît, jusqu'au retour définitif de “ M. de Maisonneuve en France, qui eut lieu en 1665 ; car je me sou- “ viens, moi qui suis venue dans cette maison de l'Hôtel-Dieu en 1662, “ d'avoir vu pratiquer cette louable dévotion plusieurs années, ces bons “ soldats de la sainte Vierge venant communier à la première Messe dans “ notre église, qui servait alors de paroisse et en a servi longtemps après.

“ Aussi tous les colons vivaient-ils comme des Saints, dans une parfaite
 “ unité de volonté et de sentiment, une piété, une dévotion et une religion
 “ sincères envers Dieu, et tels que sont maintenant les bons Religieux.
 “ On n’entendait pas seulement parler du vice déshonnête, duquel tous
 “ avaient horreur, même les hommes en apparence les moins dévots ; enfin
 “ c’était une image de la primitive Eglise que ce cher Montréal, dans son
 “ commencement et dans son progrès, ce qui a duré environ trente-deux
 “ ans.”

XXXI.

Désintéressement parfait de M. de Maisonneuve.

Cette innocence dans les mœurs, ce courage chrétien, qui faisaient braver la mort pour la conservation de la colonie, cette piété si sincère et si constante, étaient en grande partie l’effet des exemples frappants de vertu, de courage, de bonté et de religion, que M. de Maisonneuve donnait à tous. Comme premier soldat de cette confrérie militaire, il était aussi le premier à s’exposer généreusement à la mort, en courant partout où il y avait quelque péril. Sa bonté, jointe à sa valeur, lui donnait tout pouvoir sur le cœur des siens ; aussi les voyait-on s’associer toujours volontiers à toutes ses dévotions, non moins qu’à ses actions hardies de courage. “ Ce
 “ brave et incomparable Gouverneur a fait paraître en sa personne, dit M.
 “ Dollier de Casson, un détachement universel et non pareil, un cœur
 “ exempt de toute autre crainte que de celle de son Dieu et une prudence
 “ admirable. Mais, entre autres rares qualités, on a vu en lui une géné-
 “ rosité sans exemple à récompenser les bonnes actions de ses soldats. Plu-
 “ sieurs fois, pour leur donner des vivres, il s’en est privé lui-même, leur
 “ distribuant jusqu’aux mets de sa propre table. Il n’épargnait rien pour
 “ leur procurer quelque petit bénéfice, quand les sauvages venaient en
 “ traite dans ce lieu. Je sais même qu’une fois, remarquant une extrême
 “ tristesse dans l’un de ses soldats, qui avait fait preuve de cœur dans
 “ plusieurs actions contre l’ennemi, il l’interrogea et apprit de lui que le
 “ sujet de sa tristesse était qu’il n’avait rien pour traiter avec les Outaouais,
 “ qui étaient alors ici. Là-dessus il le conduisit dans sa chambre, et, comme
 “ ce jeune homme était tailleur d’habits, il lui remet tout ce qu’il trouve
 “ d’étoffes, jusqu’aux rideaux de son lit, pour qu’il les mette en hardes,
 “ afin de les leur vendre, et ainsi il le renvoya content. Il en usait de la
 “ sorte, non pour retirer aucun lucre, mais par une pure et cordiale géné-
 “ rosité, qui le rendait digne de louange et d’amour.” “ Il ne se souciait non
 “ plus d’argent que de fumier, ajoute la Sœur Morin ; ce qui a paru visible-
 “ ment à tout le monde. S’il eût voulu négocier, il aurait amassé de
 “ grandes richesses par la traite des pelleteries, le castor valant, en ce
 “ temps-là, jusqu’à dix et douze livres, et il aurait pu l’avoir facilement
 “ et à volonté, par un commerce licite et honnête ; mais l’amour de la pau-

“ vreté évangélique, qui était dans son cœur, en fermait la porte à tout
 “ désir de posséder des biens périssables ; et il était entretenu et fortifié
 “ dans ce sentiment par mademoiselle Mance et par la Sœur Bourgeois,
 “ qui avaient les mêmes attraites que lui pour ce détachement parfait de
 “ toutes choses.”

XXXII.

Simplicité de M. de Maisonneuve dans ses vêtements. Sa frugalité.

Quoique, dans les occasions où il devait paraître comme Gouverneur, il fût toujours vêtu ainsi que le demandait son rang, et montrât beaucoup de dignité dans toute sa personne, son habit ordinaire était le même que celui des simples habitants, un capot de serge grise à la mode du pays. On appelle ainsi une espèce de vêtement, avec capuchon, que les gens de mer mettent par-dessus leur habit ordinaire, pour se garantir du mauvais temps. Dans le dernier séjour de M. de Maisonneuve en France, l'une de ses sœurs, madame de Chuly, avait eu soin de faire pour lui une très-riche provision de linge fin et de dentelles de prix, dont les hommes de sa condition usaient alors. Peu de jours après l'embarquement il arriva que, la Sœur Bourgeois ayant fait un paquet de tous ces objets, ce paquet, emporté apparemment par la violence des vents, tomba dans la mer, au grand déplaisir de la Sœur, qui, malgré tous les mouvements qu'elle se donna, ne put le recouvrer. Ne connaissant pas encore le caractère généreux et élevé de M. de Maisonneuve, elle craignit qu'en homme du monde il ne fut très-sensible à cette perte, qui ne pouvait être réparée en Canada. Mais il ne fit que rire en l'apprenant, et dit à la Sœur qu'il était bien aise de cet accident, puisque lui et elle se trouvaient débarrassés par là du soin importun de ces ornements de vanité. Sa table était aussi frugale que son vêtement était simple ; il n'avait qu'un seul serviteur, qui lui servait tout à la fois de cuisinier ; et on a remarqué qu'il ne lui fit jamais aucune plainte sur sa manière de le traiter, la cuisine étant toujours à son goût. Enfin, il observait très-exactement les jeûnes de l'Église, et d'autres encore qu'il s'imposait à lui-même par dévotion, quoiqu'il en souffrit toujours beaucoup.

XXXIII.

Rapports de la Sœur Bourgeois avec M. de Maisonneuve.

En conduisant la Sœur Bourgeois à Villemarie, il avait espéré qu'elle pourrait y instruire des enfants au bout de quelques années ; car jusqu'alors, presque tous ceux qui avaient vu le jour dans ce pays, étaient morts en bas âge. “ On a été environ huit ans, dit cette Sœur, sans
 “ pouvoir garder d'enfants à Montréal ; ce qui donnait bonne espérance,
 “ puisque Dieu prenait les prémices. La première qui est restée vivante

“ fut Jeanne Loisel, que l'on me donna âgée de quatre ans et demi, et “ qui a été élevée et a demeuré à la maison jusqu'à son mariage. Jean “ Desroches est venu après.” Jeanne Loisel était née le 21 juillet 1649 : d'où l'on voit qu'en arrivant à Montréal, la Sœur Bourgeoys n'eut à former que cette seule élève, particularité qui montre la sagesse des Associés de Montréal, en différant comme ils firent d'établir à Villemarie la communauté qu'ils avaient résolu d'y former pour l'éducation des jeunes filles. En attendant que la Sœur pût y exercer son zèle à l'égard des enfants qui naîtraient, M. de Maisonneuve lui donna le soin de sa maison et tout le maniement de ses intérêts domestiques ; et ainsi, durant les quatre premières années de son séjour à Villemarie, elle demeura dans le Fort, où M. de Maisonneuve résida constamment. Quoiqu'elle fut occupée alors aux affaires du ménage, il la considérait, non comme une servante, mais comme une personne d'une éminente vertu, que Dieu lui avait donnée pour l'aider à la pratique des maximes de la perfection chrétienne ; ce fut en effet par les sages avis de la Sœur que, pour ne mettre aucune borne à son avancement spirituel, il voua à Dieu une chasteté perpétuelle.

XXXIV.

M. de Maisonneuve allie ensemble le métier des armes et la perfection chrétienne.

Auparavant, ayant eu quelques peines d'esprit, il s'en était ouvert à l'un des Pères Jésuites qui desservait Villemarie, et qui lui conseilla de se marier. M. de Maisonneuve éprouvait pour le mariage des répugnances insurmontables ; il fit part de son embarras à la Sœur, qui lui conseilla, au contraire, de faire le vœu perpétuel de chasteté. Le P. Jérôme Lalemant, qu'il allait voir tous les ans à Québec pour la direction de sa conscience, et qu'il consulta là dessus, approuva lui-même l'avis de la Sœur, et M. de Maisonneuve, ayant en effet prononcé ce vœu, se trouva délivré de toutes ses peines. Ce trait montre à quelle haute vertu il aspirait dans la profession des armes, quelque dissipante qu'elle puisse paraître. En apparence homme du monde, il était en réalité un vrai Religieux, par sa délicatesse de conscience, qui le rendait pur comme un ange, et par son humilité sincère et profonde, qui lui faisait cacher en tout le bien qu'il faisait. Quand il ne pouvait en dérober la connaissance aux hommes, il avait alors de saintes adresses pour leur donner à penser qu'en faisant le bien il cédait à l'exigence des circonstances, quoiqu'il fût toujours inspiré par son amour pour Dieu et par le désir de ne plaire qu'à lui seul. C'était un homme de grande oraison, intimement convaincu et pratiquement pénétré des maximes de l'Évangile les plus parfaites et les plus sublimes ; et cette conviction, jointe à sa force d'âme naturelle, le rendait sans pareil en confiance dans l'adversité. Sachant, par la lumière de la foi, que les contradictions, les disgrâces temporelles, sont autant d'occasions de mérites pour le Ciel, il se réjouissait lorsqu'il plaisait à Dieu de le gratifier de quelque faveur de ce genre : ce qui lui arriva souvent dans l'exercice du gouvernement de l'île de Montréal. Le mauvais vouloir des hommes et leurs procédés blessants, qui, pour d'autres, auraient été autant de sujets de se laisser abattre par la tristesse ou emporter par la colère, semblaient n'être pour lui que matière enjouée de divertissement ; aussi ne s'apercevait-on jamais qu'il eût dans le cœur quelque sentiment de peine. Il parlait de ses disgrâces à la Sœur Bourgeoys d'un air riant et joyeux ; et comme,

de son côté, elle se réjouissait de le voir comblé de ces sortes de faveurs, cette disposition dans la Sœur, qui lui était à lui-même très-agréable, l'affermissait de plus en plus dans des sentiments si chrétiens.

XXXV.

La Sœur Bourgeoys rétablit la croix à la montagne.

Pendant sa dernière traversée de France en Canada, il lui avait souvent parlé de la croix qu'il avait portée lui-même et fait planter sur la montagne, en 1643, et lui avait promis de l'y faire conduire lorsqu'ils seraient arrivés à Villemarie. Il s'acquitta, en effet, de sa promesse, et fit accompagner la Sœur par une escorte de trente hommes armés. Mais on ne trouva plus la croix ; les Iroquois l'avaient enlevée et détruite, dans la guerre précédente. Affligée de ne point voir ce monument de piété, elle pria M. de Maisonneuve de le rétablir, ce qu'il fit volontiers, en chargeant la Sœur elle-même de diriger cette entreprise. " Je fus destinée pour cela, dit-elle ; " j'y menai Gilbert Barbier, dit Minime, avec quelques autres " hommes. Nous y fûmes trois jours de suite, et la croix fut plantée, ainsi " qu'une palissade de pieux pour la clore." Le choix que fit M. de Maisonneuve de la Sœur Bourgeoys pour présider au rétablissement de ce monument, et l'empressement des pieux colons à exécuter les désirs de cette sainte fille, montrent assez la grande considération dont elle jouissait dans la colonie et l'ascendant que sa vertu lui donnait sur tous. Il eût été difficile, en effet, qu'il en fût autrement à l'égard de la Sœur Bourgeoys. Sa charité, qui semblait la multiplier elle-même, la faisait être toute à tous, pour les gagner tous à Jésus-Christ, et l'on était sûr de la trouver partout où il y avait quelque service à rendre.

XXXVI.

Charité héroïque de la Sœur Bourgeoys.

On la voyait visiter et servir les malades, consoler les affligés, instruire les ignorants, blanchir le linge et raccommoier gratuitement les hardes des pauvres et des soldats, ensevelir les morts et se dépouiller, en faveur des nécessiteux, des choses qui lui étaient le plus nécessaires. Au moment de l'embarquement, on avait voulu lui donner un lit pour son usage ; elle ne le conserva pas longtemps, et sembla ne l'avoir accepté que pour en disposer elle-même en faveur des autres. Durant un hiver très-rude, un soldat, tout transi de froid, vint implorer sa charité, en lui représentant qu'il n'avait pas sur quoi se coucher pour se garantir du froid pendant la nuit. La Sœur Bourgeoys, accoutumée à regarder comme un fardeau insupportable tout ce qu'elle avait en propre, ne balance pas un instant ; elle va chercher son matelas et le lui donne aussitôt. Peu de temps après un autre soldat, désireux de partager la bonne fortune de son camarade, vint trouver la Sœur pour lui exposer sa misère ; celui-ci obtint la paillasse. Deux autres, sans savoir qu'elle se dépouillait ainsi elle-même, étant venus, à leur tour, pour implorer sa charité, elle leur donna les deux couvertures. Personne, dit-on, ne se présenta pour avoir l'oreiller ; elle l'eût donné volontiers, sachant se passer de tout et se croyant bien dédomagée lorsqu'à ce prix elle pouvait soulager le prochain. Enfin elle était comme une mère commune à l'égard de tous, la consolation de l'affligé, le soutien du faible et de l'indigent.

XXXVII.

Efficacité des exemples et des prières de la Sœur Bourgeoys.

Malgré sa vie austère, la Sœur Bourgeoys n'avait rien que d'aimable dans son extérieur, aussi bien que dans sa conversation, qui attiraient doucement les âmes et les gagnaient au service de Dieu. La vue seule de sa personne portait saintement à Lui, ainsi que l'expérimentaient heureusement les personnes de tous les états. Après avoir rappelé les services que cette fille de grâce rendait à la colonie, la Sœur Morin ajoutait : "Voilà ce qu'a fait la Sœur Bourgeoys, animée de l'amour de Dieu et du zèle pour sa gloire ; elle vit encore aujourd'hui en odeur de sainteté, si humble, si rabaissée, qu'elle inspire l'amour de l'humilité rien qu'à la voir." "Nous l'avons connue, écrivait le P. le Clerq, Récollet, pleine de l'esprit de Dieu, de sagesse et d'expérience, d'une constance invincible à surmonter tous les obstacles qu'elle a trouvés à son dessein." Et le R.P. Bouvard, supérieur des Jésuites de Québec, lui a rendu aussi ce beau témoignage : "Je ne crois pas avoir jamais vu de fille aussi vertueuse que la Sœur Bourgeoys, tant j'ai remarqué en elle de grande âme, de foi, de confiance en Dieu, de dévotion, d'humilité, de mortification, de zèle." Ce serait ici le cas de parler des exemples admirables que mademoiselle Mance et madame d'Ailleboust donnaient, de leur côté, à la colonie. Qu'il nous suffise de dire que les personnes choisies par la divine Providence pour influencer sur l'esprit et les mœurs des colons, offraient une réunion digne des plus beaux temps de l'Eglise. M. de Maisonneuve avait fait vœu de chasteté perpétuelle, comme on vient de le voir ; mademoiselle Mance et la Sœur Bourgeoys s'étaient également consacrées à Dieu par le vœu de virginité, ainsi que M. et madame d'Ailleboust, malgré leur mariage ; et toutes ces âmes étaient comme un sel de sagesse qui contribuait très-efficacement à inspirer l'amour de la vertu et à préserver de la corruption du vice tout le reste de la colonie. Elles ne contribuaient pas moins à attirer, par leurs ferventes prières auprès de Dieu, sa protection sur les armes des colons, dans tant de circonstances périlleuses où se trouvait continuellement exposé le pays. Ainsi, par exemple, la Sœur Bourgeoys était presque toujours dans une oraison continue ; on aurait pu dire d'elle, comme du grand saint Martin de Tours, que elle était en prière pour cette nouvelle Eglise. Aussi, M. Souart, dont nous parlerons bientôt, et qui la dirigea pendant plusieurs années, certainement du grand crédit de cette sainte fille pour négocier les intérêts du pays auprès de Dieu, aimait à la considérer comme *la petite Ste. Geneviève du Canada* : c'était son expression ; et il était persuadé que, quelques efforts que fissent les ennemis de la religion et ceux de l'Etat, la colonie ne souffrirait aucun mal considérable de leur part, étant soutenue par les prières de cette sainte âme. Nous avons raconté qu'elle avait procuré l'élévation d'une nouvelle croix sur la montagne de Montréal ; et l'intention des colons, en rétablissant ce pieux pèlerinage, était de s'y rendre, comme auparavant, pour attirer les bénédictions de Dieu sur leurs armes et obtenir la conversion des sauvages. "Mais, après que la croix fut plantée, il n'y eut plus de sécurité de retourner à la montagne ; il survint, dit la Sœur Bourgeoys, des empêchements de la part des Iroquois, nos ennemis, qui se cachaient dans le bois pour surprendre nos travailleurs." C'est ce que nous allons exposer, en reprenant la suite de notre histoire.

NOTRE-DAME DE LOURDES.

LIVRE PREMIER.

Lourdes.— Les Roches Massabielle.— La famille Soubirous.— Bernadette.— Première et deuxième Apparition.— Rumeur populaire— Troisième Apparition.

La petite ville de Lourdes est située dans le département des Hautes-Pyrénées, à l'embouchure des sept vallées du Lavedan, entre les dernières ondulations des coteaux qui terminent la plaine de Tarbes et les premiers escarpements abruptes qui commencent la Grande Montagne. Les maisons, assises irrégulièrement sur un terrain accidenté, sont groupées presque en désordre à la base d'un rocher énorme, isolé de tout et sur lequel est hissé, comme un nid d'aigle, un formidable château-fort. Au pied de ce roc, du côté opposé à la ville, à l'ombre des aulnes, des frênes et des peupliers, le Gave court tumultueusement, brisant ses eaux écumantes contre un barrage de cailloux et faisant tourner sur ses rives les roues sonores de trois ou quatre moulins. Le fracas des meules et le murmure du vent dans les branches des arbres se mêlent au bruit de ses ondes fuyantes.

Ce Gave est formé par les divers torrents des vallées supérieures, lesquels sortent eux-mêmes des glaciers éternels et des neiges immaculées qui recouvrent, dans les profondeurs de la chaîne, les flancs arides de la Haute Montagne. Le principal de ces affluents vient de la cascade de Gavarnie, qui tombe, comme chacun sait, d'un de ces rares pics que nul pied humain n'a pu encore gravir.

Laissant à sa droite la ville, le Château, et, sauf un seul qui est à sa gauche, tous les moulins de Lourdes, le Gave, pressé d'arriver, s'enfuit précipitamment vers la ville de Pau, qu'il dépassera en toute hâte pour aller se jeter dans l'Adour et, de là, dans le Grand Océan.

Aux environs de Lourdes, le passage que longe le Gave est tantôt sauvage et dur, tantôt charmant. Des prairies verdoyantes, des champs cultivés, des bois épais, des rochers ardues se mirent tour à tour dans ses eaux. Là, des terres riantes et fertiles, ces points de vue gracieux, la grande route de Pau, sillonnée à toute heure par les voitures, les cavaliers et les piétons ; ici, les monts farouches et leur solitude terrible.

Le pays a une dévotion particulière à la Vierge. Les sanctuaires qui lui sont consacrés sont nombreux dans les Pyrénées, depuis Piétat ou

Garaison jusqu'à Bétharram. Tous les autels de l'église de Lourdes sont voués à la Mère de Dieu.

En 1858, le chemin de fer n'y passait pas encore et il n'était pas même question qu'il y en eût jamais. Un tracé beaucoup plus direct paraissait indiqué d'avance pour la ligne des Pyrénées.

La cité toute entière et la forteresse sont situées, comme nous l'avons dit, sur la rive droite du Gave, lequel, après s'être brisé, en venant du Midi, contre le roc énorme qui sert de piédestal au Château-fort, fait aussitôt un coude à angle droit et prend brusquement la direction de l'Ouest.

Un vieux pont, bâti en amont, à quelque distance des premières maisons de la ville, ouvre une communication avec la campagne, les prairies, les forêts et les montagnes de la rive gauche.

Sur cette dernière rive, un peu au-dessous du pont et en face du Château, une prise d'eau pratiquée dans le Gave donne naissance à un très-fort canal. Ce canal va rejoindre le Gave à un quart de lieue en aval, après avoir dépassé de quelques mètres seulement les Roches Massabielle, dont il baigne la base.

L'île très-allongée qui est formée par le Gave et par ce courant, est une vaste et verdoyante prairie. Dans le pays on l'appelle l'*Île du Châlet*, ou, plus brièvement, *le Châlet*.

Le moulin de Sâvy, le seul qui se trouve sur la rive gauche, est bâti à cheval sur le canal et sert de pont entre la prairie et la terre ferme. Ce moulin, de même que *le Châlet*, appartient à un habitant de Lourdes, nommé M. de Laffite.

Or, en 1858, il n'était guère, aux environs de la petite ville très-vivante que nous avons décrite, d'endroit plus solitaire, plus sauvage et plus désert que ces Roches Massabielle au pied desquelles se rejoignaient le Gave et le canal du moulin.

A quelques pas au-dessus de ce confluent, sur le bord du ruisseau, le roc abrupte était percé à sa base par trois excavations irrégulières, assez bizarrement superposées et communiquant entre elles, comme pourraient le faire les trous d'une éponge gigantesque.

La singularité de ces excavations les rend assez difficiles à décrire.

La première et la plus grande était au niveau du sol. Elle avait à peu près l'aspect d'une tente de marchand ou d'un four très-informe et très-haut qui serait verticalement coupé vers le milieu, et qui, au lieu de former une voûte entière, ne formerait plus qu'une demi-voûte.

L'entrée, en arc de cercle très-contourné, avait environ vingt-cinq pieds de haut à son point le plus élevé. La largeur de la Grotte, à peu près égale à sa profondeur, était de soixante-quinze à quatre-vingt-dix pieds.

A partir de cette entrée, le rocher allait en s'abaissant, à la façon d'un toit de grenier vu en dessous, et en se rétrécissant à gauche et à droite.

Au dessus, un peu sur la droite du spectateur, se trouvaient, dans le

rocher, les deux autres ouvertures superposées, lesquelles étaient comme des annexes et les dépendances de cette première cavité.

Vue du dehors, la principale de ces deux ouvertures avait, sous une forme ovale, la hauteur et la largeur d'une fenêtre de maison ou d'une niche d'église. Elle s'enfonçait de bas en haut dans le roc ; puis, arrivée à une profondeur de douze pieds environ, elle se bifurquait, descendant, d'un côté, à l'intérieur de la grotte d'en bas et remontant, de l'autre, en revenant sur elle-même, jusqu'à l'extérieur du rocher, où son orifice formait cette deuxième ouverture supérieure dont nous venons de parler, et qui n'avait d'importance qu'en ce qu'elle contribuait à éclairer parfaitement, et dans tous les sens, toute cette cavité supplémentaire.

Un églantier ou rosier sauvage, poussé dans une anfractuosité du rocher, étendait ses longues tiges à la base de l'orifice en forme de niche.

Au pied de ce petit système d'excavations, très-simple pour l'œil, mais très-compiqué pour qui veut essayer d'en donner une idée, à travers un chaos de pierres énormes tombées de la Montagne, passait, pour aller cinq ou six pas plus loin se réunir au Gave, le canal rapide du moulin.

La Grotte se trouvait ainsi juste en face de la pointe inférieure de l'île du Châlet, formée, comme nous l'avons dit, par le Gave et par le canal.

On nommait ces excavations la *Grotte de Massabielle*, du nom des rochers dont elle dépendait. "Massabielle," en patois du pays, veut dire, "vieux rochers."

En aval, sur les bords du Gave, s'étendait un tertre inculte et rapide appartenant comme tout le reste à la commune de Lourdes, et où les porcechers du pays venaient parfois faire paître leurs vils troupeaux.

Quand survenait un orage, ces pauvres gens s'abritaient dans la Grotte, ainsi que les quelques pêcheurs qui viennent jeter en cet endroit leurs filets dans le Gave.

Comme dans toutes les excavations de cette nature, le roc était sec en temps ordinaire et légèrement humide par les temps de pluie. Cette rare humidité et cet imperceptible suintement des saisons pluvieuses ne se faisaient remarquer que d'un seul côté, c'est-à-dire à droite en entrant. Ce côté est précisément celui d'où vient habituellement la pluie, fouetté par les vents d'ouest ; et il arrivait naturellement au rocher, très-mince et plein de fentes en cet endroit, ce qui arrive aux murs des maisons lorsqu'ils sont à cette exposition et bâtis avec du mortier médiocre.

Le côté gauche et le fond, se trouvant en dehors de ces conditions, étaient constamment secs comme le plancher d'un salon. L'humidité accidentelle de la paroi de l'ouest faisait même ressortir la sécheresse torride du nord, de l'est et du midi de la Grotte.

Au-dessus de la triple cavité s'élevait, presque à pic, l'énorme masse des Roches Massabielle, tapissées en maint endroit par le lierre et le buis, par les bruyères et par la mousse. Des ronces enchevêtrées, des noisetiers,

des églantiers, quelques arbres dont le vent cassait souvent les branches, avaient poussé leurs racines dans les fentes du roc, partout où quelque éboulement des montagnes, partout où l'aile des vents avaient porté une pincée de terre. Le Semeur éternel, Celui dont l'invisible main remplit d'étoiles et de soleils les immensités de l'espace, Celui qui a tiré du néant le sol que nous foulons, les plantes et les animaux, le Créateur de tant de millions d'hommes qui ont peuplé la terre et de tant de milliards d'anges qui peuplent le ciel, ce Dieu dont l'opulence est sans bornes et la puissance sans limites, entend que nul atome ne soit perdu dans les vastes régions de son œuvre. Et voilà pourquoi il ne laisse stérile rien de ce qui peut produire; voilà pourquoi, sur toute l'étendue de notre globe, des germes innombrables flottent dans les airs, couvrant la terre végétale partout où elle paraît, n'eût-elle de place que pour l'existence d'une touffe d'herbe ou pour la vie d'un brin de mousse. Et de même, ô Divin Semeur, vos grâces, comme une invisible poussière de graines fécondes, flottent autour de nos âmes, à l'affût de la bonne terre. Et si nous sommes si stériles, c'est que nous vous présentons, tantôt des cœurs plus durs et plus arides que le rocher, tantôt des chemins battus que foule sans cesse le pied des passants, tantôt des buissons d'épines où la mauvaise plante occupe tout et étouffe la bonne semence.

Il était nécessaire de décrire le pays où devaient se passer les scènes diverses que nous avons à raconter. Il n'importe pas moins d'indiquer à l'avance quelle lumière, je veux dire quelle profonde vérité morale éclaire le point de départ de cette histoire, dans laquelle, ainsi qu'on le verra, la main de Dieu est apparue visible. Ces réflexions ne retarderont d'ailleurs que d'un instant notre entrée dans le récit.

C'est, ce semble, une banalité de remarquer que tout est contraste sur cette terre, où sont mêlés ensemble les méchants et les bons, les riches et les indigents, et où la chaumière du pauvre n'est parfois séparée que par un simple mur de la demeure d'un personnage opulent. D'un côté, tous les plaisirs d'un vie facile, doucement organisée au milieu des délicates recherches du confortable et des élégances du luxe; de l'autre, les horreurs de la misère, le froid, la faim, la maladie, le douloureux cortège des souffrances humaines. Autour des premiers les adulations, les visites empressées, les amitiés bruyantes: autour des autres l'indifférence, la solitude, l'abandon. Soit qu'il craigne l'importunité de ses demandes formelles ou tacites, soit qu'il redoute comme un reproche le spectacle de cet affreux dénûment, le Monde évite le pauvre et s'organise en dehors de lui. Les riches, se formant en un cercle exclusif que leur orgueil appelle "la bonne compagnie," considèrent comme n'ayant en quelque sorte qu'une existence secondaire et indigne d'attention tout ce qui est en dehors d'eux, tout ce qui n'appartient pas à la classe des "gens comme il faut." Lorsqu'ils font travailler l'ouvrier, lors même qu'ils sont bons et qu'ils secourent l'indi-

gent, ils le traitent comme un protégé, comme un inférieur ; ils n'ont point pour lui cette simple et intime façon d'agir qu'ils auraient avec un des leurs. Sauf quelques rares chrétiens, nul ne s'occupe du pauvre comme d'un frère, comme d'un égal. Sauf des saints,—hélas ! bien clair-semés au temps où nous vivons,—à qui viendrait l'idée de lui montrer ce respect que l'on a pour un supérieur ? Dans le monde proprement dit, dans le vaste monde, le pauvre est absolument délaissé. Accablé sous le poids du travail, épuisé de besoins, dédaigné et abandonné, ne semble-t-il pas qu'il soit maudit du Créateur de la terre ? Eh bien ! c'est précisément tout le contraire : il est le bien-aimé du Père universel. Tandis que le Monde a été maudit à jamais par l'infaillible parole du Christ, ce sont les pauvres, les souffrants, les humbles, les petits, qui sont pour Dieu la "bonne compagnie," la société choisie où se complaît son cœur.—"Vous êtes mes amis," leur dit-il dans son Évangile. Il fait plus : il s'identifie avec eux, n'ouvrant le ciel aux riches qu'autant qu'ils auront été les bienfaiteurs des indigents : "Ce que vous avez fait au dernier de ces abandonnés, c'est à Moi-même que vous l'avez fait."

Aussi, quand le Fils de Dieu est venu sur la terre, a-t-il voulu naître, vivre et mourir au milieu des pauvres, être lui-même un pauvre. C'est parmi eux qu'il a pris ses Apôtres, ses principaux Disciples, les premiers nés de son Église. Dans l'histoire, déjà longue, de cette Église, c'est sur les pauvres qu'il a généralement répandu ses plus grandes grâces spirituelles. De tout temps et sauf de légères exceptions, les Apparitions, les Visions, les révélations particulières, ont été le privilège de ces indigents et de ces petits que le Monde dédaigne.

Lorsque, dans sa sagesse, Dieu juge bon de se manifester sensiblement aux hommes par ces phénomènes mystérieux, il descend, de même qu'un Roi en voyage, dans la maison de ses ministres ou de ses amis particuliers. Et voilà pourquoi il choisit habituellement la demeure des pauvres et des petits.

Depuis bientôt deux milles années se vérifie la parole de l'Apôtre : "Dieu a fait élection de ce qui est faible selon le monde pour confondre ce qui est puissant."

Le récit que nous avons entrepris fournira peut-être quelques preuves de ces très-hautes vérités.

Le 11 février inaugurerait en 1858 la semaine de réjouissances profanes qui, suivant un usage immémorial, précèdent les austérités du Carême. C'était le jour du Jeudi-Gras. Le temps était froid, un peu couvert, mais très-calme. Dans les profondeurs du ciel les nuages se tenaient immobiles. Aucune brise ne les poussait les uns contre les autres, et l'atmosphère était d'une entière placidité. Par moments tombaient du ciel quelques rares gouttes d'eau.

Onze heures du matin avaient déjà sonné à l'Église de Lourdes.

Tandis que, presque partout, se préparaient de joyeuses réunions et des festins, une famille de pauvres gens, qui demeuraient comme locataires dans une misérable maison de la rue des Petits-fossés, n'avait pas même de bois pour faire cuire son maigre dîner.

Le père, encore jeune, exerçait la profession de meunier, et il avait pendant quelque temps exploité, comme fermier, un petit moulin au nord de la ville, sur l'un des ruisseaux qui se jettent dans le Gave. Mais ce métier exige des avances, les gens du peuple ayant coutume de faire moudre à crédit ; et le pauvre meunier, pour cette raison, avait été obligé de renoncer à la ferme du petit moulin, où son travail, loin de le mettre dans l'aisance, avait contribué à le jeter dans une indigence plus profonde. En attendant des jours meilleurs, il travaillait,—non point chez lui, car il n'avait rien au monde, pas même un petit jardin,—mais de divers côtés, chez quelques voisins, qui l'employaient de temps en temps comme journalier.

Il se nommait François Soubirous et était marié à une très-honnête femme, Louise Castérot, qui était une bonne chrétienne et qui soutenait son courage.

Ils avaient quatre enfants : deux filles, dont l'aînée avait environ quatorze ans, et deux garçons beaucoup plus jeunes ; le dernier avait à peine trois ou quatre ans.

Depuis quinze jours seulement leur fille aînée, une chétive enfant, demeurait avec eux. C'est cette petite fille qui doit jouer un rôle considérable dans notre récit, et nous avons étudié avec soin toutes les particularités et tous les détails de sa vie.

Lors de sa naissance, sa mère, malade à cette époque, n'avait pu l'allaiter, et elle l'avait mise en nourrice dans un village voisin, à Bartrès, où l'enfant demeura après son sevrage. Louise Soubirous était devenue mère une seconde fois ; et deux enfants à soigner en même temps l'eussent retenue au logis et empêchée d'aller en journée et dans les champs, ce qu'elle pouvait faire aisément avec un seul nourrisson. C'est pour cela que les parents laissèrent leur première-née à Bartrès. Ils payaient pour son entretien, quelquefois en argent et plus souvent en nature, une pension de cinq francs par mois.

Lorsque la petite fille eut atteint l'âge d'être utile, et qu'il fut question de la reprendre dans la maison paternelle, les bons paysans qui l'avaient nourrie s'aperçurent qu'ils s'étaient attachés à elle et qu'ils la considéraient, ou à peu près, comme une de leurs enfants. Dès ce moment, ils se chargèrent d'elle pour rien, l'employant à garder les brebis. Elle grandit ainsi au milieu de cette famille adoptive, passant toutes ses journées dans la solitude, sur les coteaux déserts où paisait son humble troupeau.

En fait de prières, elle ne connaissait au monde que le chapelet. Soit que sa mère nourrice le lui eût recommandé, soit plutôt que ce fût un besoin naïf de cette âme innocente, partout et à toute heure, en gardant

ses brebis, elle récitait cette prière des simples. Puis elle s'amusa toute seule avec ces bijoux naturels que la Providence maternelle fournit aux enfants du pauvre, plus aisés à contenter, en cela comme en tout, que les enfants du riche : elle jouait avec les pierres qu'elle entassait en petits édifices enfantins, avec les plantes et les fleurs qu'elle cueillait çà et là, avec l'eau des ruisseaux où elle jetait et suivait de l'œil d'immenses flottes de brins d'herbes ; elle jouait avec celui qui était son préféré dans le troupeau confié à ses soins. " De tous mes agneaux, disait-elle un jour, il y en a un que j'aime plus que tous les autres. " — " Et lequel ? " lui demanda-t-on. — " Celui que j'aime, c'est le plus petit. Et elle se plaisait à le caresser et à folâtrer avec lui.

Elle était elle-même parmi les enfants comme ce pauvre agneau, faible et petit, qu'elle aimait. Quoiqu'elle eût déjà quatorze ans, tout au plus si on lui en eût donné onze ou douze. Sans être pour cela malade, elle était sujette aux oppressions d'un asthme qui parfois la faisait beaucoup souffrir. Elle prenait en patience son mal, et elle acceptait ses douleurs physiques avec cette résignation tranquille qui paraît si difficile aux riches et que les indigents semblent trouver toute naturelle.

À cette école innocente et solitaire, la pauvre bergère apprit peut-être ce que le monde ignore : la simplicité qui plaît tant à Dieu. Loin de tout contact impur, s'entretenant avec la Vierge Marie, passant son temps et ses heures à la couronner de prières en égrenant le chapelet, elle conserva cette candeur absolue, cette pureté baptismale que le souffle du monde ternit si vite, même chez les meilleurs.

Telle était cette âme d'enfant, limpide et paisible comme ces lacs inconnus qui sont perdus dans les hautes montagnes et où se mirent en silence toutes les splendeurs du ciel. " Heureux les cœurs purs, dit l'Évangile : ce sont ceux-là qui verront Dieu ! "

Ces grands dons sont des dons cachés, et l'humilité qui les possède les ignore souvent elle-même. La petite fille avait déjà quatorze ans ; et, si tous ceux qui l'approchaient par hasard se sentaient attirés vers elle et secrètement charmés, elle n'en avait point conscience. Elle se considérait comme la dernière et la plus arriérée des enfants de son âge. Elle ne savait, en effet, ni lire ni écrire. Bien plus, elle était tout à fait étrangère à la langue française, et ne connaissait que son pauvre patois pyrénéen. On ne lui avait jamais appris le catéchisme. En cela aussi son ignorance était extrême : " *Notre Père, Je vous salue, Je crois en Dieu, Gloire au Père,* " récités au courant du chapelet, constituaient tout son savoir religieux.

Après de tels détails, il est inutile d'ajouter qu'elle n'avait point fait encore sa première communion. C'était précisément pour l'y préparer et l'envoyer au catéchisme que les Soubirous venaient de la retirer du village perdu, habité par ses parents nourriciers, et de la prendre chez eux, à Londres, malgré leur excessive pauvreté.

Elle était, depuis deux semaines, rentrée au logis paternel. Préoccupée de son asthme, de sa frêle apparence, sa mère avait pour elle des soins particuliers. Tandis que les autres enfants des Soubirous allaient nu-pieds dans leurs sabots, celle-ci avait des bas dans les siens ; tandis que sa sœur et ses frères couraient librement au dehors, elle était presque constamment utilisée à l'intérieur. L'enfant, habituée au grand air, eût aimé à sortir.

Donc ce jour-là était le Jeudi-Gras : onze heures avaient sonné, et ces pauvres gens n'avaient pas de bois pour préparer leur dîner.

—Va en ramasser sur le bord du Gave ou dans les communaux, dit la mère à Marie, sa seconde fille.

De même qu'en bien des endroits, les indigents avaient, dans la commune de Lourdes, un menu droit de cueillette sur les branches desséchées que le vent fait tomber des arbres, sur les épaves de bois mort que le torrent déposait et laissait parmi les cailloux du rivage.

Marie chaussa ses sabots.

L'ainée, celle dont nous venons de parler, la petite bergère de Bartrès, la regardait d'un œil d'envie.

—Permettez-moi de la suivre, dit-elle enfin à sa mère. Je rapporterai, moi aussi, mon petit paquet de bois.

—Non, répondit Louise Soubirous : tu tousses, tu prendrais du mal.

Une jeune fille de la maison voisine, Jeanne Abadie, âgée d'environ quinze ans, était entrée sur ces entrefaites et se disposait également à aller à la cueillette du bois. Toutes ensemble insistèrent, et la mère se laissa fléchir.

L'enfant avait en ce moment, comme c'est la coutume parmi les paysannes du Midi, la tête coiffée d'un mouchoir, noué sur le côté.

Cela ne parut pas suffisant à la mère.

—Prends ton capulet, lui dit-elle.

Le Capulet est un vêtement très-gracieux, particulier aux races pyrénéennes, et qui tient à la fois de la coiffure et du petit manteau : c'est une espèce de capuchon, en drap très-fort, tantôt blanc comme la toison des brebis, tantôt d'un rouge éclatant, qui couvre la tête et qui tombe en arrière sur les épaules jusqu'à la hauteur des reins. Lorsqu'il fait très-froid ou qu'il y a du vent, les femmes le ramènent sur le devant et s'en enveloppent avec soin le cou et les bras ; quand ce vêtement leur semble trop chaud, elles le plient en carré et le portent sur la tête, comme une sorte de berret quadrangulaire.

Le capulet de la petite bergère de Bartrès était blanc.

Les trois enfants sortirent de la ville, et, traversant le pont, arrivèrent bientôt sur la rive gauche du Gave. Elles passèrent par le moulin de M. de Laffite, entrèrent dans l'île du Châlet, cherchant çà et là des débris de bois pour faire leur petit fagot.

Elles descendaient peu à peu la prairie en suivant le cours du Gave.

La frêle enfant que la mère avait hésité à laisser sortir chéminait un peu en arrière. Moins heureuse que ses deux compagnes, elle n'avait encore rien trouvé, et son tablier était vide, tandis que celui de sa sœur et de Jeanne commençait à se garnir de menues branches et de copeaux.

Vêtue d'une robe noire tout usée et raccommodée, son délicat visage encadré dans le capulet blanc qui recouvrait sa tête et retombait sur ses épaules, les pieds fermés dans ses sabots grossiers, elle avait une grâce innocente et rustique qui charmait le cœur plus encore que les yeux.

Elle était petite pour son âge. Bien que ces traits enfantins fussent un peu hâlés par le soleil, ils n'avaient rien perdu de leur délicatesse native.

Ses cheveux, noirs et fins, paraissaient à peine sous son mouchoir. Son front, assez découvert, était d'une incomparable pureté de lignes. Sous ses sourcils bien arqués, ses yeux bruns, plus doux en elle que des yeux bleus, avaient une beauté tranquille et profonde, dont aucune passion mauvaise n'avait jamais troublé la limpidité magnifique. C'était l'œil simple dont parle l'Évangile. La bouche, merveilleusement expressive, laissait deviner dans l'âme un mouvement habituel de bonté et de compassion pour toute souffrance.

La physionomie, douce et intelligente, plaisait ; et tout cet ensemble possédait un attrait extraordinaire, qui se faisait sentir aux côtés les plus élevés de l'âme. Qu'était-ce que cet attrait, j'allais dire cet ascendant et cette autorité secrète en ce tte pauvre enfant ignorante et vêtue de haillons ? C'était la plus grande et la plus rare chose qui soit en ce monde : la majesté de l'innocence.

Nous n'avons point encore dit son nom. Elle avait pour patron un grand Docteur de l'Église, celui dont le génie s'abrita plus particulièrement sous la protection de la Mère de Dieu, l'auteur du *Memorare*, " Souvenez-vous, ô très-pieuse Vierge Marie," l'admirable saint Bernard. Toutefois, suivant une habitude qui a sa grâce, ce grand nom donné à cette humble paysanne avait pris une tournure enfantine et champêtre. La petite fille portait un joli nom, gracieux comme elle : elle s'appelait Bernadette.

Elle suivait sa sœur et sa compagne le long de la prairie du moulin, et cherchait, mais inutilement, parmi les herbes, quelques morceaux de bois pour le foyer de la maison.

Telle devait être Ruth ou Noëmi, allant glaner dans les champs de Booz.

Les trois petites filles, cheminant de la sorte, étaient arrivées au fond de l'île du Châlet, juste en face de la triple excavation que présentait aux regards cette Grotte de Massabielle que nous avans essayé de décrire plus haut. Elles n'en étaient séparées que par le cours d'eau du moulin, ordinairement très-fort, qui baignait le pied des rochers.

Or, ce jour-là, le moulin de Sâvy étant en réparation, on avait, autant

que possible, fermé en amont la prise d'eau ; et le canal était, sinon tout à sec, du moins très-aisé à franchir : il n'y avait guère qu'un filet d'eau.

Tombées des divers arbustes qui poussaient dans les anfractuosités du rocher, des branches de bois mort tapissaient ce lieu désert, que le dessèchement accidentel du canal rendait en ce moment plus accessible que de coutume.

Joyeuses de cette trouvaille, diligentes et actives comme la Marthe de l'Évangile, Jeanne et Marie ôtèrent bien vite leurs sabots de bois et traversèrent le ruisseau.

—L'eau est bien froide, dirent-elles en arrivant sur l'autre rive et remettant leurs sabots.

On était au mois de février, et ces torrents de la Montagne, à peine sortis des neiges éternelles où leur source se forme, sont généralement d'une température glaciale.

Bernadette, moins alerte ou moins empressée, chétive d'ailleurs, était encore en deçà du petit cours d'eau. C'était pour elle tout un embarras que de traverser ce faible courant. Elle avait des bas, tandis que Marie et Jeanne étaient nu-pieds dans leurs sabots, et elle avait à se déchausser.

Devant l'exclamation de ses compagnes, elle redouta le froid de l'eau.

—Jetez deux ou trois grosses pierres au milieu du ruisseau, leur dit-elle, pour que je puisse passer à pied sec.

Les deux glaneuses de bois s'occupaient déjà à composer leur petit fagot. Elles ne voulurent pas perdre leur temps à se dé ranger :

—Fais comme nous, répondit Jeanne : mets-toi nu-pieds.

Bernadette se résigna, et s'adossant à un fragment de roche qui était là, elle commença à défaire sa chaussure.

Il était environ midi. L'*Angelus* devait sonner en ce moment à tous les clochers des villages pyrénéens.

Elle était en train d'ôter son premier bas, lorsqu'elle entend autour d'elle comme le bruit d'un coup de vent, se levant dans la prairie avec je ne sais quel caractère d'irrésistible puissance.

Elle crut à un ouragan soudain et se retourna instinctivement. A sa grande surprise, les peupliers qui bordent le Gave étaient dans une complète immobilité. Aucune brise, même légère, n'agitait leurs branches paisible.

—Je me serai trompée, se dit-elle.

Et, songeant encore à ce bruit, elle ne savait que croire.

Elle se remit à se déchausser.

En ce moment l'impétueux roulement de ce souffle inconnu se fit entendre de nouveau.

Bernadette leva la tête, regarda en face d'elle et poussa aussitôt, ou plutôt voulut pousser un grand cri, qui s'étouffa dans sa gorge. Elle frissonna de tous ses membres, et, terrassée, éblouie, écrasée en quelque

sorte par ce qu'elle aperçut devant elle, elle s'affaissa sur elle-même, ploya, pour ainsi dire, tout entière, et tomba à deux genoux.

Un spectacle vraiment inouï venait de frapper son regard. Le récit de l'enfant, les interrogations innombrables que lui ont faites depuis cette époque mille esprits investigateurs et sagaces, les particularités précises et minutieuses dans lesquelles tant d'intelligences en éveil l'ont forcé de descendre, permettent de tracer d'une main aussi sûre de chaque détail que de la physionomie générale, le portrait étonnant de l'Être merveilleux qui apparut en cet instant aux yeux de Bernadette, terrifiée et ravie.

Au-dessus de la Grotte devant laquelle Marie et Jeanne, empressées et courbées vers la terre, ramassaient du bois mort ; dans cette niche rustique formée par le rocher, se tenait debout, au sein d'une clarté surhumaine, une femme d'une incomparable splendeur.

L'ineffable lucur qui flottait autour d'elle ne troublait ni ne blessait les yeux comme l'éclat du soleil. Tout au contraire, cette auréole, vive comme un faisceau de rayons et paisible comme l'ombre profonde, attirait invinciblement le regard, qui semblait s'y baigner et s'y reposer avec délices. C'était, comme l'Etoile du matin, la lumière dans la fraîcheur. Rien de vague, d'ailleurs, ou de vaporeux dans l'Apparition elle-même. Elle n'avait point les contours fuyants d'une vision fantastique ; c'était une réalité vivante, un corps humain, que l'œil jugeait palpable comme la chair de nous tous, et qui ne différait d'une personne ordinaire que par son auréole et par sa divine beauté.

Elle était de taille moyenne. Elle semblait toute jeune et elle avait la grâce de la vingtième année ; mais, sans rien perdre de sa tendre délicatesse, cet éclat, fugitif dans le temps, avait en elle un caractère éternel. Bien plus, dans ses traits aux lignes divines se mêlaient en quelque sorte, sans en troubler l'harmonie, les beautés successives et isolées des quatre saisons de la vie humaine. L'innocente candeur de l'Enfant, la pureté absolue de la Vierge, la gravité tendre de la plus haute des Maternités, une Sagesse supérieure à celle de tous les siècles accumulés, se résumaient et se fondaient ensemble, sans se nuire l'une à l'autre, dans ce merveilleux visage de jeune fille. A quoi la comparer en ce monde déchu, où les rayons du beau sont épars, brisés et ternis, et où ils ne nous apparaissent jamais sans quelque impur mélange ? Toute image, toute comparaison serait un abaissement de ce type indicible. Nulle majesté dans l'univers, nulle distinction de ce monde, nulle simplicité d'ici-bas, ne peuvent en donner une idée et aider à le faire mieux comprendre. Ce n'est point avec les lampes de la terre que l'on peut faire voir, et, pour ainsi dire, éclairer les astres du ciel.

La régularité même et l'idéale pureté de ces traits, où rien n'était heurté, les déroba à la description. Faut-il dire cependant que la courbe ovale du visage était d'une grâce infinie, que les yeux étaient bleus et d'une suavité

qui semblait fondre le cœur de quiconque en était regardé ? Les lèvres respiraient une bonté et une mansuétude divines. Le front paraissait contenir la sagesse suprême, c'est-à-dire la science de toutes choses, unie à la vertu sans bornes.

Les vêtements, d'une étoffe inconnue, et tissés sans doute dans l'atelier mystérieux où s'habille le lis des vallées, étaient blancs comme la neige immaculée des montagnes, et plus magnifiques en leur simplicité que le costume éclatant de Salomon dans sa gloire. La robe, longue et traînante, la robe aux chastes plis, laissait ressortir les pieds, qui reposaient sur le roc et foulaient légèrement la branche de l'églantier. Sur chacun de ces pieds, d'une nudité virginale, s'épanouissait la Rose mystique, couleur d'or.

Sur le devant, une ceinture, bleue comme le ciel et nouée à moitié autour du corps, pendait en deux longues bandes qui touchaient presque à la naissance des pieds. En arrière, enveloppant dans son amplitude les épaules et le haut des bras, un voile blanc, fixé autour de la tête, descendait jusque vers le bas de la robe.

Ni bagues, ni collier, ni diadème, ni bijoux : nul de ces ornements dont s'est parée de tout temps la vanité humaine. Un chapelet, dont les grains étaient blancs comme des gouttes de lait, dont la chaîne était jaune comme l'or des moissons, pendait entre les mains, jointes avec ferveur. Les grains du chapelet glissaient l'un après l'autre entre les doigts. Toutefois les lèvres de cette Reine des Vierges demeuraient immobiles. Au lieu de réciter le rosaire, elle écoutait peut-être en son propre cœur l'écho éternel de la Salutation Angélique et le murmure immense des invocations venues de la terre. Chaque grain qu'Elle touchait, c'était sans doute une pluie de grâces célestes qui tombaient sur les âmes, comme des perles de rosée dans le calice des fleurs.

Elle gardait le silence ; mais, plus tard, sa propre parole et les faits miraculeux que nous aurons à raconter devaient attester qu'Elle était la Vierge immaculée, la très-auguste et très-sainte Marie, Mère de Dieu.

Cette Apparition merveilleuse regardait Bernadette, qui, dans son saisissement, s'était, comme nous l'avons dit, affaissée sur elle-même, et, sans s'en rendre compte, prosternée soudainement à genoux.

L'enfant, dans sa première stupeur, avait instinctivement mis la main sur son chapelet : et, le tenant dans ses doigts, elle voulut faire le signe de la Croix et porter la main à son front. Mais son tremblement était tel, qu'elle n'eut pas la force de lever le bras ; il retomba, impuissant, sur ses genoux ployés.

Nolite timere, " ne craignez pas," disait Jésus à ses disciples, quand il vint à eux, en marchant sur les flots de la mer Tibériade.

Le regard et le sourire de la Vierge incomparable semblèrent dire la même chose à la petite bergère effrayée.

D'un geste grave et doux, qui avait l'air d'une toute-puissante bénédiction pour la terre et les cieux, elle fit Elle-même, comme pour encourager l'enfant, le signe de la croix. Et la main de Bernadette, se soulevant peu à peu comme invisiblement portée par Celle que l'on nomme le Secours des Chrétiens, fit en même temps le signe sacré.

Ego sum : nolite timere, " C'est Moi-même, ne craignez point ! " disait Jésus à ses disciples.

L'enfant n'avait plus peur. Eblouie, charmée, doutant pourtant par instants d'elle-même et se frottant les yeux, le regard constamment attiré par cette céleste Apparition, ne sachant trop que penser, elle récitait humblement son chapelet : " Je crois en Dieu ; Je vous salue, Marie, pleine de grâces."

Comme elle venait de le terminer en disant : " Gloire au Père, au Fils et à l'Esprit, dans les siècles des siècles," la Vierge lumineuse disparut tout à coup, rentrant sans doute dans les Cieux éternels où réside la Trinité Sainte.

Bernadette éprouva comme le sentiment de quelqu'un qui redescend ou qui retombe. Elle regarda autour d'elle. Le Gave courait toujours en mugissant à travers les cailloux et les roches brisées ; mais ce bruit lui semblait plus dur qu'auparavant, les eaux lui paraissaient plus sombres, le paysage plus terne, la lumière du soleil moins claire. Devant elle s'étendaient les Roches de Massabielle, sous lesquelles ses compagnes glanaient des débris de bois. Au-dessus de la Grotte, la niche où reposait la branche d'églantier était toujours béante ; mais rien d'inaccoutumé n'y apparaissait, nulle trace ne lui était restée de la visite divine, et elle n'était plus la Porte du ciel.

La scène que nous venons de raconter avait duré environ un quart d'heure ; non point que Bernadette eût eu conscience du temps, mais il se peut mesurer par cette circonstance qu'elle avait pu dire les cinq dizaines de son chapelet.

Complètement revenue à elle, Bernadette acheva de se déchausser, traversa le petit cours d'eau et rejoignit ses compagnes. Absorbée par la pensée de ce qu'elle venait de voir, elle ne craignit plus la froideur de l'eau. Toutes les forces enfantines de l'humble petite fille étaient concentrées à repasser encore en son cœur le souvenir de cette Apparition inouïe.

Jeanne et Marie l'avaient vue tomber à genoux et se mettre en prière ; mais ce n'est point rare, Dieu merci, parmi les enfants de la Montagne, et, occupées à leur besogne, elles n'y avaient fait nulle attention.

Bernadette fut surprise du calme complet de sa sœur et de Jeanne, qui venaient de terminer en ce moment même leur petit travail, et qui, entrant sous la Grotte, s'étaient mises à jouer comme si rien d'extraordinaire ne se fût accompli.

— Est-ce que vous n'avez rien vu ? leur dit l'enfant.

Elles remarquèrent alors qu'elle paraissait agitée et émue.

—Non, répondirent-elles. Et toi, est-ce que tu as vu quelque chose ?

La Voyante craignit-elle de profaner, en le disant, ce qui remplissait son âme ? voulut-elle le savourer en silence ? fut-elle retenue par une sorte de timidité craintive ? toujours est-il qu'elle obéit à ce besoin instinctif des âmes humbles de cacher comme un trésor les grâces particulières dont Dieu les favorise.

—Si vous n'avez rien vu, fit-elle, je n'ai rien à vous dire.

Les petits fagots étaient terminés. Les trois enfants reprirent le chemin de Lourdes.

Mais Bernadette n'avait pu dissimuler son trouble. Chemin faisant, Marie et Jeanne la tourmentèrent pour savoir ce qu'elle avait vu. La petite bergère céda à leurs instances et à leur promesse de garder le secret.

—J'ai vu, dit-elle, quelque chose habillé de blanc.

Et elle leur décrivit, en son langage, sa merveilleuse Vision.

—Voilà ce que j'ai vu, dit-elle en terminant ; mais, je vous en prie, n'en dites rien.

Marie et Jeanne ne doutaient pas. L'âme, dans sa pureté et son innocence première, est naturellement croyante, et le doute n'est point le mal de l'enfance naïve. D'ailleurs, l'accent vivant et sincère de Bernadette, encore tout émue, encore tout imprégnée de ce qu'elle venait de voir, s'imposait irrésistiblement. Marie et Jeanne ne doutèrent point, mais elles furent effrayées. Les enfants des pauvres sont toujours craintifs. Cela n'est que trop explicable : la souffrance leur vient de tous les côtés.

—C'est peut-être quelque chose pour nous faire du mal, dirent-elles. N'y revenons plus, Bernadette.

A peine arrivées à la maison, les confidentes de la petite bergère ne purent garder longtemps leur secret. Marie raconta tout à sa mère.

—Ce sont des enfantillages, dit celle-ci. . . Que me racontes-tu donc ta sœur ? reprit-elle en interrogeant Bernadette.

Celle-ci recommença son récit.

La mère Soubirous haussa les épaules :

—Tu t'es trompée. Ce n'était rien du tout. Tu as cru voir quelque chose et tu n'as rien vu. Ce sont des lubies, des enfantillages.

Bernadette persista dans son dire.

—En tout cas, reprit la Mère, n'y retourne plus ; je te le défends.

Cette défense serra le cœur de Bernadette : car, depuis que l'Apparition s'était évanouie, son plus grand désir était de la revoir.

Cependant elle se résigna et ne répondit rien.

Deux jours, le vendredi et le samedi, se passèrent. Cet événement extraordinaire se représentait à chaque instant à la pensée de Bernadette, et il faisait le sujet constant de ses entretiens avec sa sœur Marie, avec

Jeanne et quelques autres enfants. Bernadette avait encore au fond de l'âme, et dans toute sa suavité, le souvenir de la céleste Vision. Une passion, si l'on peut se servir de ce mot profané pour désigner un sentiment si pur, était née dans ce cœur innocent de petite fille : l'ardent désir de revoir la Dame incomparable. Ce nom de " Dame " était celui qu'elle lui donnait en son rustique langage. Toutefois quand on lui demandait si cette Apparition ressemblait à quelqu'une des dames qu'elle voyait, soit dans la rue, soit à l'église, à quelqu'une des personnes célèbre dans le pays pour leur beauté éblouissante, elle secouait la tête et souriait doucement :

—Rien de tout cela n'en donne une idée, disait-elle. Elle est d'une beauté qu'il est impossible d'exprimer.

Elle désirait donc la revoir. Les autres enfants étaient partagées entre la peur et la curiosité.

Le Dimanche, le soleil s'était levé radieux et il faisait un temps magnifique. Il y a souvent dans les vallées pyrénéennes de ces jours de printemps, tièdes et doux, égarés dans la saison d'hiver.

En revenant de la Messe, Bernadette pria sa sœur Marie, Jeanne et deux ou trois autres enfants, d'insister auprès de sa mère pour qu'elle levât sa défense et leur permît de retourner aux Roches de Massabielle.

—Peut-être est-ce quelque chose de méchant, disaient les enfants.

Bernadette répondait qu'elle ne le croyait pas, qu'elle n'avait jamais vu une physionomie si merveilleusement bonne.

—En tout cas, reprenaient les petites filles, qui, plus instruites que la pauvre bergère de Bartrès, savaient un peu de catéchisme, en tout cas, il faut lui jeter de l'eau bénite. Si c'est le diable, il s'en ira. Tu lui diras : " Si vous venez de la part de Dieu, approchez ; si vous venez du démon, allez-vous-en."

Ce n'était point tout à fait la formule précise des exorcismes : mais, en vérité, les petites théologiennes de Lourdes raisonnaient, en cette affaire, avec autant de prudence et de justesse qu'aurait pu le faire un Docteur en Sorbonne.

Il fut donc décidé, dans ce concile enfantin, que l'on emporterait de l'eau bénite. Une certaine appréhension était d'ailleurs venue à Bernadette elle-même à la suite de ces causeries.

Restait à obtenir la permission.

Les enfants toutes réunies la demandèrent après le repas du midi. La mère Soubirous voulut d'abord maintenir sa défense, alléguant que le Gave longeait et baignait les Roches Massabielle, qu'il y aurait peut-être du danger, que l'heure des Vêpres était proche et qu'il ne fallait pas s'exposer à les manquer, que c'étaient là des enfantillages, etc. Mais on connaît à quel point d'insistance et de pression irrésistible peut s'élever une légion d'enfants. Toutes promirent d'être prudentes, d'être expéditives, d'être sages, et la Mère finit par céder.

Le petit groupe se rend à l'église et y prie quelques instants. Une des compagnes de Bernadette avait apporté une bouteille d'un demi-litre : on la remplit d'eau bénite.

Arrivés à la Grotte, rien ne se manifesta tout d'abord.

—Prions, dit Bernadette, et récitons le chapelet.

Voilà les enfants qui s'agenouillent et qui commencent, chacune à part soi, la récitation du Rosaire.

Tout à coup le visage de Bernadette paraît se transfigurer en effet. Une émotion extraordinaire se peint dans tous ses traits; son regard, plus brillant, semble aspirer une lumière divine.

Les pieds posés sur le roc, vêtue comme la première fois, l'Apparition merveilleuse venait de se manifester à ses yeux.

—Regardez ! dit-elle : la voilà !

Hélas ! la vue des autres n'était pas miraculeusement dégagée comme la sienne du voile de chair qui empêche de voir les corps spiritualisés. Les petites filles n'apercevaient que le rocher désert et les branches de l'églantier, qui descendaient, en faisant mille arabesques, jusqu'au pied de cette niche mystérieuse où Bernadette contemplait un Être inconnu.

Toutefois, la physionomie de Bernadette était telle, qu'il n'y avait pas moyen de douter. L'une des enfants plaça la bouteille d'eau bénite entre les mains de la Voyante.

—Alors Bernadette, se souvenant de ce qu'elle avait promis, se leva, et, secouant vivement et à plusieurs reprises la petite bouteille, elle aspergea la Dame merveilleuse, qui se tenait toute gracieuse à quelques pas devant elle, dans l'intérieur de la niche.

—Si vous venez de la part de Dieu, approchez, dit Bernadette.

A ces mots, à ces gestes de l'enfant, la Vierge s'inclina à plusieurs reprises et s'avança presque sur le bord du rocher. Elle semblait sourire aux précautions de Bernadette et à ses armes de guerre, et, au nom sacré de Dieu, son visage s'illumina.

—Si vous venez de la part de Dieu, approchez, répétait Bernadette . . .

Mais, la voyant si belle, si éclatante de gloire, si resplendissante de bonté céleste, elle sentit son cœur lui faillir au moment d'ajouter : " Si vous venez de la part du Démon, allez-vous-en." Ces paroles, qu'on lui avait dictées, lui semblèrent monstrueuses en présence de l'Être incomparable, et elles s'enfuirent pour jamais de sa pensée sans être montées jusqu'à ses lèvres.

Elle se prosterna de nouveau et continua de réciter le chapelet, que la Vierge semblait écouter, en faisant elle-même glisser le sien entre ses doigts.

A la fin de cette prière, l'Apparition s'évanouit.

En reprenant le chemin de Lourdes, Bernadette était dans la joie. Elle repassait au fond de son âme ces choses si profondément extraordi-

naires. Ses compagnes éprouvaient une vague terreur. La transfiguration du visage de Bernadette leur avait montré la réalité d'une Apparition surnaturelle. Or tout ce qui dépasse la nature l'effraie. "Eloignez-vous de nous, Seigneur, de peur que nous ne mourions" disaient les Juifs du Vieux Testament.

—Nous avons peur, Bernadette. Ne retournons plus ici. Ce que tu as vu vient peut-être pour nous faire du mal, disaient à la jeune Voyante ses compagnes craintives.

Comme elles l'avaient promis, les enfants rentrèrent pour les Vêpres. A la sortie de l'Eglise, la beauté du temps attira sur la route une partie de la population, allant, venant, devisant aux derniers rayons du soleil, si doux en ces splendides jours d'hiver. Le récit des petites filles circula çà et là dans quelques groupes de promeneurs. Et c'est ainsi que le bruit de ces choses étranges commença à se répandre dans la ville. La rumeur, qui n'avait d'abord agité qu'une humble société d'enfants, grossissait comme un flot qui monte et pénètre de l'une à l'autre dans les couches populaires. Les carriers, très-nombreux en ce pays, les couturières, les ouvriers, les paysans, les servantes, les bonnes femmes, les pauvres gens s'entretenaient, ceux-ci pour y croire, ceux-là pour la contester, d'autres pour en rire, plusieurs pour l'exagérer et broder des contes, de ce prétendu fait de l'Apparition. Sauf une ou deux exceptions, la bourgeoisie ne prit pas même la peine d'arrêter sa pensée à ces enfantillages.

Chose singulière ! le père et la mère de Bernadette, tout en croyant à sa pleine sincérité, considéraient l'Apparition comme une illusion.

—C'est une enfant, disaient-ils. Elle a cru voir ; mais elle n'a rien vu. Ce sont des imaginations de petites filles.

Toutefois, la précision extraordinaire des récits de Bernadette les préoccupait. Par moments, entraînés par l'accent de leur fille, ils se sentaient ébranlés dans leur incrédulité. Tout en désirant qu'elle n'allât plus à la Grotte, ils n'osaient plus le lui défendre.

Elle n'y revint pourtant point jusqu'au jeudi.

Durant ces premiers jours de la semaine, plusieurs personnes parmi les gens du peuple vinrent chez les Soubirous interroger Bernadette. Les réponses de l'enfant furent nettes et précises. Elle pouvait être dans l'illusion ; mais il suffisait de la voir et de l'entendre pour être certain de sa bonne foi. Sa parfaite simplicité, son âge innocent, l'accent irrésistible de ses paroles, je ne sais, dans tout cet ensemble, quelle autorité étonnante imposaient la confiance, et, la plupart du temps, déterminaient la conviction. Tous ceux qui la voyaient sortaient de leur entretien complètement convaincus de sa véracité, et persuadés qu'un fait extraordinaire s'était passé aux Roches Massabielle.

La déclaration d'une petite fille ignorante ne pouvait pourtant pas suffire pour établir un événement aussi entièrement en dehors de la marche

ordinaire des choses. Il fallait d'autres preuves que la parole d'une enfant.

Qu'était-ce, d'ailleurs, que cette Apparition, en la supposant réelle ? Était-ce un esprit de lumière ou un ange de l'abîme ? N'était-ce point quelque âme en souffrance, errante et demandant des prières ? ou bien telle ou telle personne, morte naguère dans le pays en odeur de sainteté, et se manifestant dans sa gloire ?—La foi et la superstition proposaient chacune leurs hypothèses.

Les cérémonies funèbres du mercredi des Cendres contribuèrent-elles à incliner vers l'une de ces solutions une jeune fille et une dame de Lourdes ? Virent-elles, dans la blancheur éclatante des vêtements de l'Apparition, quelque idée de linceul ou quelque apparence de fantôme ? Nous ne savons. La jeune fille se nommait Antoinette Peyret et faisait partie de la Congrégation des Enfants de Marie ; l'autre était Mme Millet. (1).

—C'est sans doute quelque âme du Purgatoire qui implore des Messes, pensèrent-elles.

Et elles allèrent trouver Bernadette.

—Demande à cette Dame qui elle est et ce qu'elle veut, lui dirent-elles. Qu'elle te l'explique ; ou mieux encore, comme tu pourrais ne pas bien comprendre, qu'elle te le mette par écrit.

Bernadette, qui se sentait, par un mouvement intérieur, vivement portée à retourner à la Grotte, obtint de ses parents une nouvelle permission ; et le lendemain matin, jeudi 18 février, vers six heures, à la naissance de l'aube, après avoir entendu à l'église la Messe de cinq heures et demie, elle prit, avec Antoinette Peyret et Mme Millet, la direction de la Grotte.

La réparation du moulin de M. de Laffite était terminée et le canal qui le faisait mouvoir avait été rendu à son libre cours ; de sorte qu'il était impossible de passer comme auparavant par l'île du Châlet pour se rendre au bout du village. Il fallait monter sur le flanc des Espélugues, en prenant un chemin fort malaisé qui conduisait à la forêt de Lourdes, redescendre ensuite par des casse-cou jusqu'à la Grotte, au milieu des rochers et du tertre, rapide et sablonneux, de Massabielle.

Devant ces difficultés inattendues, les deux compagnes de Bernadette furent un peu effrayées. Celle-ci, au contraire, parvenue en cet endroit, éprouva comme un frémissement, comme une hâte d'arriver. Il lui semblait que quelqu'un d'invisible la soulevait et lui prêtait une énergie inaccoutumée. Elle, d'ordinaire si frêle, se sentait forte en cet instant. Son pas devint si rapide à la montée de la côte, qu'Antoinette et Mme Millet, toutes deux dans la force de l'âge, avaient peine à la suivre. Son asthme, qui lui interdisait toute course précipitée, paraissait avoir momen

(1) Ces deux personnes vivent encore.

A moins d'indication contraire, toutes les personnes nommées dans le cours de ce ouvrage sont encore vivantes, et on peut les interroger. Nous voulons mettre nos lecteurs à même de vérifier et de contrôler toutes nos assertions.

tranément disparu. Arrivée au sommet, elle n'était ni haletante ni fatiguée. Tandis que ses deux compagnes ruisselaient de sueur, son visage était calme et reposé. Elle descendit les rochers, qu'elle franchissait pourtant pour la première fois, avec la même aisance et la même agilité, ayant toujours conscience d'un invisible appui qui la guidait et qui la soutenait. Sur ces pentes à peu près à pic, au milieu de ces pierres roulantes, au-dessus de l'abîme, son pas était aussi ferme et aussi assuré que si elle eût marché sur le sol large et plan d'une grande route. Madame Millet et Antoinette n'essayèrent pas de la suivre dans cette impossible allure. Elles descendirent avec la lenteur et les précautions nécessitées par une voie si périlleuse.

Bernadette arriva par conséquent à la Grotte quelques minutes avant elles. Elle se prosterna, commença la récitation du chapelet, en regardant la niche, encore vide, que tapissaient les branches de l'églantier.

Tout à coup elle pousse un cri. La clarté bien connue de l'auréole rayonne dans le fond de l'excavation ; une Voix se fait entendre et l'appelle. La merveilleuse Apparition se trouvait encore une fois de bout à quelques pas au-dessus d'elle. La Vierge admirable penchait vers l'enfant son visage tout illuminé d'une sérénité éternelle ; et, d'un geste de sa main, elle lui faisait signe d'approcher.

En ce moment arrivaient, après mille efforts pénibles, les deux compagnes de Bernadette, Antoinette et Mme Millet. Elles aperçoivent les traits de l'enfant, transfigurés par l'extase.

Celle-ci les entend et les voit.

— Elle est là, dit-elle. Elle me fait signe d'avancer.

— Demande-lui si Elle est fâchée que nous soyons ici avec toi. Sans cela nous nous retirerions.

Bernadette regarda la Vierge, invisible pour tout autre qu'elle, écouta un instant et se retourna vers ses compagnes.

— Vous pouvez rester, répondit-elle.

Les deux femmes s'agenouillèrent à côté de l'enfant et allumèrent un cierge béni qu'elles avaient apporté.

C'était sans doute la première fois, depuis la création du monde, qu'une telle lueur brillait en ce lieu sauvage. Cet acte si simple, qui semblait inaugurer un sanctuaire, avait en lui-même une mystérieuse solennité.

A supposer que l'Apparition fût divine, ce signe d'adoration visible, cette humble petite flamme allumée par deux pauvres femmes de la campagne ne s'éteindrait plus, et irait chaque jour grandissant dans la longue série des siècles. Le souffle de l'incrédulité aurait beau s'épuiser en efforts, l'orage de la persécution aurait beau se lever ; cette flamme, entretenue par la foi des peuples, continuerait de monter, droite et inextinguible, vers le trône de Dieu. Tandis que ces rustiques mains, sans doute inconscientes d'elles-mêmes, l'allumaient ainsi en toute simplicité et

pour la première fois dans cette Grotte inconnue où priait une enfant, l'aube, blanchissante d'abord, avait successivement pris la teinte de l'or et celle de la pourpre, et le Soleil qui devait bientôt, à travers et malgré les nuages, inonder la terre de sa lumière, commençait à poindre derrière la cime des monts.

Bernadette, ravie en extase, contemplant la beauté sans tache. *Tota pulchra es, amica mea, et macula non est in te.*

Ses compagnes l'interpellèrent de nouveau.

—Avance vers Elle, puisqu'Elle t'appelle et te fait signe. Approche-toi. Demande-lui qui Elle est ? pourquoi elle vient ici ? . Est-ce une âme du Purgatoire qui implore des prières, qui souhaite qu'on dise des Messes pour elle ? . Prie-la d'écrire sur ce papier ce qu'elle désire. Nous sommes disposées à faire tout ce qu'elle veut, tout ce qui est nécessaire pour son repos.

La Voyante prit le papier, l'encre et la plume qu'on lui tendait, et s'avança vers l'Apparition, dont le regard maternel l'encouragea en la voyant approcher.

Pourtant, à chaque pas que faisait l'enfant, l'Apparition reculait peu à peu dans l'intérieur de l'excavation. Bernadette la perdit de vue un instant et pénétra sous la voûte de la Grotte d'en bas. Là, toujours au-dessus d'elle mais beaucoup plus près, dans l'ouverture de la niche, elle revit la Vierge rayonnante.

Bernadette, tenant en main les objets qu'on venait de lui donner, se dressa sur ses pieds pour atteindre, avec ses petits bras et sa modeste taille, à la hauteur où se tenait debout l'Etre surnaturel.

Ses deux compagnes s'avancèrent aussi pour tâcher d'entendre l'entretien qui allait s'engager. Mais Bernadette, sans se retourner, et comme obéissant elle-même à un geste de l'Apparition, leur fit signe de la main de ne point approcher.

Toutes confuses, elles se retirèrent un peu à l'écart.

—Ma Dame, dit l'enfant, si vous avez quelque chose à me communiquer, voudriez-vous avoir la bonté d'écrire qui vous êtes et ce que vous désirez.

La divine Vierge sourit à cette demande naïve. Ses lèvres s'ouvrirent et elle parla :

—Ce que j'ai à vous dire, répondit-Elle, je n'ai point besoin de l'écrire. Faites-moi seulement la grâce de venir ici pendant quinze jours.

—Je vous le promets, dit Bernadette.

La Vierge sourit de nouveau et fit un signe de satisfaction, montrant ainsi sa pleine confiance en la parole de cette pauvre paysanne de quatorze ans.

Elle savait que la petite bergère de Bartrès était comme ces enfants très-purs dont Jésus aimait à caresser les têtes blondes, en disant : " Le royaume des cieux est pour ceux-là qui leur ressemblent."

A la parole de Bernadette, Elle répondit, elle aussi, par un engagement solennel :

—Et Moi, dit-elle. Je vous promets de vous rendre heureuse, non point dans ce monde, mais dans l'autre.

A l'enfant qui lui accordait quelques jours, Elle assurait, en compensation, l'éternité.

Bernadette, sans perdre de vue l'Apparition, retourna vers ses compagnes.

Elle remarqua que, tout en la suivant elle-même des yeux, la Vierge reposa un long moment et avec bienveillance son regard sur Antoinette Peyret, celle des deux qui n'était point mariée et qui faisait partie de la Congrégation des Enfants de Marie.

Elle leur répéta ce qui venait de se passer

—Elle te regarde en ce moment, dit la Voyante à Antoinette.

Celle-ci fut toute saisie de cette parole, et, depuis cette époque, elle vit de ce souvenir.

—Demande-lui, dirent-elles, si cela la contrarierait que, durant cette Quinzaine, nous vinssions t'accompagner ici tous les jours ?

Bernadette s'adressa à l'Apparition.

—Elles peuvent revenir avec vous, répondit la Vierge, elles et d'autres encore. Je désire y voir du monde.

En disant ces mots, elle disparut, laissant après elle cette clarté lumineuse dont elle était entourée et qui s'évanouit elle-même peu à peu.

Cette fois-là, comme les autres, l'enfant remarqua un détail qui semblait comme la loi de cette auréole dont la Vierge était constamment entourée.

—Quand la Vision a lieu, disait-elle en son langage, je vois la lumière tout d'abord et ensuite la " Dame ; " quand la Vision cesse, c'est la " Dame " qui disparaît la première et la lumière en second lieu.

LIVRE DEUXIÈME.

La Quinzaine.— Emotion publique.— La Libre-Pensée.— Le Clergé.— Le curé Peyramale.— Le monde officiel.— La Police.— M. Jacomet.— Apparition du 21 Février.

— Interrogatoire de Bernadette par Jacomet.— Les foules.— Absence de la Vision.

— Apparition du 23 Février ; le secret ; la mission.

De retour à Lourdes, Bernadette dut parler à ses parents de la promesse qu'elle venait de faire à la Dame mystérieuse, et des quinze jours consécutifs pendant lesquels elle devait se rendre à la Grotte. De leur côté, Antoinette et Mme. Millet racontèrent ce qui s'était passé, la merveilleuse transfiguration de l'enfant durant l'extase, les paroles de l'Apparition, l'invitation de revenir pendant la Quinzaine. Le bruit de ces étranges choses se propagea aussitôt de toutes parts, et, franchissant bien vite les

couches populaires, jeta, soit dans un sens, soit dans un autre, la plus profonde agitation dans la société de ce pays. Ce jeudi, 18 Février 1858, était précisément jour de marché à Lourdes. Il y avait comme à l'ordinaire beaucoup de monde, de sorte que, le soir même, la nouvelle des visions, vraies ou fausses, de Bernadette, se répandit dans la montagne et dans les vallées, à Bagnères, à Tarbes, à Cauterets, à Saint-Pé, à Nay, dans toutes les directions du département et dans les villes du Béarn les plus rapprochées. Dès le lendemain, une centaine de personnes se trouvaient déjà à la Grotte au moment où Bernadette y arriva. Le surlendemain, il y en avait quatre ou cinq cents. On en comptait plusieurs milliers le dimanche matin.

Que voyait-on cependant ? qu'entendait-on sous ces roches sauvages ? Rien, absolument rien, sinon une pauvre enfant en prière, qui disait voir et qui disait entendre. Plus petite en apparence était la cause, plus inexplicable humainement était l'effet.

Il fallait, prétendaient les croyants, ou que le reflet d'en haut fût réellement visible sur cette enfant, ou que le souffle de Dieu, qui agite les cœurs comme il veut, eût passé sur ces multitudes. *Spiritus ubi vult spirat.*

Un courant électrique, une irrésistible puissance à laquelle nul ne pouvait se soustraire, semblaient avoir soulevé cette population à la parole d'une ignorante bergère. Dans les chantiers, dans les ateliers, dans l'intérieur des familles, dans les réunions, parmi les laïques et parmi le clergé, chez les pauvres et chez les riches, au cercle, dans les cafés, dans les auberges, sur les places, dans les rues, le soir, le matin, en particulier, en public, on ne s'entretenait que de cela. Qu'on fût sympathique, qu'on fût hostile, qu'on ne fût ni l'un ni l'autre, mais seulement curieux ou inquiet de la vérité, il n'était personne dans le pays dont ces événements singuliers ne fussent en ce moment là plus violente, j'allais dire l'unique préoccupation.

L'instinct populaire n'attendait pas que l'Apparition eût dit son nom pour la reconnaître.—C'est sans doute la Sainte Vierge, disait-on de tous côtés dans la multitude.

Devant l'autorité, si minime en elle-même, d'une petite fille de treize à quatorze ans, prétendant voir et entendre ce que nul autour d'elle ne voyait ni n'entendait, les philosophes du pays, nourris à la prose puissante des journaux, avaient beau jeu contre la Superstition :

— Cette enfant n'a pas même l'âge de prêter serment ; on l'écouterait à peine devant un tribunal, déposant sur un fait insignifiant ; et on veut la croire quand il s'agit d'un événement impossible, d'une Apparition ? N'est-il pas évident que c'est une comédie, ourdie dans quelque intérêt d'argent par la famille ou par le parti-prêtre ? Il suffit de deux yeux clairvoyants pour percer à jour cette misérable intrigue. Le premier venu d'entre nous n'en aurait pas pour dix minutes.

Quelques-uns de ceux qui tenaient ce langage voulurent voir Bernadette, l'interroger, assister à ses extases. Les réponses de l'enfant furent simples, naturelles, sans aucune contradiction, faites avec un accent de vérité auquel il était impossible de se méprendre, et qui portait dans les esprits les plus prévenus la conviction de son entière sincérité. Quant aux extases, ceux qui avaient vu à Paris les grandes actrices de notre temps, déclarèrent que l'art ne pouvait aller jusque là. Le thème de la comédie ne tint pas vingt-quatre heures devant l'évidence.

Les savants, ceux qui avaient laissé d'abord les philosophes trancher la question, prirent en ce moment le haut du pavé :

Nous connaissons parfaitement cet état, déclarèrent-ils. Rien n'est plus naturel. Cette petite fille est sincère dans ses réponses, parfaitement sincère ; mais elle est hallucinée ; elle croit voir et ne voit pas, elle croit entendre et n'entend pas. Quant à ses extases, également sincères de sa part, elles ne relèvent ni de la comédie ni de l'art, qui seraient impuissants à produire de tels résultats ; elles relèvent de la Médecine. La fille Soubirous est atteinte d'une maladie ; elle est cataleptique. Un dérangement du cerveau compliqué d'un trouble musculaire et nerveux, voilà toute l'explication des phénomènes dont le populaire fait tant de bruit. Rien n'est plus simple.

La petite feuille hebdomadaire de la localité, le *Lavedan*, journal avancé qui paraissait habituellement en retard, différa son tirage d'un jour ou de deux pour parler de cet événement, et, dans un article aussi hostile qu'il sut le faire, il résuma les hautes considérations de philosophie et de médecine élaborées par les fortes têtes de l'endroit. Dès ce moment, c'est-à-dire dès le vendredi soir ou le samedi, le thème de la comédie était déjà abandonné devant la clarté des faits, et Messieurs de la Libre Pensée n'y revinrent plus, comme on peut le constater par tous les journaux d'alors.

Conformément à la tradition universelle de la Haute Critique en matière de religion, le bon rédacteur du *Lavedan* commençait par calomnier un peu et par insinuer que Bernadette et ses compagnes étaient des voleuses :

“ Trois enfants en bas âge étaient allées ramasser des branches d'arbres, débris d'une coupe faite aux portes de la ville. Ces filles, se voyant surprises par le propriétaire, s'enfuirent à toutes jambes dans l'une des grottes qui avoisinent le chemin de la forêt de Lourdes.” (1.)

C'est toujours de cette façon que la Libre Pensée a écrit l'histoire. Après cette loyale action, qui témoignait clairement de son bon vouloir et de son admirable équité, le rédacteur du *Lavedan* faisait, sans de trop grosses inexactitudes, le récit des faits mêmes qui se passaient aux Roches

(1.) Le *Lavedan* du 18 Février 1858. Malgré la date, ce numéro ne parut en réalité que le 18 au soir, ou le 20, ainsi que le prouvent, dans le texte, les faits eux-mêmes, et, aux annonces, un extrait d'un jugement postérieur à la date du Journal.

de Massabielle. Ils étaient trop notoires, ils avaient trop de témoins pour être niés.

“ Nous ne raconterons pas,” ajoutait-il, “ les mille versions qui ont été faites à ce sujet ; nous dirons seulement que la jeune fille va chaque matin prier à l’entrée de la Grotte, un cierge à la main, escortée de cinq cents personnes. Là, on la voit passer du plus grand recueillement à un doux sourire et retomber ensuite dans un état extatique des plus prononcés ; des larmes s’échappent de ses yeux immobiles, qui restent constamment fixés sur l’endroit de la Grotte où elle croit voir la sainte Vierge.—Nous tiendrons nos lecteurs au courant de cette aventure, qui trouve chaque jour de nouveaux adeptes.”

De comédie, de jonglerie, pas un mot. On sentait que, de ce côté, tout s’écroulait au premier entretien avec l’enfant, au premier regard jeté sur Bernadette en extase, sur les larmes, qui par moment inondaient ses joues. L’excellent rédacteur, pour mieux faire croire qu’elle était malade, affectait de la plaindre. Il ne parlait d’elle qu’en la nommant avec une douce commisération : “ la pauvre visionnaire.” “ Tout,” disait-il dès les premiers mots, “ fait supposer que cette jeune fille est atteinte de catalepsie.”

L’hallucination, la catalepsie,” étaient les deux grands mots des savants de Lourdes. “ Sachez bien,” répétaient-ils souvent, “ qu’il n’y a pas de surnaturel, que la Science en a fait pleine justice. La Science explique tout, la Science seule est certaine. Elle compare, elle juge, elle ne voit que les faits. Le Surnaturel était bon dans ces siècles d’ignorance où le monde était abruti dans la superstition, où l’on ne savait pas observer ; mais maintenant nous le défions de se produire : nous sommes là. Voilà bien la stupidité du peuple ! Parce qu’une petite fille est malade ; parce que, dans sa fièvre, elle a des lubies, tous ces imbéciles crient au miracle. Il faut que la bêtise humaine dépasse toute mesure, pour voir une Apparition dans ce qui ne paraît pas, et une Voix dans ce que personne n’entend. Que la prétendue Apparition arrête le Soleil comme Josué ; qu’elle frappe le rocher comme Moïse et qu’elle en fasse jaillir de l’eau ; qu’elle guérisse des incurables, que, d’une façon quelconque, elle commande à la Nature : alors nous croirons. Mais qui ne sait que de pareilles choses n’arrivent jamais et ne sont jamais arrivées.”

Tels étaient, en ces termes ou en d’autres, les propos qui s’échangeaient du matin au soir, entre les sagaces intelligences qui représentaient à Lourdes la Médecine et la Philosophie.

La plupart de ces penseurs avaient assez vu Bernadette pour constater qu’elle ne jouait pas la comédie. Cela suffisait à leur esprit d’examen. De ce qu’elle était manifestement de bonne foi, ils concluaient qu’elle ne pouvait être que folle ou cataleptique. La possibilité de toute autre explication n’était pas même admise par leur ferme génie. Quand on leur pro-

posait d'étudier le fait, de recevoir l'enfant, d'aller ou de retourner à la Grotte, de suivre dans tous leurs détails ces surprenants phénomènes, ils haussaient les épaules, riaient philosophiquement et disaient : " Nous savons tout cela par cœur. Ces crises sont connues. Avant un mois cette enfant sera complètement folle et probablement paralysée."

Quelques-uns pourtant ne raisonnaient pas tout à fait ainsi.

" — De tels phénomènes sont rares, disait l'un des médecins les plus distingués de la ville, M. le docteur Dozous, et, pour mon compte, je ne manquerai pas cette occasion de les examiner avec soin. Les partisans du Surnaturel les jettent trop souvent à la face de la Médecine pour que je ne sois pas curieux, puisqu'ils se produisent aujourd'hui à la portée de mes yeux, de les étudier attentivement et de vider à fond, *de visu* et par expérience, cette célèbre question.

M. Dufa, avocat, et plusieurs membres du barreau ; M. Fougat, président du tribunal ; un grand nombre d'autres, résolurent de se livrer, pendant les quinze jours annoncés à l'avance, aux plus scrupuleuses observations, et de se trouver, autant que possible, aux premières places. A mesure que la chose prenait des proportions plus considérables, le nombre des observateurs augmentait.

Quelques médecins, quelques Socrates autochtones, quelques philosophes locaux se disant Voltairiens pour faire croire qu'ils avaient lu Voltaire, se roidissaient seuls contre leur propre curiosité et tenaient à honneur de ne pas figurer dans la foule stupide qui chaque jour allait grossissant. Comme cela arrive presque toujours, ces fanatiques du Libre Examen avaient pour principe de ne pas examiner du tout. Pour eux aucun fait n'était digne d'attention, qui dérangeait les dogmes inflexibles qu'ils avaient appris dans le *Credo* de leur journal. Du haut de leur infailible sagesse, sur la porte de leur boutique, à la dévanture du café, aux fenêtres du cercle, ces esprits de premier ordre voyaient passer avec un dédain transcendant les innombrables flots humains que je ne sais quel vertige emportait vers la Grotte.

Le Clergé, naturellement, était fortement impressionné par tous ces faits ; mais, avec un tact et un bon sens merveilleux, il avait pris, dès le commencement, une attitude des plus réservées et des plus prudentes.

Le Clergé, surpris comme tout le monde par l'événement singulier qui s'était brusquement emparé de l'attention publique, se préoccupait vivement d'en connaître la nature. Là où, dans sa largeur d'idées, le Voltairianisme local ne voyait qu'une solution possible, le Clergé en voyait plusieurs. Le fait pouvait être naturel ; et, dans ce cas, être produit par une comédie très-habile ou par une maladie très-étrange : mais il pouvait être surnaturel ; et alors, il y avait à examiner si ce Surnaturel était diabolique ou divin. Dieu a ses miracles, mais le démon a ses prestiges.— Le clergé savait toutes ces choses, et il résolut d'étudier avec un soin

extrême les moindres circonstances de l'événement qui était en train de se produire. Il avait d'ailleurs, dès les premiers moments, accueilli avec une très-grande défiance le bruit d'un fait aussi surprenant. Toutefois, ce pouvait être divin, et il n'entendait pas se prononcer à la légère.

L'enfant dont le nom était devenu subitement si célèbre dans ce pays, était complètement inconnue des prêtres de la ville. Depuis les quinze jours de sa rentrée à Lourdes chez ses parents, elle allait au catéchisme ; mais l'ecclésiastique chargé cette année-là d'instruire les enfants, M. l'abbé Pomian, ne l'avait point remarquée. Il l'avait pourtant interrogée une fois ou deux, mais sans savoir son nom et sans faire aucune attention à sa personne, perdue qu'elle était dans la foule des enfants, ignorée encore comme le sont habituellement les dernières venues. Lorsque toutes les populations accouraient déjà à la Grotte, vers le troisième jour de la Quinzaine demandée par l'Apparition mystérieuse, M. l'abbé Pomian, désirant connaître cette enfant extraordinaire dont on parlait de toutes parts, l'appela par son nom au catéchisme, comme il avait coutume de le faire quand il voulait interroger. Au nom de Bernadette Soubirous, une petite fille, assez chétive et pauvrement vêtue, se leva humblement. L'ecclésiastique ne remarqua en elle que sa simplicité, et aussi son extrême ignorance de toute matière religieuse.

La paroisse avait en ce moment à sa tête M. l'abbé Peyramale, âgé d'environ cinquante ans, il était, depuis déjà deux années, curé-doyen de la ville et du canton de Lourdes.

En chaire, sa parole, apostolique toujours, était quelquefois rude ; elle poursuivait tout ce qui était mal, et aucun abus, aucun désordre moral, d'où qu'il vint, ne le trouvait indifférent ou faible. Souvent la société de l'endroit, flagellée dans quelqu'un de ses vices ou de ses travers par l'ardente parole du pasteur, avait jeté les hauts cris. Il ne s'en était point ému et avait fini presque toujours par être, Dieu aidant, vainqueur dans la lutte.

Ces hommes de devoir sont gênants ; et on leur pardonne rarement l'indépendance et la sincérité de leur langage. On le pardonnait pourtant à celui-là : car, lorsqu'on le voyait cheminer par la ville avec sa soutane rapiécée et reprise, ses gros souliers raccommodés et son vieux tricorne déformé, on savait que l'argent de sa garde-robe s'employait à secourir les malheureux. Ce prêtre, si austère dans ses mœurs, si sévère dans ses doctrines, était d'une bonté de cœur inexprimable, et il dépensait son patrimoine à faire le bien, aussi obscurément qu'il le pouvait. Mais son humilité n'avait pu parvenir à cacher comme il l'eût voulu sa vie de dévouement ; la reconnaissance des pauvres avait parlé : la vie privée est d'ailleurs bien vite percée à jour dans les petites villes, et il était devenu l'objet de la vénération générale. Rien qu'à voir la façon dont ses paroissiens ôtaient leur chapeau quand il passait dans la rue ; rien qu'à l'accent

familier, affectueux et content, dont les pauvres gens, assis sur le pas de leur porte, disaient : “ Bonjour, Monsieur le Curé ! ” on devinait qu'un lien sacré, celui du bien modestement accompli, unissait le pasteur à ses ouailles. Les Libres Penseurs disaient de lui : “ il n'est pas toujours commode, mais il est charitable et ne tient pas à l'argent. C'est le meilleur des hommes, malgré la soutane.”

Plein d'abandon et de bonhomie dans la vie privée, ne supposant alors jamais le mal et se laissant même quelquefois tromper par des gens qui exploitaient sa bonté, il était, comme prêtre, prudent jusqu'à la défiance dans tout ce qui touchait aux choses de son Ministère et à l'intérêt éternel de la Religion. L'homme pouvait être parfois abusé, le prêtre jamais. Il y a des grâces d'état.

Ce prêtre éminent unissait à un cœur d'apôtre un bon sens d'une rare fermeté et un caractère que rien au monde ne pouvait faire fléchir quand il s'agissait de la Vérité. Les événements ne devaient pas tarder à mettre en lumière ces qualités de premier ordre. En le plaçant à Lourdes à cette époque, la Providence avait eu ses desseins. *

Domptant en cela sa peu expectante nature, M. l'abbé Peyramale, avant de permettre à son clergé de faire un seul pas et de se montrer à la Grotte, avant de se le permettre à lui-même, résolut d'attendre que les événements eussent pris un caractère nettement déterminé, que les preuves se fussent produites dans un sens ou dans l'autre, et que l'autorité ecclésiastique eût prononcé.

Il chargea quelques laïques intelligents et sûrs de se rendre aux Roches Massabielle toutes les fois que Bernadette et la multitude s'y transporteraient, et de le tenir au courant, jour par jour et heure par heure, de ce qui se passerait ; mais, en même temps qu'il prenait ses mesures pour être parfaitement renseigné, il les prenait aussi pour ne compromettre en rien le Clergé dans cette affaire, dont la véritable nature était encore douteuse.

“ Laissons faire,” disait-il aux impatients. “ Si, d'un côté, nous sommes rigoureusement obligés d'examiner avec une extrême attention les faits qui se passent en ce moment, de l'autre, la plus vulgaire prudence nous interdit de nous mêler de nos personnes à la foule qui court vers la Grotte en chantant des cantiques. Abstenons-nous d'y paraître, et ne nous exposons ni à consacrer par notre présence une supercherie ou une illusion, ni à combattre par une décision prématurée, par une attitude hostile, une œuvre venant peut-être de Dieu.

* Du plus profond de mon cœur je demande pardon à M. l'abbé Peyramale du bien que je dis ici de lui et dont l'expression, je le sais, le fera souffrir cruellement. Pour imposer cette souffrance à son humilité, il a fallu, non-seulement l'intérêt spéculatif de la vérité, mais encore la nécessité où je suis, en écrivant cette histoire, de tout dire, pour montrer les voies secrètes de Dieu et l'action manifeste de sa main.

Historien, j'écris sans haine et sans amitiés personnelles. Je considère comme un devoir, et je me suis fait une loi absolue d'exposer la vérité, telle que Dieu me permet de la voir et de la traduire, au risque de blesser l'humilité des bons ou l'orgueil des méchants.

“ Quant à nous y rendre en simples spectateurs, cela n'est pas possible, avec le costume que nous portons. La population, voyant un prêtre au milieu d'elle, se grouperait d'elle-même autour de lui, pour qu'il marchât en tête et entonnât les prières. Or, s'il cédait à la pression publique ou à son enthousiasme irréféchi, et que plus tard on découvrit que ces Apparitions sont une illusion ou un mensonge, qui ne voit à quel point la Religion en serait compromise dans la personne du Clergé ? S'il résistait, au contraire, et que plus tard l'œuvre de Dieu devînt manifeste, cette résistance n'aurait-elle pas les mêmes conséquences fâcheuses ?

“ Abstenons-nous donc, puisque nous ne pourrions que compromettre Dieu, soit dans les œuvres qu'il entend accomplir, soit dans le saint Ministère qu'il a daigné nous confier.”

Quelques-uns, dans l'ardeur de leur zèle, insistaient :

“ — Non, répondait-il avec fermeté, nous n'aurions à intervenir que s'il venait à sortir de là quelque hérésie manifeste, quelque superstition, quelque désordre. Alors seulement notre devoir serait nettement tracé par les faits eux-mêmes. Aux mauvais fruits nous jugerions le mauvais arbre, et nous devrions accourir au premier symptôme de mal pour préserver notre troupeau.

“ Mais jusqu'ici rien de tel ne se produit : tout au contraire, la foule, dans le plus grand recueillement, se borne à prier la sainte Vierge, et la piété des fidèles paraît augmenter.

“ Sachons donc attendre, en nous livrant, à part nous, à un examen nécessaire, la décision suprême que devra porter sur ces faits la sagesse épiscopale.

“ Si ces faits sont de Dieu, ils n'ont pas besoin de nous, et le Tout-Puisant saura bien, sans notre pauvre secours, surmonter tous les obstacles et tourner les choses au gré de son dessein.

“ Si cette œuvre, au contraire, n'est pas de Dieu ; il marquera lui-même le moment où nous devons intervenir pour la combattre en son nom.

“ En un mot : “ Laissons agir la Providence.”

Telles furent les raisons profondes, les considérations de haute sagesse qui déterminèrent en ces circonstances M. le curé Peyramale à interdire formellement à tous les prêtres placés sous sa juridiction de paraître à la Grotte de Massabielle, et à s'abstenir lui-même d'y aller.

Mgr. Laurence, évêque de Tarbes, approuva cette prudente réserve, et étendit même à tous les ecclésiastiques du diocèse la défense de se mêler en quoi que ce soit des événements de Lourdes. Lorsqu'un prêtre, soit au tribunal de la Pénitence, soit ailleurs, était interrogé sur le pèlerinage de la Grotte, la réponse était faite d'avance :

“ — Nous n'y allons pas nous-mêmes et ne pouvons par conséquent nous prononcer sur ces faits que nous ne connaissons pas suffisamment. Mais il est évidemment loisible à tout fidèle de s'y rendre, si cela lui con-

vient, et d'examiner des faits jusqu'ici en dehors de toute décision ecclésiastique. Allez-y ou n'y allez pas : nous n'avons ni à vous le conseiller, ni à vous le défendre,—ni à vous y autoriser, ni à vous l'interdire."

Une telle attitude de stricte neutralité était, il faut le dire, des plus difficiles à garder : car chaque prêtre devait avoir à lutter en cette occasion, non-seulement contre la pression populaire, mais encore contre son propre désir, assurément bien légitime, d'assister de sa personne aux choses extraordinaires qui peut-être étaient sur le point de s'accomplir.

Cette ligne de conduite, quelque malaisée qu'elle pût être à tenir, fut pourtant observée. Au milieu de ces populations, soulevées tout à coup comme un Océan par un souffle inconnu, et poussées vers la mystérieuse roche où l'Apparition surnaturelle s'entretenait avec une enfant, le Clergé tout entier, sans une seule exception, s'abstint de paraître. Dieu, qui dirigeait invisiblement toutes choses, donna à ses prêtres la force de ne point céder à ce courant inouï et de demeurer immobiles au sein de ce prodigieux mouvement. Cette immense abstention du Clergé devait montrer manifestement que la main et l'action de l'homme n'étaient pour rien en ces événements, et qu'il fallait en chercher la cause ailleurs, ou pour mieux dire plus haut.

Cela ne suffisait point cependant. La Vérité a besoin d'un autre creuset. Il faut qu'étant sans soutien, elle résiste par elle-même et par elle seule aux grandes forces humaines déchaînées contre elle. Il lui faut donc des persécuteurs, des ennemis furieux, des adversaires habiles à tendre des pièges. Quand la vérité passe par cette épreuve, les faibles tremblent et ont peur qu'on ne renverse l'œuvre de Dieu. *Quid timetis, modicæ fidei ?* Ces hommes qui la menacent pour le présent, sont ses soutiens dans l'avenir.

Ces adversaires acharnés attestent aux yeux des siècles que telle œuvre, que telle croyance n'a point été établie clandestinement et dans l'ombre, mais bien à la face d'ennemis intéressés à tout voir et à tout contrôler ; ils attestent aux yeux des siècles que les fondements en sont solides, puisque tant d'efforts réunis n'ont pu les ébranler au moment même où ils s'élevaient dans leur faiblesse originelle ; ils attestent que ces bases sont pures, puisque, examinant toutes choses à la loupe grossissante de la malveillance et de la haine, ils n'ont pu y signaler ni un vice ni une tache. Les ennemis sont des témoins non suspects, qui déposent malgré eux, devant la postérité, en faveur même de ce qu'ils ont voulu empêcher ou détruire. Donc, si les Apparitions de la Grotte étaient le point de départ d'une œuvre divine, il fallait, à côté de l'abstention du Clergé, l'hostilité des puissants du monde.

Tandis que l'autorité ecclésiastique, personnifiée dans le Clergé, gardait la sage réserve conseillée par le Curé de Lourdes, l'autorité civile se préoccupait, elle aussi, du mouvement extraordinaire qui était en train de se

produire dans la ville et aux environs, et qui, gagnant de proche en proche tout le département, en avait déjà franchi les limites du côté du Béarn.

Bien qu'il n'advint aucun désordre, ces pèlerinages, ces foules recueillies, cette enfant en extase, inquiétèrent ce monde ombrageux.

Au nom de la liberté de conscience, n'y avait-il pas moyen d'empêcher ces gens de prier, et surtout de prier où bon leur semblait ? Tel était le problème que le libéralisme officiel commençait à se poser.

A des degrés divers, M. Dufour, Procureur impérial ; M. Duprat, Juge de Paix ; le Maire, le Substitut, le Commissaire de Police, et bien d'autres encore, prirent ou donnèrent l'alarme. Un Miracle en plein XIX^e siècle, se produisant tout à coup sans demander la permission et sans autorisation préalable, parut à quelques-uns un intolérable outrage à la Civiliation, une atteinte à la sûreté de l'Etat ; et il importait pour l'honneur de notre lumineuse époque d'y mettre bon ordre. La plupart de ces messieurs ne croyaient point du reste à la possibilité des manifestations surnaturelles, et ils ne pouvaient consentir à voir là-dedans autre chose qu'une imposture ou une maladie. En tout cas, plusieurs se sentaient opposés d'instinct à tout événement, quel qu'il fût, qui pouvait, directement et indirectement, accroître l'influence de la Religion, contre laquelle ils avaient, soit des préventions sourdes, soit des haines avouées.

Sans revenir sur les réflexions que nous faisons tout à l'heure, c'est vraiment une chose digne de remarque de voir que le Surnaturel, toutes les fois qu'il se produit dans le monde, rencontre constamment, sous des noms et des aspects différents, les mêmes oppositions, les mêmes indifférences, les mêmes fidélités. Avec des nuances diverses, Hérode, Caïphe, Pilate, Joseph d'Arimatee, Pierre, Thomas, les Saintes Femmes, les francs ennemis, les lâches, les faibles, les dévoués, les sceptiques, les timides, les héros, appartiennent à tous les temps.

Le Surnaturel n'échappe jamais, notamment, à l'hostilité d'une partie plus ou moins considérable du monde officiel. Seulement, cette hostilité vient tantôt du maître et tantôt des valets.

Le plus intelligent de la petite légion des fonctionnaires de Lourdes, à cette époque, était assurément M. Jacomet, bien que M. Jacomet fût hiérarchiquement le dernier de tous, puisqu'il occupait le modeste emploi de Commissaire de Police. Il était jeune, très-sagace en certaines circonstances, et doué d'un art de parole assez rare chez ses pareils. Sa finesse était extrême. Personne mieux que lui ne comprenait les coquins. Il était merveilleusement apte à déjouer leurs ruses ; et, à ce sujet, on raconte de lui des traits étonnants.

Tel était le Commissaire de Police, tel était le personnage important de Lourdes lorsqu'eurent lieu les Apparitions à la Grotte de Massabielle.

C'était le troisième jour de la Quinzaine, le 21 février, premier Dimanche de Carême.

Avant le lever du soleil, une foule immense, plusieurs milliers de personnes étaient déjà réunies, devant et tout autour de la Grotte, sur les bords du Gave et dans la prairie. C'était l'heure où Bernadette avait coutume de venir. Elle arriva, enveloppée dans son capulet blanc, suivie de quelqu'un des siens, sa mère ou sa sœur. Ses parents avaient assisté la veille ou l'avant-veille à ses extases ; ils l'avaient vue transfigurée, et maintenant ils croyaient.

L'enfant traversa simplement, sans assurance comme sans embarras, la foule qui s'écarta avec respect devant elle en lui livrant passage ; et, sans paraître s'apercevoir de l'attention universelle, elle alla, comme si elle accomplissait une chose toute simple, s'agenouiller et prier au-dessous de la niche où serpentait la branche d'églantier.

Quelques instants après, on vit son front s'illuminer et devenir rayonnant. Le sang, pourtant ne se portait point au visage ; au contraire, elle pâlisait légèrement, comme si la nature fléchissait quelque peu en présence de l'Apparition qui se manifestait devant elle. Tous ses traits montaient, montaient, et entraient comme dans une région supérieure, comme dans un pays de gloire, exprimant des sentiments et des choses qui ne sont point d'ici-bas. La bouche entr'ouverte était béante d'admiration, et paraissait aspirer le Ciel. Les yeux, fixes et bienheureux, contemplaient une beauté invisible, qu'aucun autre regard n'apercevait, mais que tous sentaient présente, que tous, pour ainsi dire, voyaient par réverbération sur le visage de l'enfant. Cette pauvre petite paysanne, si vulgaire en l'état habituel, semblait ne plus appartenir à la terre.

C'était l'Ange de l'innocence, laissant le monde un instant derrière lui et tombant en adoration, au moment où il entr'ouvre les portes éternelles et où il aperçoit le Paradis.

Tous ceux qui ont vu Bernadette en extase, parlent de ce spectacle comme d'une chose qui est tout à fait sans analogue sur la terre. Leur impression après dix années est aussi vive que le premier jour.

Chose remarquable ! quoique son attention fût entièrement absorbée par la contemplation de la Vierge pleine de grâces, elle avait en partie conscience de ce qui se passait autour d'elle.

A un certain moment son cierge s'éteignit ; elle étendit la main pour que la personne la plus proche le rallumât.

Quelqu'un ayant voulu, avec un bâton, toucher l'églantier, elle fit vivement signe de le laisser, et son visage exprima la crainte.—J'avais peur, dit-elle ensuite naïvement, qu'on ne touchât la " Dame " et qu'on ne lui fît du mal.

Un des observateurs dont nous avons cité le nom, M. le docteur Dozous, était à côté d'elle.

—Ce n'est là, pensait-il, ni la catalepsie avec sa roideur, ni l'extase

inconsciente des hallucinés ; c'est un fait extraordinaire, d'un ordre tout à fait inconnu à la Médecine.

Il prit le bras de l'enfant et lui tâta le pouls. Elle parut n'y pas faire attention. Le pouls, parfaitement calme, était régulier comme dans l'état ordinaire.

—Il n'y a donc aucune excitation malade, se dit le savant docteur, de plus en plus bouleversé.

En ce moment, la Voyante fit, sur ses genoux, quelques pas en avant dans la Grotte. L'Apparition s'était déplacée, et c'était maintenant par l'ouverture intérieure que Bernadette pouvait l'apercevoir.

Le regard de la sainte Vierge parut en un instant parcourir toute la terre, et elle le reporta, tout imprégné de douleur, vers Bernadette agenouillée.

—Qu'avez vous ? que faut-il faire ? murmura l'enfant.

—Prier pour les pécheurs, répondit la Mère du genre humain.

En voyant ainsi la douleur voiler, comme un nuage, l'éternelle sérénité de la Vierge bienheureuse, le cœur de la pauvre bergère ressentit tout à coup une cruelle souffrance. Une indicible tristesse se répandit sur ses traits. De ses yeux, toujours tout grands ouverts et fixés sur l'Apparition, deux larmes roulèrent sur ses joues et s'y arrêtèrent, sans tomber.

Un rayon de joie revint enfin éclairer son visage : car la Vierge avait sans doute tourné elle-même son regard vers l'espérance et contemplé, dans le cœur du Père, la source intarissable de la miséricorde infinie descendant sur le monde, au nom de Jésus et par les mains de l'Eglise.

Ce fut en cet instant que l'Apparition s'évanouit. La reine du Ciel venait de rentrer dans son Royaume.

L'auréole, comme de coutume, demeura encore quelques secondes, puis s'effaça insensiblement, pareille à une brume lumineuse qui se fond et disparaît dans l'air.

Les traits de Bernadette descendirent peu à peu. Il sembla qu'elle passait de la région du soleil à celle de l'ombre, et la vulgarité de la terre reprit possession de ce visage, un instant auparavant transfiguré. Ce n'était plus qu'une humble bergère, une petite paysanne que rien en apparence ne distinguait des autres enfants.

Autour d'elle se pressait la foule halatente, anxieuse, émue, recueillie. Nous aurons ailleurs l'occasion de décrire son attitude.

Durant toute la matinée, après la Messe et jusqu'à l'heure des Vêpres, il ne fut bruit à Lourdes que de ces étranges événements, auxquels on donnait naturellement les interprétations les plus diverses.—Pour ceux qui avaient vu Bernadette en extase, la preuve était faite d'une façon qu'ils prétendaient irrésistible. Quelques-uns rendaient leur pensée par des comparaisons assez heureuses : “ Dans nos vallées le Soleil se montre tard, caché qu'il est à l'orient par le Pic et le mont du Ger. Mais, bien

avant de l'apercevoir, nous pouvons remarquer, à l'ouest, le reflet de ses rayons sur les flancs des montagnes de Basturguères, qui deviennent resplendissantes tandis que nous sommes encore dans l'ombre ; et alors, quoique nous ne voyions pas directement le Soleil, mais seulement son reflet sur les pentes, nous affirmons sa présence derrière les masses énormes du Ger. " Basturguères voit le Soleil, disons-nous ; et, si nous étions à la hauteur de Basturguères, nous le verrions aussi." Eh bien ! il en est de même quand on arrête son regard sur Bernadette illuminée par l'invisible Apparition : la certitude est la même, l'évidence toute semblable. Le visage de la Voyante apparaît tout à coup si clair, si transfiguré, si éclatant, si imprégné de rayons divins, que ce reflet merveilleux que nous apercevons nous donne la pleine assurance du centre lumineux que nous n'apercevons pas. Et, si nous n'avions pas, pour nous le cacher, toute une montagne de fautes, de misères, de préoccupations matérielles, d'opacité charnelle ; si nous étions, nous aussi, à la hauteur de cette innocence d'enfant, de cette neige éternelle qu'aucun pied humain n'a foulée, nous aussi, nous verrions, non plus par reflet, mais directement, ce que contemple Bernadette ravie, ce qui rayonne sur ses traits en extase."

De telles raisons, excellentes peut-être en elles-mêmes et concluantes pour ceux qui avaient été témoins de ce spectacle inouï, ne pouvaient être suffisantes pour ceux qui n'avaient rien vu. La providence, à supposer qu'elle fut en réalité dans tout ceci, devait, ce semble, affirmer son action par des preuves, sinon meilleures (puisque presque personne ne résistait à celles-là dès qu'il avait pu les expérimenter), du moins plus palpables. Peut-être était-ce là le profond dessein de Dieu et ne convoquait-il de telles multitudes que pour avoir, à l'heure voulue, d'innombrables et d'irrécusables témoins.

A l'issue des Vêpres, Bernadette sortit de l'Eglise avec la troupe des fidèles. Elle était, comme on le pense bien, l'objet de l'attention générale. On l'interrogeait, on l'entourait. La pauvre enfant, embarrassée de ce concours, répondait tout simplement, et tâchait de percer la foule afin de rentrer chez elle.

En ce moment, un homme revêtu des insignes de la force publique, un Sergent de ville, Officier de police, s'approcha d'elle et la toucha sur l'épaule.

Au nom de la Loi, dit-il.

— Que me voulez-vous ? dit l'enfant.

— J'ai ordre de vous prendre et de vous emmener.

— Et où ?

— Chez le Commissaire de Police. Suivez-moi.

Un murmure menaçant parcourut la multitude. Beaucoup de ceux qui étaient là avaient vu, le matin, l'humble enfant transfigurée par l'extase divine, illuminée par les rayons d'en haut. Pour eux, cette petite fille

bénie de Dieu avait quelque chose de sacré. Aussi, quand ils virent l'agent de la force publique porter la main sur elle, ils frémissaient d'indignation et voulurent intervenir. Mais un prêtre, qui sortait en cet instant de l'Eglise, fit signe à la foule de se calmer : — Laissez faire l'Autorité, dit-il.

La multitude émue et troublée avait suivi Bernadette, emmenée par l'agent officiel. Le Commissariat de Police n'était pas loin. Le Sergent entra avec l'enfant, et, la laissant seule dans le corridor, se retourna pour fermer la porte à la clef et au verrou.

Un instant après, Bernadette se trouvait en face de M. Jacomet.

Une foule immense stationnait au dehors.

L'homme très-intelligent qui allait interroger Bernadette se sentait assuré d'un facile triomphe et il s'en était à l'avance hautement réjoui.

Il était de ceux qui repoussaient obstinément l'explication des savants du pays. Il ne croyait ni à la catalepsie, ni à l'hallucination, ni aux diverses, illusions d'une extase malade. La précision des récits qu'on attribuait, à l'enfant, les remarques faites par le docteur Dozous et par plusieurs autres témoins des scènes de la Grotte lui paraissaient inconciliables avec une telle hypothèse. Quant au fait même des Apparitions, il ne croyait point, dit-on, à la possibilité de ces visions ultramondaines, et son génie policier, très-apte à dépister des fripons derrière un fait illégal, n'allait peut-être pas jusqu'à découvrir Dieu derrière un fait surnaturel. Aussi convaincu en lui-même qu'il ne pouvait y avoir que de fausses apparitions, avait-il résolu de trouver, par ruse ou par force, le point de l'erreur et de rendre, aux libres penseurs du Pouvoir ou d'ailleurs, le service signalé de saisir une manifestation surnaturelle, une croyance populaire en flagrant délit d'imposture. Il avait là une admirable occasion de porter un rude coup à la prétendue autorité de toutes les Visions du passé, surtout s'il parvenait à découvrir et à montrer que le Clergé, qui s'abstenait si soigneusement dans cette affaire, la dirigeait ou l'exploitait secrètement.

A supposer que Dieu ne fût pour rien dans cet événement, et que les hommes y fussent pour le tout, le raisonnement de Jacomet était excellent.

A supposer au contraire que Dieu y fût pour le tout, et les hommes pour rien, le malheureux Commissaire de Police s'engageait en ce moment dans la voie la plus funeste.

Dans ces dispositions d'esprit, M. Jacomet avait, dès les premiers jours, fait surveiller avec soin toutes les démarches de Bernadette, pour voir s'il ne surprendrait pas quelque communication mystérieuse entre la Voyante et tel ou tel membre du Clergé, soit de Lourdes, soit des environs. Il avait même, paraît-il, poussé le zèle de ses fonctions jusqu'à placer dans l'église une créature à lui pour avoir l'œil sur le confessionnal. Mais les enfants du Catéchisme se confessaient à tour de rôle toutes les quinzaines ou tous

Les mois, et le tour de Bernadette n'était pas encore venu durant ces jours-là. Tous ces consciencieux efforts n'avaient amené la découverte d'aucune complicité dans les actes de fourberie qu'il attribuait à Bernadette. Il en conclut qu'elle agissait probablement seule, sans cependant renoncer tout à fait à ses soupçons. C'est ce qui constitue son type particulier et son génie propre.

Lorsque Bernadette entra, il arrêta un instant sur elle ses yeux perçants et aigus, qu'il eut l'art merveilleux d'imprégner tout à coup de bonhomie et d'abandon. Lui, qui avait habituellement le verbe haut avec tout le monde, il se montra plus que poli avec la pauvre fille du meunier Soubirous; il fut doux et insinuant. Il la fit asseoir et prit, pour l'interroger, l'air bienveillant d'un véritable ami. (1)

—Il paraît que tu vois une belle Dame à la Grotte de Massabielle, ma bonne petite ? Raconte-moi tout.

Comme il venait de dire ces mots, la porte de la salle s'était ouverte doucement et quelqu'un était entré. C'était M. Estrade, Receveur des Contributions Indirectes, un des hommes considérables de Lourdes et l'un des plus intelligents. Ce fonctionnaire occupait une partie de la maison où demeurait M. Jacomet; et, averti, par la rumeur de la foule, de l'arrivée de Bernadette chez le Commissaire, il avait eu la très-naturelle curiosité d'assister à l'interrogatoire. Il partageait d'ailleurs, au sujet des Apparitions, les idées de Jacomet et il croyait, comme lui, à une fourberie de l'enfant. Il haussait les épaules quand on lui donnait toute explication. Il jugeait ces choses tellement absurdes qu'il n'avait pas même daigné aller à la Grotte regarder les scènes étranges que l'on racontait. Ce philosophe s'assit un peu à l'écart, après avoir fait signe au Commissaire de ne point s'interrompre. Tout cela se passa sans que Bernadette parût y faire grande attention.

La scène et le dialogue des deux interlocuteurs se trouvèrent ainsi avoir un témoin. (1.)

(1) Nous ne pouvons évidemment, après que dix ans écoulés ont passé sur la mémoire des témoins de cette histoire, garantir les termes exacts de ce dialogue et de quelques autres que l'on trouvera dans le cours de ce récit. Nous en donnons le sens et la physionomie générale, tout en essayant, grâce aux innombrables pièces que nous avons en mains, documents imprimés ou manuscrits, relations diverses écrites à l'époque, correspondances officielles, lettres particulières, etc., d'en reconstituer autant que possible la forme même, l'originalité première et la vie.

(1.) Ce témoin loyal, que nous sommes allé nous-même interroger à Bordeaux où il exerce actuellement ses fonctions, a bien voulu recueillir pour nous ses souvenirs,—qu'il avait d'ailleurs notés à l'époque même des événements,—et nous donner de la sorte le moyen de compléter et de contrôler le récit de Bernadette.

Quant au Rapport du Commissaire de Police à la suite de cette conversation, nous avons inutilement demandé ce document précieux à la Préfecture des Hautes-Pyrénées. Il nous a été impossible d'en avoir communication. La Préfecture a d'ailleurs coupé court à toute insistance de notre part, en nous disant que le dossier relatif à cette affaire

A la question de M. Jacomet, l'enfant avait levé sur l'homme de police son beau regard innocent et s'était mise à raconter en son langage, c'est-à-dire en patois du pays, et avec une sorte de timidité personnelle qui ajoutait encore quelque chose à son accent de vérité, les événements extraordinaires qui remplissaient sa vie depuis quelques jours.

M. Jacomet l'écoutait avec une vive attention, continuant d'affecter la bonhomie et la bienveillance. De temps en temps il jetait quelques notes sur un papier qu'il avait devant lui.

L'enfant le remarqua, mais ne s'en préoccupa nullement.

Quand elle eut achevé son récit, le Commissaire, de plus en plus doux et empressé, lui posa des questions sans nombre, comme si sa piété enthousiaste s'intéressait outre mesure à de si divines merveilles. Il formulait toutes ses interrogations coup sur coup, sans aucun ordre, par petites phrases brèves et précipitées, afin de ne pas laisser à l'enfant le temps de réfléchir.

A ces diverses questions Bernadette répondait sans nul trouble, sans l'ombre d'une hésitation, avec la tranquille assurance de quelqu'un que l'on interroge sur l'aspect d'un paysage ou d'un tableau qu'il a sous les yeux. Parfois, afin de se faire mieux comprendre, elle ajoutait quelque geste imitatif, quelque mimique expressive, comme pour suppléer à l'impuissance de sa parole.

La plume rapide de M. Jacomet avait noté cependant au fur et à mesure toutes les réponses qui lui étaient faites.

Ce fut alors qu'après avoir de la sorte essayé de fatiguer et d'embrouiller l'esprit de l'enfant dans la minutieuse infinité des détails, ce fut alors

avait disparu, soit par le fait d'un simple désordre ou d'un accident, soit parce qu'il aurait été soustrait par des mains intéressées à l'anéantir.

Nous avons demandé également à la Cour Impériale de Pau, communication des rapports que M. Dutour, alors procureur Impérial à Lourdes, adressait sur cette affaire au Procureur-général. M. le Procureur-général nous a opposé un principe absolu et a refusé de nous communiquer ces pièces. Nous aurions cru, avant ce refus, fait d'ailleurs avec une bonne grâce parfaite, que le Parquet n'était et ne pouvait être que le dépositaire de pareils documents et qu'il était de son devoir de les communiquer à quiconque les réclamait au nom de l'Histoire.

Le Ministère des Cultes auprès duquel nous avons fait des démarches répétées et inutiles a agi comme le parquet, avec la politesse en moins. Quelle terreur instinctive ces hauts personnages ont-ils de la vérité, qu'ils s'efforcent ainsi, mais par bonheur très-vainement, de la cacher sous le boisseau ?

Donc, s'il s'était glissé, au point de vue des actes de l'Administration, quelque erreur dans notre récit, le monde officiel n'aurait à s'en prendre qu'à lui-même, puisqu'il a laissé perdre ou refusé de nous faire connaître divers documents. Heureusement les pièces sans nombre que nous avons par ailleurs et les recherches que nous avons faites ont pu y suppléer presque entièrement. Nous avons eu un peu plus de peine, voilà tout.

Si cependant, malgré nos efforts, notre récit offrait quelques inexactitudes, nous sommes prêt à les rectifier sur la production des documents officiels. Nous doutons qu'on y ait recours.

que le redoutable agent de la Police prit, sans transition, une physionomie menaçante et terrible, et changea brusquement de langage :

—Tu mens, s'écria-t-il violemment et comme saisi d'une soudaine colère: tu trompes tout le monde, et si tu ne confesses tout de suite la vérité, je te ferai prendre par les Gendarmes.

La pauvre Bernadette fut aussi stupéfaite à l'aspect de cette subite et formidable métamorphose que si, croyant tenir en ses mains une inoffensive branche d'arbre, elle eût senti tout à coup se tordre, s'agiter et apparaître entre ses doigts les anneaux glacés d'un serpent. Elle fut stupéfaite d'horreur ; mais, contrairement au calcul profond de Jacomet, elle ne se troubla point. Elle resta en sa tranquillité, comme si une main invisible eût soutenu son âme devant ce choc imprévu.

Le Commissaire s'était dressé debout en regardant la porte, comme pour dire qu'il n'avait qu'à faire un signe pour appeler les Gendarmes et envoyer la visionnaire en prison.

—Monsieur, dit Bernadette avec une fermeté paisible et douce qui dans cette misérable petite paysanne, avait une incomparable et simple grandeur, monsieur, vous pouvez me faire prendre par les Gendarmes, mais je ne puis dire autre chose que ce que j'ai dit. C'est la vérité.

—C'est ce que nous allons voir, dit le Commissaire en se rasseyant et jugeant d'un coup d'œil exercé que la menace était absolument impuissante sur cette enfant extraordinaire.

M. Estrade, témoin muet et impartial de cette scène, était partagé entre l'étonnement prodigieux que lui inspirait l'accent de conviction de Bernadette et l'admiration dont le frappait, malgré lui, l'habile stratégie de Jacomet dont il avait, à mesure qu'elle se déployait devant lui, compris toute la portée.

La lutte prenait un caractère tout à fait inattendu entre cette force doublée de finesse, et cette faiblesse enfantine sans autre défense que sa simplicité.

Jacomet cependant, armé des notes qu'il venait de tracer depuis trois quarts d'heure, se mit à recommencer, mais dans un tout autre ordre et avec mille formes captieuses, son interrogatoire, procédant toujours, suivant sa méthode, par brusques et rapides questions et demandant des réponses immédiates. Il ne doutait point de faire entrer de la sorte, au moins sur quelques points de détail, la petite fille en contradiction avec elle-même. Cela fait, l'imposture était démontrée et il devenait maître de la situation. Mais il épuisa vainement toute la dextérité de son esprit dans les évolutions multipliées de cette subtile manœuvre. L'enfant ne se contredit en rien, pas même dans ce point imperceptible, dans ce minime iota dont parle l'Évangile. Aux mêmes questions, quels qu'en fussent les termes, elle répondait toujours, sinon les mêmes mots, du moins les mêmes choses, et avec la même nuance. M. Jacomet s'obstinait cependant, ne fût-ce

que pour fatiguer de plus en plus cette intelligence qu'il voulait prendre en défaut. Il tournait et retournait en tous les sens le récit des Apparitions sans le pouvoir entamer. Il était comme un animal qui voudrait mordre sur un diamant.

—C'est bien, dit-il enfin à Bernadette, je vais rédiger le procès-verbal et te le lire.

Il écrivit rapidement deux ou trois pages en consultant ses notes. Il avait à dessein introduit sur certains détails quelques variantes de peu d'importance comme, par exemple, la forme de la robe, la longueur ou la position du voile de la Vierge. C'était un nouveau piège. Il fut aussi inutile que tous les autres. Bernadette, tandis qu'il lisait et disait de temps en temps : " C'est bien cela, n'est-ce pas ? " Bernadette répondait humblement, mais avec fermeté, aussi simple et douce qu'inébranlable.

—Non, je n'ai point dit cela, mais ceci, faisait-elle.

Et elle rétablissait dans sa vérité première et dans sa nuance le détail inexact.

La plupart du temps, Jacomet contestait :

—Mais tu as dit cela ! . . . Je l'ai écrit au moment même ! . . . Tu as dit ceci de telle façon, à plusieurs personnes de la ville . . ., etc., etc.

Bernadette répondait :

—Non, je n'ai point parlé ainsi, et je n'ai pas pu le faire, car ce n'est pas la vérité.

Et le Commissaire était toujours obligé de céder aux réclamations de l'enfant.

Chose étrange que l'assurance modeste et invincible de cette petite fille ! M. Estrade l'observait avec une surprise croissante. Personnellement, Bernadette était et paraissait d'une extrême timidité : son attitude était humble, un peu confuse même devant toute personne inconnue d'elle. Et cependant, sur tout ce qui touchât à la réalité des Apparitions, elle montrait une force, d'âme et une énergie d'affirmation peu communes. Quand il s'agissait de rendre témoignage de ce qu'elle avait vu, elle répondait sans trouble, avec une impassible assurance. Toutefois, même alors, il était aisé de deviner cette virginale pudeur d'une âme qui eût aimé à se cacher à tous les regards. On voyait manifestement que c'était seulement par respect pour la vérité intérieure dont elle était la messagère parmi les hommes, par amour pour la " Dame " apparue à la Grotte, qu'elle triomphait de sa timidité habituelle. Il ne fallait rien moins que le sentiment de sa fonction pour surmonter en elle le penchant intime de sa nature, craintive en toute autre chose et ennemie de l'éclat et du bruit.

Le Commissaire revint à la menace :

—Si tu continues d'aller à la Grotte, je te fais mettre en prison et tu ne sortiras d'ici qu'en me promettant de n'y plus revenir.

—J'ai promis à la Vision d'y aller, dit l'enfant. Et puis, quand arrive-

le moment, je suis poussée par quelque chose qui vient en moi et qui m'appelle.

L'interrogatoire, on le voit, touchait à sa fin. Il avait été long et n'avait pas tenu moins d'une grande heure. Au dehors la multitude attendait, non sans une inquiète impatience, la sortie de l'enfant, qu'on avait vue, le matin même, transfigurée dans la lumière de l'extase divine. De la salle où se passait la scène que nous venons de raconter, on entendait confusément les cris, les paroles, les interpellations, les mille bruits divers dont se compose le tumulte des foules. La rumeur semblait grossir et devenir menaçante. A un certain moment, il y eut dans cette foule une agitation particulière, comme s'il arrivait au milieu d'elle un nouveau-venu vivement attendu et désiré.

Presque aussitôt des coups redoublés retentirent à la porte de la maison. Le Commissaire ne sembla pas s'en émouvoir.

Les coups devinrent plus violents. Celui qui frappait secouait en même temps la porte et essayait de l'ébranler. Jacomet irrité se leva et alla ouvrir lui-même.

—On n'entre pas, dit-il avec colère. Que voulez-vous ?

—Je veux ma fille ! répondit le meunier Soubirous en pénétrant de force, et en suivant le Commissaire dans la pièce où se trouvait Bernadette.

La vue de la physionomie paisible de sa fille calma l'anxieuse agitation du père, et ce ne fut plus qu'un pauvre homme du peuple un peu tremblant devant le personnage qui, malgré sa modeste position, était par son activité et son intelligence, le plus important et le plus redouté de ce petit pays.

François Soubirous avait ôté son béret béarnais et le roulait entre ses mains. Jacomet, à qui rien n'échappait, devina la peur du meunier.

Il reprit son air de bonhomie et de pitié compatissante. Il lui frappa familièrement sur l'épaule :

—Père Soubirous, lui dit-il, prenez garde, prenez garde, prenez garde ! Votre fille est en train de se faire une mauvaise affaire, elle s'engage tout droit dans le chemin de la prison. Je veux bien ne pas l'y envoyer pour cette fois, mais à la condition que vous lui défendrez de retourner à cette Grotte où elle joue la comédie. A la première récidive je serai inflexible, et d'ailleurs, vous savez que M. le Procureur Impérial ne plaisante pas.

—Puisque vous le voulez, monsieur Jacomet, répondit le pauvre père effrayé, je le lui défendrai, et sa mère aussi : et comme elle nous a toujours obéi, elle n'ira certainement pas.

—En tout cas, si elle y va, si ce scandale continue, je m'en prendrai non-seulement à elle mais à vous, dit le terrible Commissaire redevenant menaçant et les congédiant d'un geste.

Au moment où Bernadette et son père sortirent, la foule fit entendre des cris de satisfaction. Puis, l'enfant étant rentrée chez elle, la multitude se dispersa par la ville.

Le Commissaire de police et le Receveur demeurés seuls se communiquaient leurs impressions sur cet étrange interrogatoire.

—Quelle fermeté inébranlable dans ses dépositions ! s'écriait M. Estrade, frappé d'un étonnement profond.

—Quelle obstination invincible dans son mensonge ! répondait Jacomet, stupéfait d'avoir été vaincu.

—Quel accent de vérité ! continuait le Receveur. Rien dans son langage ou son attitude ne s'est démenti une seule fois. Il est évident qu'elle croit avoir vu.

—Quelle souplesse d'intelligence ! reprenait le Commissaire. Elle ne s'est pas coupée malgré mes efforts. Elle possède sa fable sur le bout du doigt.

Le Commissaire et M. Estrade persistaient d'ailleurs l'un et l'autre dans leur incrédulité relativement au fait même de l'Apparition. Mais une nuance séparait déjà leurs deux négations, et cette nuance était un abîme. L'un supposait Bernadette adroite dans son mensonge, l'autre la jugeait de bonne foi dans son illusion.

—Elle est habile, disait le premier.

—Elle est sincère, disait le second.

Bien qu'il eût été impuissant contre les réponses simples, précises, sans contradiction, de Bernadette, M. Jacomet avait remporté, à la fin de cette longue lutte, un avantage décisif. Il avait fortement effrayé le père de la Voyanté, et il comprenait que, par ce côté, il était, pour le moment du moins, maître de la position.

François Soubirous était un fort brave homme, mais ce n'était point un héros. Devant l'autorité officielle il était timide, comme le sont habituellement les gens du menu peuple et les indigents, pour lesquels la moindre tracasserie est un désastre immense, à cause de leur misère, et qui sentent leur entière impuissance contre l'arbitraire et la persécution. Il croyait, il est vrai, à la réalité des Apparitions ; mais, ne comprenant point ce que c'était, n'en mesurant pas l'importance, éprouvant même une certaine terreur au sujet de ces choses extraordinaires, il ne voyait pas grand inconvénient à s'opposer au retour de Bernadette à la Grotte. Il avait bien peut-être une vague crainte de déplaire à la " Dame " invisible qui se manifestait à son enfant, mais la peur d'irriter un homme en chair et en os, d'engager la lutte avec un personnage aussi redouté que le Commissaire, le touchait de plus près, et agissait bien plus puissamment sur son esprit.

—Tu vois que tous ces messieurs du pays sont contre nous, dit-il à Bernadette, et que si tu reviens à la Grotte, M. Jacomet, qui peut tout, te fera mettre, toi et nous, en prison. N'y retourne plus.

—Père, disait Bernadette, quand j'y vais, ce n'est pas tout à fait de moi-même. En un certain moment il y a quelque chose en moi qui m'y appelle et qui m'y attire.

—Quoi qu'il en soit, reprit le père, je te défends formellement d'y aller désormais. Tu ne me désobéiras certainement pas pour la première fois de ta vie.

La pauvre enfant, prise de la sorte entre la promesse faite à l'Apparition et la défense expresse de l'autorité paternelle, répondit :

—Je ferai alors tout mon possible pour m'empêcher d'y aller et résister à l'attrait qui m'y appelle.

Ainsi se passa tristement la soirée de ce même Dimanche qui s'était levé dans la glorieuse et bienheureuse splendeur de l'extase.

Le lendemain matin, lundi 22 février, à l'heure habituelle des Apparitions, la foule qui attendait la Voyante sur les rives du Gave ne la vit point venir. Ses parents l'avaient, dès le lever du soleil, envoyée à l'École, et Bernadette, ne sachant qu'obéir, s'y était rendue, le cœur tout gros de larmes.

Les Sœurs, que leurs fonctions de charité et d'enseignement, peut-être aussi les recommandations de M. le Curé de Lourdes, retenaient à l'Hôpital ou à l'École, n'avaient jamais vu les extases de Bernadette et n'ajoutaient pas foi aux Apparitions. En ces matières d'ailleurs, si le peuple se montre parfois trop crédule, il se trouve que, par un phénomène qui surprend d'abord mais qui est incontestable, les Ecclésiastiques, les Religieux et les Religieuses sont très-sceptiques et très-rebelles à croire, et que, tout en admettant théoriquement la possibilité de telles manifestations divines, ils exigent, avec une sévérité souvent excessive, qu'elles soient dix fois prouvées. Les Sœurs joignirent donc leur défense formelle à celle des parents, disant à Bernadette que toutes ces visions n'avaient rien de réel, qu'elle avait le cerveau dérangé ou qu'elle mentait. L'une d'elles, soupçonnant une imposture en une chose si grave et si sacrée, se montrait même assez dure, traitant toutes ces choses de fourberie :

—Méchante enfant, lui disait-elle, tu fais là un indigne Carnaval dans le saint temps du Carême.

D'autres personnes qui la virent aux récréations l'accusaient de vouloir se faire passer pour une Sainte et de se livrer à un jeu sacrilège. La moquerie de quelques enfants de l'École s'ajoutait aux reproches amers et aux humiliations dont elle était abreuvée.

Dieu voulait éprouver Bernadette. L'ayant, les jours précédents, inondée de consolations, il entendait, en sa sagesse, la laisser pour un certain temps dans le délaissement absolu, en butte aux railleries et aux injures, et la mettre aux prises, seule et abandonnée, avec l'hostilité de tous ceux dont elle était entourée.

La malheureuse petite fille souffrait cruellement, non-seulement de ces contradictions extérieures, mais plus encore peut-être des angoisses intérieures de son âme.

Cette enfantine bergère, qui n'avait encore connu, en sa vie si courte,

d'autres douleurs que les douleurs physiques, entraînait dans une voie plus haute, et elle commençait à ressentir d'autres tortures et d'autres déchirements. D'un côté, elle ne voulait désobéir ni à l'autorité de son père ni à celle des religieuses ; et, de l'autre, elle ne pouvait supporter la pensée de manquer à la promesse qu'elle avait faite à la divine Apparition de la Grotte. Dans cette jeune âme, jusque-là si paisible, se livrait une lutte cruelle. Il lui semblait qu'elle oscillait invinciblement entre deux abîmes également mortels. Aller à la Grotte, c'était pécher envers son père ; ne pas y aller, c'était pécher envers la Vision venue d'en-haut. Dans les deux cas c'était, à ses yeux, évidemment pécher contre Dieu. Et cependant, par la force des choses, il fallait prendre l'un de ces deux partis ; il n'y avait point de milieu et il était impossible de ne pas faire ce choix fatal. Il est vrai que ce qui est impossible à l'homme, dit l'Evangile, est possible à Dieu.

La matinée se passa dans ces angoisses, d'autant plus pénibles et déchirantes qu'elles arrivaient dans une âme toute neuve, à cet âge, habituellement calme et pur, où les impressions sont si vives : l'accoutumance des douleurs humaines n'a pas encore formé comme un calus autour des fibres délicates du cœur.

Vers le milieu du jour, les enfants rentraient un instant chez elle pour prendre leur repas.

Bernadette, l'âme brisée entre les deux termes inconciliables de cette situation sans issue, cheminait tristement vers sa maison. La cloche de l'église de Lourdes venait de sonner l'*Angelus* de midi.

En ce moment une force étrangère s'empara d'elle tout à coup, agissant non sur son esprit mais sur son corps, comme eût pu le faire un bras invisible, et la poussa hors du chemin qu'elle suivait pour la porter invinciblement dans la direction du sentier qui se trouvait à droite. Cette impulsion était pour elle, paraît-il, ce que serait, pour une feuille gisant à terre, l'impérieux souffle du vent. Elle ne pouvait pas plus s'empêcher d'avancer que si elle eût été placée soudainement sur la plus rapide des pentes. Tout son être physique se trouva brusquement entraîné vers la Grotte où ce sentier conduisait. Il lui fallut marcher, il lui fallut courir.

Et cependant, le mouvement qui l'emportait n'était ni brusque ni violent. Il était irrésistible, mais n'avait rien de heurté ni de dur ; tout au contraire, c'était la suprême force dans la suprême douceur. La main toute-puissante se faisait maternelle et douce comme si elle eût craint de blesser cette frêle enfant.

La Providence qui gouverne toutes choses avait donc résolu l'insoluble problème. L'enfant, soumise à son père, n'allait point à la Grotte où son cœur seul s'élançait ; et voilà qu'entraînée de force par l'Ange du Seigneur elle y arriva pourtant, suivant sa promesse à la Vierge, sans que, malgré cela, sa volonté eût désobéi à l'autorité paternelle.

De tels phénomènes se sont plus d'une fois produits dans la vie de certaines âmes dont la pureté profonde a plu au cœur de Dieu. Saint Philippe de Néri, sainte Ida de Louvain, saint Joseph de Copertino, sainte Rose de Lima ont éprouvé des choses semblables ou analogues.

Cet humble cœur, meurtri et abandonné, souriait déjà à l'espérance à mesure que ses pas s'approchaient de la Grotte.

— Là, se disait l'enfant, je reverrai l'Apparition bien-aimée, là je serai consolée de tout ; là je contemplerai ce visage si beau dont la vue me ravi de bonheur. A ces peines cruelles va succéder la joie sans bornes, car la " Dame," elle, ne m'abandonnera pas.

Elle ne savait point, en son expérience, que l'esprit de Dieu souffle où il veut.

Un peu avant l'arrivée à la Grotte, la force mystérieuse qui avait emporté l'enfant parut sinon s'interrompre, du moins diminuer. Bernadette marcha moins vite et avec une fatigue qu'elle n'avait pas habituellement ; car c'était justement à cet endroit que, les autres jours, une puissance invisible semblait à la fois et l'attirer vers la Grotte et la soutenir dans sa marche. Elle n'éprouva ce jour-là, ni cette attraction secrète, ni cet appui mystérieux. Elle avait été *poussée* vers la Grotte, elle n'y avait point été *attirée*. La force qui l'avait saisie lui avait marqué le chemin du devoir, et montré qu'avant toutes choses il fallait obéir et tenir la promesse faite à l'Apparition, mais l'enfant n'avait point, comme les autres fois, entendu la Voix intérieure et senti le tout-puissant attrait. Quiconque a l'habitude de l'analyse saisira ces nuances, plus faciles à comprendre qu'à exprimer.

Bien que la très-grande multitude qui, durant toute la matinée, avait si vainement attendu Bernadette se fût dispersée, il se trouvait pourtant en ce moment devant les Roches Massabielle une foule considérable. Les uns y étaient venus pour prier, les autres par simple curiosité. Beaucoup, ayant vu de loin Bernadette cheminer dans cette direction, étaient accourus et arrivaient en même temps qu'elle.

L'enfant, comme de coutume, s'agenouilla humblement et se mit à réciter son chapelet en regardant l'ouverture tapissée de mousse et de branches sauvages où la Vision céleste avait, déjà six fois, daigné apparaître à ses yeux.

La foule attentive, curieuse, accueillie, haletante, s'attendait à tout instant à voir le visage de l'enfant rayonner et marquer, par sa splendeur, que l'Être surhumain était debout devant elle.

Un temps très-long se passa ainsi.

Bernadette priait avec ferveur ; mais rien dans ses traits immobiles ne s'éclairait du divin reflet. La Vision merveilleuse ne se montra point à ses yeux et l'enfant implora sans être exaucée la réalisation de ses espérances. Le ciel parut l'abandonner comme la terre et demeurer aussi dur

à sa prière et à ses larmes que les roches de marbre devant lesquelles ses genoux étaient pliés.

De toutes les épreuves auxquelles elle était soumise depuis la veille, celle-là était la plus cruelle, et ce fut là l'amertume des amertumes.

— Pourquoi avez-vous disparu ? pensait l'enfant. Et pourquoi m'abandonnez-vous ?

L'Être merveilleux lui-même semblait en effet la repousser aussi, et, en cessant de se manifester, donner raison aux contradicteurs et laisser le champ libre à ses ennemis.

La foule déconcertée interrogea Bernadette. Mille questions lui étaient posées par ceux qui l'entouraient.

— Aujourd'hui, répondait l'enfant, les yeux rouges de larmes, la "Dame" ne m'est point apparue. Je n'ai rien vu.

— Tu dois comprendre maintenant, ma pauvre petite, que c'est une illusion et qu'il n'y a jamais rien eu : tu avais des lubies, disaient les uns.

— En effet, ajoutaient les autres, pourquoi si la Dame a apparue hier, n'apparaît-elle pas aujourd'hui ?

— Les autres jours, je l'ai vue comme je vous vois, disait l'enfant ; et nous nous parlions, Elle et moi. Mais aujourd'hui, Elle n'y est plus et je ne sais pas pourquoi.

— Bah ! reprenait un sceptique, le Commissaire de Police a fait son effet et vous verrez que tout est fini.

De par le roi, défense à Dieu

De faire miracle en ce lieu.

Les croyants qui se trouvaient là étaient troublés en leur cœur et ne savaient que dire.

Quant à Bernadette, sûre d'elle-même et sûre du passé, le doute ne l'effleura même pas. Mais elle était dans une tristesse profonde, et, en rentrant au logis paternel, elle versait des larmes et priait.

Elle attribuait l'absence de l'Apparition à quelque mécontentement. " Aurais-je fait quelque faute ? " se demandait-elle. Mais sa conscience ne lui répondait par aucun reproche. Son élan vers la Vision divine qu'elle brûlait de contempler encore redoublait cependant de ferveur. Elle cherchait en son âme naïve comment elle ferait pour la recevoir et elle ne le savait. Elle se sentait impuissante à évoquer cette Beauté sans tache qui lui était apparue, et elle pleurait, le cœur tourné en haut, ne sachant pas que pleurer, c'est prier.

Au fond, tout à fait au fond de son âme endolorie persistait toutefois une secrète espérance, et quelques rares rayons de joie, perçant çà et là tous ces nuages sombres, passaient par instants sur son cœur et affermissaient sa foi à la divine Apparition, qu'elle aimait toujours et en laquelle elle croyait, bien qu'elle ne la vit plus.

— D'où viens-tu ? lui dit son père, au moment où elle rentra.

Elle raconta ce qui venait de se passer.

— Et tu dis, reprirent les parents, qu'une force t'a emportée malgré toi ?

— Oui, répondit Bernadette.

“ — Cela est vrai, pensèrent-ils, car cette enfant n'a jamais menti.”

Le père Soubirous réfléchit un long moment. Il semblait y avoir en lui comme une lutte intérieure. Enfin il releva la tête et parut prendre une résolution définitive.

— Eh bien, reprit-il, puisqu'il en est ainsi, puisqu'une force supérieure t'a entraînée, je ne te défends plus d'aller à la Grotte et je te laisse libre.

La joie, une joie, vive et pure, descendit sur le visage de Bernadette.

Ni le meunier ni sa femme n'avaient présenté comme une objection la non Apparition de ce jour. Peut-être, au fond intime de leur cœur, en voyaient-ils la cause dans la résistance que, par effroi de l'autorité officielle, ils avaient apportée aux ordres surhumains.

Ce que nous venons de raconter s'était passé dans l'après-midi, et le bruit s'en était rapidement répandu dans la ville. La brusque interruption des Apparitions surnaturelles donnait lieu aux commentaires les plus opposés. Les uns prétendaient en faire un argument sans réplique contre toutes les visions précédentes ; les autres, au contraire, en tiraient une preuve de plus en faveur de la sincérité de l'enfant.

Cette force irrésistible qui aurait entraîné Bernadette malgré elle faisait hausser les épaules philosophiques de l'endroit, et fournissait un sujet d'interminables thèses aux honorables savants qui expliquaient tout par une perturbation du système nerveux.

Le Commissaire, voyant que ses injonctions avaient été violées, et apprenant en outre que François Soubirous avait levé la défense qu'il avait faite à sa fille, les manda tous deux devant lui, ainsi que la mère, et il renouvela ses menaces. Il parvint de nouveau à les effrayer ; mais, malgré la terreur qu'il leur inspirait, il ne trouva plus, à sa grande surprise, dans François Soubirous, la docilité ou la faiblesse de la veille.

— Monsieur Jacomet, disait le pauvre homme, Bernadette n'a jamais menti, et si le bon Dieu, la sainte Vierge ou quelque sainte l'appelle, nous ne pouvons nous y opposer. Mettez-vous, à notre place, monsieur le commissaire, le bon Dieu nous punirait ?

— D'ailleurs, tu dis toi-même que la Vision n'a plus lieu, argumentait Jacomet, s'adressant à l'enfant. Tu n'as plus rien à y faire.

— J'ai promis d'y aller tous les jours de la Quinzaine, répondait Bernadette.

— Tout cela, ce sont des contes ! s'écriait le Commissaire exaspéré ; et je vous ferai tous mettre en prison, si cette fille continue d'ameuter les multitudes par ses simagrées.

— Mon Dieu, disait Bernadette, je m'en vais prier toute seule, je

n'appelle personne, et s'il vient tant de monde après moi et avant moi, ce n'est pas ma faute. C'est qu'on a dit que c'était la sainte Vierge, mais moi je ne sais pas ce que c'est.

Habitué aux arguties, aux allures détournées du monde des coquins, l'homme de police était déconcerté devant cette simplicité profonde. Ses ruscs, sa merveilleuse habileté, ses questions captieuses, ses menaces, tous les vieux tours déliés ou terribles de son métier avaient jusque-là échoué contre ce qui lui avait semblé tout d'abord, contre ce qui lui semblait encore la faiblesse même. N'admettant pas un seul instant qu'il fût dans le faux, il ne pouvait comprendre la cause de sa complète impuissance. Aussi, loin de renoncer à s'opposer au libre cours des choses, il résolut d'appeler d'autres forces à son aide.

— En vérité, s'écriait-il en frappant du pied, voilà une stupide affaire

Et, laissant les Soubirous rentrer chez eux, il courut chez le Procureur impérial.

M. Dufour, malgré son horreur de la superstition, ne pouvait trouver dans l'arsenal de nos codes aucun texte pour traiter la Voyante en criminelle. Elle ne convoquait personne ; elle ne tirait de toutes ces choses aucun profit d'argent ; elle allait prier sur un terrain communal, ouvert à tout le monde et où aucune loi ne l'empêchait de s'agenouiller ; elle ne faisait tenir à l'Apparition aucun discours subversif ou contraire au Gouvernement ; les populations ne se livraient à aucun désordre. Il n'y avait évidemment aucun moyen de sévir.

Quant à poursuivre Bernadette pour délit de "fausses nouvelles," il était établi par l'expérience qu'elle ne se contredisait jamais ; et, en dehors d'une contradiction dans ses paroles, parfaitement constatée, il était difficile de lui prouver qu'elle mentait, sans attaquer directement le principe même des Apparitions surnaturelles, principe admis de tout temps par l'Eglise catholique. Or, sans l'agrément des hautes autorités de la magistrature et de l'Etat, un simple procureur impérial ne pouvait prendre sur lui d'engager un pareil conflit.

Pour qu'elle fût passible de poursuites, il fallait au moins que Barnadette se contredit un jour ou l'autre ; qu'elle ou ses parents tirassent quelque profit de ce qui se passait, que la foule se livrât à quelque désordre.

Tout cela pouvait arriver.

De cette hypothèse au désir de la réaliser, de cette claire vue des choses dans des esprits ennemis du fanatisme populaire, à l'envie de tendre des pièges à la multitude ou à l'enfant, il n'y aurait eu sans doute qu'un pas pour les natures vulgaires qui s'agitent au-dessous du monde officiel. Mais M. Jacomet étant un fonctionnaire, et la moralité de la Police est à l'abri de pareils soupçons.

Le lendemain matin, la foule se trouvait devant la Grotte avant le lever du soleil. Bernadette arriva avec cette calme simplicité que n'altéraient ni l'hostilité menaçante des uns, ni la vénération enthousiaste des autres.

La tristesse et les angoisses de la veille avaient laissé quelques traces sur son visage. Elle craignait encore de ne plus revoir l'Apparition, et quelle que fut son espérance, elle n'osait s'y abandonner.

Elle s'agenouilla humblement, appuyant l'une de ses mains sur un cierge béni qu'elle avait apporté ou qu'on lui donna, tenant de l'autre le chapelet.

Le temps était calme et la flamme du cierge ne montait pas plus droit vers le ciel que la prière de cette âme vers les régions invisibles d'où avait coutume de descendre l'Apparition bienheureuse. Il en était ainsi sans doute ; car à peine l'enfant se fut-elle prosternée que l'ineffable Beauté dont elle invoquait si ardemment le retour se manifesta à ses yeux et la ravit hors d'elle-même. L'auguste Souveraine du Paradis arrêta sur l'enfant de ce monde un regard plein d'une inexprimable tendresse, paraissant l'aimer encore davantage depuis qu'elle avait souffert. Elle, le plus grand, le plus sublime, le plus puissant des êtres créés ; Elle, dont la gloire, dominant tous les âges et remplissant l'éternité, fait pâlir ou plutôt disparaître toute autre gloire ; Elle, la fille, l'Épouse et la Mère de Dieu, elle sembla vouloir rendre tout à fait intimes et familiers les liens qui l'unissaient à cette petite fille inconnue et ignorante, à cette humble gardeuse de brebis. Elle l'appela par son nom, de cette voix harmonieuse dont le charme profond ravit l'oreille des anges.

—Bernadette ! disait la divine Mère.

—Me voici, répondit l'enfant.

—J'ai à vous dire pour vous seule et concernant vous seule une chose secrète. Me promettez-vous de ne jamais la répéter à personne en ce monde ?

—Je vous le promets, dit Bernadette.

Le dialogue continua et entra dans un mystère profond qu'il ne nous est ni possible ni permis de sonder.

Quoi qu'il en soit, quand cette sorte d'intimité fut établie, la Reine du Royaume éternel regarda cette petite enfant, qui la veille encore avait souffert et qui devait encore souffrir pour l'amour d'elle, et il lui plut de la choisir comme l'ambassadrice de l'une de ses volontés parmi les hommes.

—Et maintenant, ma fille, dit-elle à Bernadette, allez dire aux prêtres que je veux que l'on m'élève ici une chapelle."—Et en prononçant ces mots, sa physionomie, son regard et son geste semblaient promettre qu'Elle y répandrait des grâces sans nombre.

Après ces paroles, Elle disparut ; et le visage de Bernadette rentra dans l'ombre, comme, le soir, y entre la terre, quand le soleil s'est effacé peu à peu dans les profondeurs de l'horizon.

La multitude se pressait autour de l'enfant, naguère encore transfigurée par l'extase. Tous les cœurs étaient émus. On l'interrogeait de toutes parts. On ne lui demandait point si la Vision avait eu lieu ; car, au moment de l'extase, tous avaient compris, avaient eu conscience que l'Apparition était là ; mais on voulait savoir les paroles qui avait été prononcées. Chacun faisait effort pour approcher de l'enfant et pour l'entendre.

—Que vous a-t-Elle dit ? Que vous a dit la Vision ? était une question qui partait de toutes les bouches.

—Elle m'a dit deux choses, l'une pour moi seule et l'autre pour les prêtres, et je vais tout de suite vers eux, répondait Bernadette, qui avait hâte de reprendre le chemin de Lourdes pour remplir son message.

Elle s'étonnait ce jour-là comme précédemment, que tout le monde n'entendit pas le dialogue et ne vit point la " Dame. " " La vision parle assez haut pour qu'on l'entende, disait-elle ; et, moi aussi, j'élève la voix comme à l'ordinaire. " Or, durant l'extase, on remarquait bien les lèvres de l'enfant qui s'agitaient, mais c'était tout : on ne distinguait aucune parole. Dans cet état mystique, les sens sont en quelque sorte spiritualisés, et les réalités qui les frappent sont absolument imperceptibles pour les organes grossiers de notre nature déchue. Bernadette voyait et entendait, elle parlait elle-même : et cependant nul ne percevait autour d'elle ni le son des paroles, ni le corps de l'Apparition. Bernadette était-elle dans l'erreur ? Non : elle seule était dans le vrai. Elle seule, aidée du secours spirituel de la grâce extatique, apercevait momentanément ce qui échappait aux sens de tous ; de même que l'astronome, aidé du secours matériel d'un télescope, contemple un instant dans les cieux l'étoile énorme, mais lointaine, qui est invisible aux yeux du vulgaire. Hors de l'extase, elle ne voyait plus rien ; de même que, sans ce puissant instrument d'optique qui centuple la puissance de son œil, l'astronome est, à découvrir l'étoile cachée, aussi impuissant que qui que soit.

Quel avait été cependant cet étrange et intime entretien, ce secret particulier dont Bernadette parlait sans en vouloir dire la nature ? Entre la Mère du Créateur tout-puissant de la Terre et des Cieux et l'humble fille du meunier Soubirous ; entre cette Majesté royonnante, la plus haute qui soit après celle de Dieu, entre cette Reine suprême des Royaumes de l'Infinie et la petite bergères des coteaux de Bartrès, quel secret pouvait-il y avoir ? Assurément nous n'essayerons point de le deviner et nous considérerions comme un sacrilège d'écouter aux portes du Ciel.

Toutefois, il nous est permis de remarquer la profonde et délicate connaissance du cœur humain et la maternelle sagesse qui déterminèrent sans doute l'auguste interlocutrice de Bernadette à faire précéder de quelques paroles entièrement secrètes la mission publique dont elle l'investissait. Favorisée aux yeux de tous de Visions merveilleuses, chargée envers les prêtres du vrai Dieu d'un message d'autre-monde, cette âme d'enfant, jusque là si paisible et si solitaire, se trouvait transportée tout à coup au centre des foules innombrables et des agitations infinies. Elle allait être en butte aux contradictions des uns, aux menaces des autres, aux railleries de plusieurs, et, ce qui était bien plus dangereux pour elle, à l'enthousiaste vénération d'un grand nombre. Les jours approchaient où des multitudes l'acclameraient et se disputeraient comme des reliques saintes les lambeaux de ses vêtements, où des personnages éminents et illustres se prosternerait devant elle et lui demanderaient de les bénir, où un temple magnifique s'élèverait et où des peuples entiers s'ébranlèrent en pèlerinages et en processions incessantes sur la foi de sa parole. Et c'est ainsi que cette pauvre fille du peuple était sur le point de traverser l'épreuve la plus terrible qui pût assaillir son humilité, épreuve où elle pouvait perdre à jamais sa simplicité et sa candeur, toutes ces vertus modestes et douces qui avaient germé et fleuri au sein de sa solitude. Les grâces mêmes qu'elle recevait devenaient ainsi pour elle un danger redoutable, un danger auquel plus d'une fois ont succombé des âmes d'élite honorées des faveurs du ciel. Saint Paul lui-même, après ses Visions, était tenté d'orgueil et avait besoin que les Mauvais Ange de la chair le souffletât pour l'empêcher de s'exalter en son cœur.

(A continuer.)

NOTICE BIOGRAPHIQUE

SUR

MGR. C. F. BAILLARGEON

ARCHEVÊQUE DE QUÉBEC.

Virtute vivit, memoria vivit, gloria vivet. Il a vécu dans la vertu, il vit dans la mémoire des hommes, il vivra dans la gloire.

Monseigneur Charles-François Baillargeon, Archevêque de Québec, est né à l'Île aux Grues le 26 avril 1798. Son père était le sieur François Baillargeon, et sa mère Dame Marie-Louise Langlois de Saint-Jean. Ses premiers ancêtres venus en ce pays s'appelaient Jean Baillargeon, de la paroisse de Londigny, en Angoumois, et Marguerite Guillebourday, de Marçay, en Poitou ; leur mariage fut célébré à Québec en 1650. Le sieur Jean Baillargeon s'établit d'abord dans l'île d'Orléans, en cette partie qui forme aujourd'hui la paroisse de Saint-Laurent.

A l'époque de l'enfance de Mgr. Baillargeon, l'île aux Grues, dont la population était peu considérable, n'avait pas l'avantage de posséder un curé résident ; elle était visitée à de rares intervalles par le curé du Cap Saint-Ignace. M. Viau, devenu plus tard grand vicaire de l'Archevêque de Québec, était alors curé de cette paroisse, et, dans ses visites à l'île aux Grues, il avait bien su remarquer la supériorité du jeune Baillargeon sur les enfants de son âge. Un jour, il le fait mander. "Sais-tu lire, mon cher ? lui dit-il.—Non, M. le curé, répond l'enfant avec candeur ; mais je désire beaucoup apprendre à lire.—Aimerais-tu à faire des études ?—Je le voudrais bien ; mais mes parents ne peuvent pas me mettre au collège.—Mon enfant, il me suffit de savoir que tu désires étudier ; je me charge de tout." Dès ce jour, M. Viau le prit avec lui, lui montra à lire, et lui donna les premières leçons de latin ; les progrès rapides du jeune élève remplirent le professeur d'admiration et de bonheur.

En 1813, M. Viau plaça le jeune François dans un modeste collège qui venait de s'ouvrir à Saint-Pierre, Rivière du Sud. Dans sa courte existence, ce collège se glorifie de compter parmi ses élèves trois prélats : Mgr. Baillargeon, Mgr. Blanchet, archevêque d'Orégon, et son frère l'évêque de Nesqually, dans le même territoire ; l'état lui doit aussi l'un de ses hommes les plus distingués, l'honorable René-Edouard Caron.

Un an plus tard, M. Viau envoyait son protégé au collège de Nicolet.

Le 16 octobre 1814, M. Archambault, directeur du collège de Nicolet, écrivait à Mgr. Plessis :

“ Le jeune homme de M. Viau vient enfin d'arriver ; il est pour la méthode. Son nom est Charles-François Baillargeon ; son âge, 16 ans. C'est un grand garçon, bien fait, bonne mine et montrant quelques dispositions.” Une liste de prix envoyé à Mgr. Plessis, le 9 août 1816, par M. Archambault, nous prouve qu'en effet il avait *quelques dispositions* ; car il finit déjà sa rhétorique, et remporte le premier prix d'excellence, et les premiers prix d'amplification française, d'amplification latine, et de version.

Il termina ses études classiques en 1818. Mgr. Plessis, qui l'affectionnait beaucoup, le tonsura dans l'automne de la même année, et le nomma professeur au collège qu'il venait d'établir dans la paroisse de Saint-Roch de Québec. Après avoir enseigné pendant trois ans dans cette institution, tout en faisant ses études théologiques, il fut appelé au petit séminaire de Québec, où on lui confia la classe de rhétorique ; il s'acquitta de cette charge avec un succès remarquable. Il était en même temps surveillant avec M. Baillargé. Le 1er juin 1822, il fut ordonné prêtre par Mgr. Plessis, et nommé aussitôt chapelain de l'église de Saint-Roch, qui, à cette époque, n'était qu'une succursale de N.-D. de Québec. Il fut aussi chargé de la direction du collège de Saint-Roch.

Sa santé, qui avait toujours été chancelante, s'était affaiblie davantage pendant l'année 1826, et ne lui permettait plus de continuer le double travail qui lui avait été confié. Le 26 septembre 1826, Mgr. Panet le nommait à la petite cure de Saint François (île d'Orléans.)

Dans la cure de Saint-François, sa santé se rétablit si rapidement, que, l'année suivante, il fut chargé du soin des deux cures du Château-Richer et de l'Ange-Gardien, qu'il desservit jusqu'au premier octobre 1831. Les quarante années qui se sont écoulées depuis cette époque, n'ont pu effacer dans la mémoire des fidèles de ces paroisses le souvenir de ses précieuses qualités et de ses grandes vertus. Ce fut alors (1831) que Mgr. Panet le choisit pour le mettre à la tête de la cure de Québec, devenue vacante par l'élévation de M. Signay à l'épiscopat.

Le jeune curé, accoutumé au ministère modeste de la campagne, qui était plus selon ses goûts, n'accepta ce poste élevé qu'avec la plus grande répugnance et la plus vive douleur ; encore ne s'y déterminait-il que sur un ordre formel de son évêque. “ Le bien de la religion, écrivait Mgr. Panet le 19 septembre 1831, exige que vous soyez placé à ce poste, et je vous déclare que je ne reviendrai pas sur votre nomination.”

L'été suivant, 1832, la ville de Québec fut visitée pour la première fois par le choléra, qui venait de faire tant de ravages en Europe ; le fléau fournit au nouveau curé l'occasion de déployer son zèle et sa charité. On le voyait nuit et jour auprès des malades, soit dans les hôpitaux, soit à

domicile, préparant à la mort ceux qui avaient été frappés de cette cruelle maladie. Sa sollicitude ne se borna pas à ce pénible ministère ; la mort avait fait un grand nombre de veuves et d'orphelins parmi les habitants de Québec et surtout parmi les émigrés venus en grand nombre de l'Irlande. Aussitôt que la maladie eut diminué, il s'appliqua à soulager tant de familles réduites à la plus grande misère, recueillit les orphelins, et les plaça avantageusement pour la plupart dans les campagnes du district de Québec.

L'année 1834 le vit déployer le même zèle et la même charité dans des circonstances à peu près analogues. On sait que les désastreux incendies de 1845 avaient plongé Québec dans un malheur et dans une ruine qui paraissaient irréparables ; mais on se rappelle comment la charité presque du monde entier vint au secours de notre cité ; on connaît aussi quel fut le dévouement de tous les citoyens sans distinction d'origine ou de religion. Toutefois, on se plaît à reconnaître que le curé de Québec, malgré une santé délabrée, fut, par son énergie, l'âme du comité chargé de distribuer les secours ; ses idées pratiques frappèrent tout le monde, furent adoptées, et produisirent de merveilleux résultats.

Dans l'été de 1849, le choléra éclata de nouveau à Québec. M. Baillargeon venait à peine d'arriver à Cacouna, pour y prendre un repos que les médecins avaient jugé tout à fait nécessaire, lorsqu'il apprit la funeste nouvelle ; aussitôt il se prépara à revenir au milieu de son troupeau. Ses amis, voulant le retenir, lui représentèrent que l'état de sa santé non seulement le dispense mais encore lui fait un devoir de ne pas s'exposer. " Non, dit-il, c'est mon poste ; heureux si Dieu me fait la grâce de mourir au milieu de mes brebis, en les préparant à la mort." Il était pasteur, et il avait bien des fois médité ces paroles de l'Apôtre : " pour moi, je donnerais tout avec joie, et me donnerais encore moi-même pour vos âmes ;" et ces autres de Notre Seigneur : " le bon pasteur donne sa vie pour ses brebis."

Une des principales obligations du bon pasteur, est de prendre soin de la jeunesse ; aussi M. Baillargeon ne négligea pas cette partie si considérable et si intéressante de son troupeau. Avec le secours de la société d'Education du district de Québec, il fit venir les Frères des Ecoles Chrétiennes, et confia à leurs mains habiles l'éducation des enfants du peuple. Les sacrifices qu'il s'imposa pour l'établissement des Chers Frères, comme il les appelait toujours, sont énormes, et Dieu seul en connaît l'étendue.

Sa charité pour les pauvres ne connaissait pas de bornes. Il créait tous les jours de nouveaux moyens, inventait de nouvelles combinaisons pour les secourir efficacement. Sous lui (1846), l'admirable société de Saint-Vincent-de-Paul fut établie à Québec, et il lui donna une impulsion si énergique, qu'elle n'a cessé depuis de se développer et d'étendre son action bienfaisante et salutaire.

Si l'on veut se former une juste idée du travail assidu et pénible qu'exigeait l'administration de la cure de Québec, il faut se rappeler qu'à cette époque toute la ville, moins Saint-Roch, était desservi par le curé de N.-D. et ses vicaires. Cependant, au milieu de ses travaux incessants, M. Baillargeon savait encore trouver des moments pour l'étude ; il était très-versé dans la science théologique, et dans la connaissance des SS. Pères et des divines écritures. Sa traduction du Nouveau Testament, si estimée, a été faite pendant qu'il était curé de Québec.

Les évêques du Canada résolurent, en 1850, d'envoyer à Rome un agent pour y traiter certaines affaires intéressant la religion. M. Baillargeon leur inspira toute confiance ; ils le choisirent unanimement pour cette mission importante, et le nommèrent leur grand vicaire. Il partit pour la ville éternelle, le 30 mai 1850.

Il y avait à peine trois mois qu'il était rendu à Rome, que la mort enlevait à Québec son vénérable archevêque Mgr. Signay. Son successeur, Mgr. Turgeon, obligé par son grand âge et la faiblesse de sa santé, de demander le secours d'un coadjuteur, adressa au Souverain-Pontife une requête à cet effet, et désigna l'agent des évêques du Canada. Il écrivit aussitôt à M. Baillargeon pour lui apprendre qu'il demandait un coadjuteur au Saint-Père, et lui dire de prier à son intention afin que le nouveau prélat fût suivant le cœur de Dieu.

La requête envoyée au Souverain-Pontife par Mgr. Turgeon, fut signée par tous les évêques du Canada. Les vénérables prélats, sachant d'avance que M. Baillargeon ferait l'impossible pour se soustraire à l'épiscopat, avaient eu soin de supplier Sa Sainteté de ne pas avoir égard à ses résistances. Ce document est trop important pour ne pas être cité presque dans son entier. Il est daté du 2 novembre 1840, et adressé au cardinal Franzoni.

.....“ Cet ecclésiastique, qui redoute d'autant plus le fardeau de l'épiscopat qu'il est plus digne de le porter, fera sans doute tous ses efforts pour obtenir de n'en être point chargé ; mais j'espère que ses résistances seront inutiles, et que l'autorité du Souverain-Pontife interviendra, s'il est nécessaire, pour l'obliger en vertu de la sainte obéissance à répondre à nos vœux.

“ Les motifs qui nous portent à demander à Sa Sainteté avec tant de d'insistance qu'il veuille bien me donner M. Baillargeon pour coadjuteur, sont, que ce digne prêtre joint à une vertu consommée, une science profonde dans les matières ecclésiastiques, un grand zèle pour la discipline, une fermeté de caractère qui ne se dément jamais au milieu même des plus grandes difficultés, une grande connaissance des hommes, une prudence et une habileté remarquables dans les affaires. Il jouit en outre de la confiance non-seulement de tout le clergé de l'archidiocèse de Québec et de celui des autres diocèses de la province ecclésiastique, mais encore

de tous les laïcs, parmi lesquels se trouvent beaucoup de protestants qui ont su apprécier en bien des circonstances sa capacité et son mérite. Il est vrai que sa santé pourrait paraître un prétexte plausible à son refus d'accepter l'épiscopat ; mais cette considération sera regardée, je l'espère, comme d'une importance minime à côté de toutes les autres qualités qui le rendent propre à cette dignité. Malgré la faiblesse de sa santé, il n'en a pas moins rempli, de la manière la plus honorable à la religion, les devoirs de curé de la paroisse la plus considérable de l'archidiocèse de Québec dans les circonstances les plus difficiles, et j'ai lieu d'espérer qu'elle lui permettra de remplir également bien ceux de la charge épiscopale, qui présente rarement plus de difficultés.

“ Que V. E. me permette d'ajouter que les temps deviennent mauvais pour l'Eglise du Canada, que l'orage qui gronde en Europe a aussi quelque retentissement dans cette partie du nouveau monde, et que nul homme n'est plus apte à la conjurer que le sujet que nous recommandons au choix du Souverain-Pontife.”

Les évêques ne s'étaient pas trompés ; M. Baillargeon, dont la santé avait toujours été chancelante, se trouvait alors tellement affaibli par la maladie, qu'il croyait ne jamais revoir le Canada ; il avait même cherché une maison hospitalière où il pût mourir en paix. L'état misérable de sa santé était son plus fort argument pour décliner la lourde charge de l'épiscopat. Un instant, le Saint-Père fut ébranlé ; mais, se rappelant que les évêques du Canada insistaient fortement pour que le mauvais état de sa santé ne fût pas un obstacle, il obligea le pauvre malade à accepter le fardeau.

Le 23 février 1851, Mgr. de Tloa écrivait à son frère, curé de Saint-Nicolas, pour lui annoncer sa consécration. Rien de plus ravissant :

“ Frère, en face de l'île aux Grues est une petite île *île au Canot* (1). Là habitait seul, il y a maintenant quarante-trois ans, un jeune et pauvre ménage. Une nuit que le mari était absent, la femme fut réveillée par les cris d'un jeune enfant. Elle se lève, le prend dans ses bras, l'apaise en lui donnant son sein, et s'assit sur son lit en attendant qu'il s'endorme. La nuit était sombre ; la tempête grondait. Ses six jeunes enfants dormaient d'un paisible sommeil ; elle seule veillait au milieu des ténèbres. S'étant mise à considérer son isolement, l'abandon où elle se trouvait, sa pauvreté, le triste avenir de sa nombreuse famille, elle se sentit le cœur pénétré de douleur ; et, après s'être recommandée à la sainte Vierge, à laquelle elle avait une grande confiance, elle donna un libre cours à ses larmes. Tout à coup, une voix se fait entendre, et lui dit : “ Console-toi, deux de tes enfants seront prêtres, et l'un de ces deux prêtres sera évêque.” Aujourd-

(1) La lecture de cette lettre pourrait peut-être faire croire que l'illustre prélat est né à l'île au Canot ; mais il n'en est rien : peu après sa naissance, ses parents habitaient cette île pendant quelque temps, et revinrent ensuite résider de nouveau à l'île aux Grues.

d'hui, le premier de ces prêtres est évêque de Tloa, *in partibus infidelium*, siège suffragant de Myre, illustré par le grand Saint-Nicolas, et coadjuteur de l'archevêque de Québec ; et le second est curé de la paroisse de Saint-Nicolas, près de Québec.

“ Quelle était cette voix ?

“ Oui, c'est aujourd'hui que cette prédiction s'est accomplie. Je n'y croyais point avant cette année ; maintenant j'y crois. L'événement a confirmé l'oracle. C'est ce matin que j'ai été sacré par les mains du vénérable et saint cardinal Franzoni, préfet de la Propagande, assisté de l'archevêque de New-York. Mgr. Hugues, et de l'évêque de Marseille, Mgr. Mazenod, dans l'église des Pères Lazaristes. Que la sainte volonté de Dieu soit faite ; car tout me dit, tout me prouve que c'est la volonté de Dieu. Il faut obéir à Dieu. Seulement, je crains de ne pas correspondre à ses grâces. Prions, frère, prions beaucoup, afin que dans sa miséricorde il les multiplie tellement, qu'il me préserve du malheur d'en abuser.”

Je m'embarquerais vers le 15 mai pour l'Amérique, afin de me rendre à Québec vers le commencement de juin, moins joyeux que si je n'étais pas évêque, mais toujours heureux de t'embrasser ainsi que ce cher papa, et toute la famille.

Mgr. l'Archevêque était l'aîné de la famille.

A la même date, il écrivait aussi à l'un de ses plus intimes amis, à l'abbé Plante, qui fut dix-huit ans son vicaire à N.-D. de Québec, et plus tard chapelain de l'Hôpital-Général.

“ Carissime, *Benedicat te omnipotens Deus Pater et Filius et Spiritus Sanctus. Amen, Amen!*”

“ Vous m'avez demandé les premières lignes tracées de ma main d'évêque : les voici, inspirées par l'amitié, suggérées par l'Eglise, sanctifiées par la charité !”

“ Oui, c'est aujourd'hui que ce sacrifice est accompli, que cette main a été consacrée. M. Sax vous envoie tous les détails de ce grand jour de ma pauvre vie : il est inutile que je vous les répète ; comme il n'est pas besoin non plus que je vous donne les autres nouvelles, puisque notre ami s'est chargé de vous les dire.”

“ *Ecce Sacerdos factus es, non alleviasti onus tuum*, dit le pieux auteur de l'Imitation. N'aurait-il donc dit à celui qui a été élevé à la dignité d'Evêque Moi, je ne sais plus dire que ces paroles à mon Dieu : Ayez pitié de moi ! ayez pitié de votre église ! et à mes amis, et à toutes les âmes charitables, et à vous en particulier : Priez pour moi.”

A son arrivée à Québec, les journaux du temps disent qu'il fut reçu avec de grandes démonstrations de joie, comme un père impatientement attendu, après une longue absence, au sein de sa famille. Une foule immense couvrait les quais, encombrait les rues, depuis le débarcadère jusqu'à Notre-Dame. Jamais un tel rassemblement ne s'était vu à Québec

depuis le jour où Mgr. Plessis débarqua au même lieu à son retour de Rome.

Il employa toutes ses forces à aider Mgr. l'Archevêque dans l'administration du diocèse. Le 8 mars 1852, il était nommé supérieur des Ursulines, de l'Hôtel-Dieu et de l'Hôpital-Général. Ce fut surtout dans la visite si pénible des paroisses qu'il rendit service à l'Archevêque : on sait combien laborieuses, fatigantes et souvent périlleuses étaient à cette époque les visites lointaines de la Gaspésie, de la Baie des Chaleurs et du Labrador. Quel travail il s'imposait pendant ces visites ! Il faut l'avoir vu à l'œuvre, pour pouvoir se former une idée des fatigues auxquelles il se condamnait : les journées entières étaient employées à prêcher, catéchiser, confesser, confirmer, à consoler, encourager, relever les âmes abattues. Où il était admirable surtout, c'était en instruisant les petits enfants : quelle suave simplicité ! comme il savait se mettre à la portée de leur jeune et faible intelligence ! quelle manière frappante, originale, claire dans l'exposition des sublimes vérités de la religion ! Quelles gracieuses et saisissantes comparaisons ! Comme il remuait profondément les âmes, et y laissait une impression durable lorsque l'office terminé, ayant la mître sur la tête, la crosse à la main, prêt à laisser son trône, il se tournait tout à coup vers la foule recueillie, et d'une voix empreinte d'une émotion divine, il faisait entendre ces mots : " Tout pour Dieu ! Tout pour Dieu ! mes chers frères." C'était son adieu.

Nous ne pouvons résister au plaisir de citer un extrait d'une lettre écrite en tournée pastorale, à M. l'abbé Plante. Elle nous montre que sous la mître, sa charité pour les pauvres n'avait fait que s'accroître. Cette lettre est datée du Bic le 20 juillet 1855.

" Cher ami, j'écris avec cette plume d'or que vous m'avez donnée, vous savez quand et pourquoi."

" Allez-vous faire quelque figure dans les fêtes que l'on prépare à la *Capricieuse* ? Oh ! si l'argent que l'on gaspille à toutes ces fêtes était employé à appaiser la faim de nos pauvres, surtout des pauvres de ces quartiers, où la misère est si grande cette année à la suite de la gelée de l'automne dernier ! Oh ! combien de braves gens, de petits enfants qui demandent du pain, et qui se nourriraient volontiers des miettes qui tombent de la table de nos citadins en fêtes ; mais il n'en mourra aucun de faim, je l'espère. Le bon Dieu prendra soin de ces petits. *Tibi derelictus est pauper !*"

Dans le mois de février 1855, Mgr. Turgeon était frappé de paralysie, et le 11 avril de la même année, Mgr. de Tloa fut chargé du lourd fardeau de toute l'administration de l'archidiocèse. Que d'œuvres accomplies pendant cette période qui s'étend de 1855 à 1867 ! Impossible de les énumérer toutes ici ; qu'il nous suffise de rappeler les principales. Il inaugure son administration en donnant un mandement pour encourager le culte de

la sainte Vierge, dans l'église de Notre-Dame des Victoires de la Basse-Ville de Québec. C'est un des plus beaux, des plus touchants, des plus pieux écrits qu'il soit donné de lire sur la sainte Vierge ; on le croirait sorti de la plume de saint Bernard. Une année auparavant, il avait écrit le célèbre mandement des *Tables Tournantes* ; cette lettre pastorale est si remplie de doctrine, que le Père Gury la cite avec éloge dans plusieurs éditions de sa théologie morale.

Personne n'a oublié la grande démonstration qui fut faite à Québec en faveur du Souverain Pontife, en 1860. Qu'il était beau d'entendre nos hommes d'état les plus illustres, professer publiquement leur attachement au Saint Siège ! Mais, dans cette circonstance solennelle, qui fut une lutte ratoire en même temps qu'une brillante manifestation de la foi catholique de notre ville, Mgr. Baillargeon sut conquérir la palme. Nous ne pouvons citer que quelques phrases de son discours :

“ C'est ici une assemblée d'un genre nouveau, une assemblée extraordinaire, soit dans le nombre et la qualité des personnes qui la composent, soit dans son objet.

“ C'est la population catholique d'une grande ville qui s'est réunie ; ce sont les 40,000 catholiques de Québec, auxquels se sont joints MM. les députés catholiques de la province, ainsi que tout ce qu'il y a de plus noble parmi les fonctionnaires publics, qui ont voulu s'assembler en masse.

“ Quel spectacle, messieurs ! qu'il est noble, qu'il est grand cet empressement de la population catholique de toute une ville !

“ Vous savez déjà quelle en est la cause ; mais je serai heureux de la rappeler, et il vous plaira sans doute de l'entendre encore. Un cri de détresse est parti du trône apostolique, et il a été entendu de tous les enfants de l'église et en particulier de ceux du Canada. Ce gémississement sorti du cœur du chef de l'église, a pénétré jusqu'au cœur des catholiques de Québec. Ils ont été profondément émus ; et voilà ce qui explique ce mouvement, cet enthousiasme. Ils ont compris, en effet, que leur père commun était dans la souffrance, et ils veulent aujourd'hui lui montrer leurs sympathies.”

Bien que sa santé fût dans un état alarmant, cependant, en 1862, sur l'invitation de Pie IX, Mgr. de Tloa se rendit à Rome, pour y assister aux fêtes de la canonisation des martyrs du Japon ; c'est alors qu'il fût nommé Assistant au trône pontifical et fait Comte Romain. Dans la ville éternelle, tous ceux qui firent sa connaissance furent frappés de ses aimables vertus. Mgr. de la Bouillerie, se trouvant un jour à table avec Mgr. de Tloa et plusieurs évêques français, ne put s'empêcher de dire à un abbé canadien qui était à ses côtés : “ Quel vénérable évêque vous avez ! La sainteté brille sur cette noble figure ! On voit bien que ce n'est pas le gouvernement qui nomme les évêques dans votre heureux pays ! ”

En 1863, il présidait le troisième concile de Québec, et alors, comme

en 1868, il avait lui même préparé avec un soin admirable toutes les matières à traiter, il avait même rédigé de sa propre main les décrets qui furent soumis à l'approbation ou à la modification des Pères.

Ce fut en 1865 que Mgr. de Tloa publia la deuxième édition du Nouveau Testament ; il en fit hommage au Souverain Pontife. Le Pape lui envoya un bref tout à fait élogieux.

Le 24 mai 1866, Mgr. Baillargeon se rendait sous le toit béni du Séminaire de Nicolet, pour y assister à cette fête unique dans notre pays, et qui a eu un si grand retentissement.

“ C'est un bonheur pour moi de rencontrer ici mes frères cadets, car il y a aussi des frères de collège, de joindre ma voix à toutes les autres pour glorifier cette maison, que vous avez si bien appelée *Alma Mater*. Moi aussi, je suis heureux de compter au nombre de ses enfants. Cette réunion si extraordinaire est l'accomplissement d'un vœu, d'un souhait que je faisais il y a un demi-siècle. A cette époque, j'étais écolier de Nicolet. Plus d'une fois, je dis alors à mes condisciples que je serais heureux de les rencontrer dans cinquante ans. Mais c'était un rêve, et quel rêve de jeune homme ! je ne me doutais nullement qu'il s'accomplirait. Par une heureuse pensée, cependant, mon vœu se trouve aujourd'hui réalisé. Je ne sais si l'on me permettra de consiller à mes jeunes frères de se donner un pareil rendez-vous, dans cinquante ans.”

Le 28 août 1867, l'intérieur de la cathédrale de Québec étalait comme aujourd'hui, un deuil saisissant : les restes vénérés de Mgr. Pierre Flavien Turgeon étaient déposés à côté des cendres de son illustre ami, Mgr. Plessis. Le même jour, l'évêque de Tloa prenait possession du siège archiépiscopal de Québec.

Rien ne fut changé dans ses habitudes et dans sa manière de vivre. On rapporte que, le jour de son ascension au trône archiépiscopal, quelques prêtres se permirent de lui dire : Monseigneur, maintenant que vous êtes archevêque, il faut que vous ayez une voiture, des chevaux, enfin un équipage conforme à votre dignité. L'archevêque réfléchit un instant, et prononça ces paroles d'une voix émue : “ Du travail, donnez-m'en tant que vous voudrez ; mais, de grâce, des honneurs délivrez-m'en.”

Oui, du travail ! qu'il en a fait pendant les trois dernières années de sa vie au milieu de souffrances continuelles, et les plus cruelles, sans se plaindre et sans vouloir les avouer !

Le 2 février 1868, Mgr. Joseph LaRocque lui remettait le *Pallium*, insigne et marque de la dignité archiépiscopale.

Tout le monde a encore présente à l'esprit la belle démonstration de l'automne dernier, lors de son départ pour le concile oecuménique. Les citoyens de Québec donnèrent une nouvelle preuve de leur foi, et un nouveau témoignage de leur amour et de leur vénération pour Mgr. l'archevêque. A Rome, pendant le concile, on sait comment l'illustre prélat a

été vénéré par tous ceux qui l'on connu, et comment son mérite et sa science ont été appréciés : il était membre de la Congrégation de la *Discipline*. Mais ce qu'on ne connaît peut être pas assez, ce sont les souffrances qu'il a endurées et les travaux qu'il s'est imposés, bien qu'à l'agonie, comme il le disait souvent au grand vicaire Taschereau. Un de ses grands chagrins fut de se voir forcé de laisser Rome sans pouvoir donner son vote sur le dogme si consolant de l'infaillibilité du Vicaire de Jésus-Christ.

Revenu de sa visite pastorale presque mourant, il s'occupa encore quelques semaines des affaires les plus importantes de son diocèse ; mais bientôt les forces l'abandonnèrent tout à fait. Toutefois la présence de son cher clergé, réuni pour la retraite ecclésiastique, ranima sa vie à demi éteinte, et le jour anniversaire de son élévation au siège archiepiscopal, il put recevoir les hommages de ses prêtres.

Ah ! quelle entrevue touchante, et en même temps quels adieux déchirants ! Il fit ses dernières recommandations à ses enfants—nous l'avions appelé notre père ; — à ses compagnons d'armes, — nous l'avions appelé notre chef. Quelles larmes coulèrent lorsqu'il prononça ces paroles : Mon successeur possèdera plus de science, plus de qualités, plus de vertus que moi ; mais, vous aimer davantage, c'est impossible ! ”

Enfin, quelques semaines encore s'écoulèrent. Les souffrances redoublent ; mais la résignation et la vertu ne font qu'augmenter jusqu'à cette heure fatale ou, le 13 octobre, à cinq heures et vingt-deux minutes, entouré des membres de sa famille, d'un grand nombre de prêtres de la ville, ayant à son chevet Mgr. l'évêque de Rimouski, il rendit sa grande, noble et belle âme au Prince des Pasteurs, et reçut, sans doute, la couronne de gloire qui ne se flétrit point : *Cum apparuerit Princeps Pastorum, percipietis immarcessibilem glorie coronam.* (I. S. Pierre, V. 4.)

Nous pouvons donc assurer que les paroles qui se lisent sur le tombeau d'un évêque dans l'église de Sainte-Marie des Anges, à Rome, et qui se trouvent placées en tête de cette notice biographique, conviennent admirablement à l'illustre et saint prélat.

Virtute vivit, memoria vivit, gloria vivet. Il a vécu dans la vertu, il vit dans la mémoire des hommes, il vivra, ou plutôt il vit dans la gloire. Amen.

B. P., Ptre.

CHRONIQUE.

La Justice de Dieu.—Consécration du diocèse de Nantes au Sacré-Cœur de Jésus.—
Suprême appel à la Bretagne.—Les Volontaires de la Vendée.—La proclamation
de M. Henri de Cathelineau.—M. Edmond Stofflet.—Lettres de MM. Crémieux et
Laurier.—Protestation du gouvernement pontifical contre l'entrée des Italiens à
Rome.—Réponse du St.-Père à la lettre de Victor-Emmanuel.

Quel temps sinistre que celui où nous avons le malheur de vivre ! Français et catholique, notre cœur se brise sous d'inexprimables douleurs : Paris est assiégé par les vagues immenses d'un océan de barbares ;— Rome, assiégée elle-même, vient d'être envahie : “ l'Italie achève l'œuvre qui la déshonore, s'écrie Mgr. Dupanloup ; le Pape est enfin dépouillé ; les traités, tant d'efforts du monde catholique, la parole et l'épée de la France l'ont vainement couvert.... ” Le Vicaire de Jésus-Christ est prisonnier dans la cité Léonine !....

“ La justice de Dieu,—c'est Mgr. Fournier, évêque de Nantes, qui parle ainsi dans un très-beau mandement, que nous voudrions pouvoir reproduire ici tout entier,—la justice de Dieu passe sur la France comme une tempête, renversant toutes nos prospérités, humiliant toutes nos grandeurs, creusant des abîmes, accumulant les ruines, jetant partout la stupeur et l'effroi ; qui pourrait le méconnaître ? Les événements ne sont-ils pas en dehors des proportions humaines ? Leur grandeur, leur soudaineté, leur irrésistible puissance ne révèlent-elles pas manifestement Celui qui se moque des complots les mieux ourdis et des plus formidables conjurations : le Dieu infiniment sage et infiniment fort, contre qui il n'y a ni prudence ni conseil ? Oui, c'est Dieu qui passe en châtiant son peuple... Et, laissez-nous vous le faire remarquer, afin que son action vous soit plus manifeste ; les rigueurs de sa justice répondent mot à mot, si nous pouvons ainsi dire, à nos iniquités et à nos crimes.

“ Ce mois de septembre, rempli de tant de désolations et de catastrophes, est le mois des sacrilèges injustes auxquelles beaucoup d'entre nous ont lâchement connivé ou follement applaudi. Étrange coïncidence : les chutes suprêmes ont répondu aux grands attentats : le siège de Paris a commencé aux jours où se faisait celui de Rome.

“ Toutes les armes dont nous nous sommes servis contre le droit et la justice se sont retournées contre nous. Pas un des faux principes, pas une des perfides maximes, dont nous avons couvert nos complaisances pour les spoliateurs de l'Église, qui ne servent maintenant à nous infliger les humiliations et les désastres inouïs, sous lesquels il nous faut bien enfin courber nos têtes trop longtemps superbes.

“... Les épreuves sont suprêmes, les calamités immenses. Le deuil

enveloppe la grande famille toute entière. Les maux qui nous accablent, c'est nous qui les avons faits, et par eux, Dieu nous châtie. La France coupable, humiliée ; avec elle, les intérêts de la religion eux-mêmes mis en cause ; voilà ce qui nous fait pousser vers Dieu le cri qu'arrache le péril et qu'inspire encore la confiance.

“Ramenés par le malheur aux enseignements de la foi, nous faisons à Dieu, de qui seul vient le salut, l'appel de notre détresse, et c'est ce qui provoque la démarche que nous faisons aujourd'hui.”

Contre cette tempête de la colère de Dieu, Mgr. Fournier ne voit qu'un refuge assuré : le Cœur de ce Dieu lui-même, le Cœur du bon Pasteur et du Père des prodigues. C'est pourquoi Sa Grandeur a voulu solennellement consacrer, le dimanche 9 octobre, sa ville et son diocèse au Sacré-Cœur de Jésus, afin d'appeler ses miséricordes sur la France et sur la Bretagne, “que ce Cœur adorable semble prédestiner à sauver encore une fois la patrie.”

“Voilà, dit la *Revue de Bretagne et de Vendée*, comment parlent et agissent nos évêques. Voici comment parlent et agissent nos frères de Bretagne et de Vendée.

SUPREME APPEL A LA BRETAGNE.

Si l'ennemi vient vers nous, debout tout ce qui reste de Bretons !
 Que chacun prenne la croix rouge à son chapeau !
 Que le tocsin sonne de bourg à chapelle et de chapelle à bourg !
 Que les femmes soient dirigées vers nos îles !
 Que tout ce que nous possédons soit confié à la terre !
 Que les arbres soient abattus sur toutes les routes et dans tous les chemins.

Que de chaque fossé, de chaque bois, de chaque lande partent des coups assurés.

Et, s'il faut mourir, mourons en Bretons, pour nos champs, pour notre Dieu, pour notre liberté !

Notre clergé sera là, avec ses armes saintes, la prière et la consolation.

C. DE CARFORT.

Voici la lettre que M. de Cathelineau a adressée au ministre de la guerre :

“Tours, le 22 septembre 1870.

“Monsieur le Ministre de la guerre,

“J'ai l'honneur de solliciter l'autorisation de lever dans la Vendée des volontaires destinés à harceler l'ennemi comme éclaireurs et franc-tireurs.

“Vous connaissez le courage des Vendéens.

“Vous savez quelle fut l'influence de mon nom dans ce pays.

“Je serais honteux, dans la circonstance présente, de n'en pas profiter pour aider à repousser l'ennemi et à sauver l'honneur de la France.

“Je suis, Monsieur le Ministre, votre très-humble et très-respectueux serviteur,

“HENRI DE CATHELINEAU”

Approuvé : GLAIS BIZOIN.

Approuvé et fortement recommandé à M. le Ministre de la guerre.

CREMIEUX.

Le ministre a immédiatement répondu :

“ Le Ministre secrétaire d'Etat de la guerre autorise M. de Cathelineau (Henri) à exercer les fonctions de commandant dans le corps-franc des volontaires de la Vendée, et lui reconnaît le titre de belligérant.”

M. de Cathelineau a aussitôt adressé la proclamation suivante aux provinces de l'Ouest.

“ Braves habitants de l'Ouest ! Vendéens ! Bretons !

“ L'ennemi est au cœur de la France, redoutable et terrible ; il avance de jour en jour.

“ Levons-nous pour défendre nos femmes et nos enfants ; n'attendons plus, levons-nous !

“ Que notre seule ambition soit le salut de la patrie ; pleins de confiance en Marie et couverts de son égide, partons.

“ Nos pères ont combattu pour la foi ; ils furent des héros ; ils sont morts, mais ils furent victorieux, car leur foi fut sauvée, et leurs noms glorifiés survivront d'âge en âge.

“ Vous, leurs dignes enfants, levez-vous ! La France éprouvée a tourné vers vous ses regards ; elle vous appelle, elle vous attend pour sauver son honneur.

“ Que notre cri à nous soit : *Dieu et la France !* et nous seront victorieux.

“ *Un vieux soldat vendéen,* CATHELINEAU.

L'un des rédacteurs de l'*Union de l'Ouest* a adressé la lettre suivante à M de Cathelineau :

Angers, 24 septembre 1870.

Monsieur,

“ Je veux être le premier à répondre à votre généreux et patriotique appel.

“ Puissent les noms de Cathelineau et de Stofflet, unis comme autrefois, exercer encore sur les fils des Vendéens leur irrésistible influence.

“ Nous ne nous connaissions pas ; ils étaient inconnus aussi l'un à l'autre, quand ils ont associé leurs efforts dans cette lutte dont le plus grand capitaine des temps moderne, a dit que c'était : UNE GUERRE DE GEANTS.

“ J'ai un frère qui remplit bravement son devoir parmi les héroïques défenseurs de Toul. Ce n'est pas assez. Je prendrai, moi aussi, ma part de cette glorieuse tâche. J'accomplirai mon devoir, quoiqu'il m'en coûte de laisser seules ma jeune femme et une enfant de quelques mois. Les soutiens ne leur manqueront pas, je l'espère.

“ Que chacun fasse passer l'amour de la patrie avant l'amour de la famille, et la France sera sauvée !

“ Je cours vous rejoindre.

“ Vive la France.”

EDMOND STOFFLET.

Pourquoi et comment l'autorisation, si spontanément accordée à M. de Cathelineau, lui a-t-elle été retirée par le gouvernement de Tours ? C'est ce que nous ignorons et ce que nous déplorons de toute notre âme.

Quoi qu'il en soit, les Bretons — le bataillon des mobiles d'Ille-et-Vilaine l'a bien prouvé l'autre jour sous les murs de Paris — les Bretons et les Vendéens seront ferme jusqu'au bout, et si — ce qu'à Dieu ne plaise ! — notre pauvre France est destinée à devenir la *Pologne de l'Ouest*, du moins, Vendéens et Bretons auront-ils été dignes de leurs ancêtres, et auront-ils mérité que la postérité les range parmi ces héros dont on peut dire :

LOUIS DE KERJEAN.

Tous les preux étaient morts, mais aucun n'avait fui.

P. S. — L'autorisation, ajoute la *Revue de Bretagne*, retirée à M. de Cathelineau vient de lui être rendue, comme en témoignent les lettres de MM. Crémieux et Laurier, que nous transcrivons sans commentaires :

A MM. les Préfets de la Loire-Inférieure et de Maine-et-Loire.

Chers Préfets,

“ Laissez à Cathelineau, Stofflet et Queyriaux la mission qu'ils se sont donnée et que nous avons approuvée.

“ Il ne s'agit, en ce moment, que de faire la guerre aux Prussiens. Laissons toutes les opinions se réunir, pour libérer notre sol, sous le drapeau de la France.

“ Les noms vendéens ne sont aujourd'hui qu'un souvenir de notre histoire, et vous comprendrez, facilement, vous et nos chers amis républicains, l'abîme qui sépare l'héritier prétendu du trône divin et notre beau drapeau de la révolution.

“ Ne contrariez donc pas nos Vendéens de 1870. Que nos concitoyens s'unissent et marchent ensemble sous nos couleurs nationales : ne nous fâchons pas de ce que des Français catholiques invoquent la sainte Vierge pendant que des Français libéraux invoquent la sainte liberté. ”

A. CREMIEUX.

Tours, le 28 septembre 1870.

Mon cher Henry Allain-Targé.

Mon cher Guépin.

“ En présence des Prussiens, il n'y a plus de partis. Il y a la France.

“ M. de Cathelineau nous donne sa parole que son concours est loyal, dévoué à la patrie, sans arrière-pensée.

“ Accueillons ce courage, et au lieu de nous en défier, faisons-lui fête.

A vous, C. LAURIER.

Voici le texte de la protestation du gouvernement pontifical contre l'entrée des Italiens à Rome. Cette protestation a été remise aux membres du corps diplomatique accrédités par le Saint Siège :

Du Vatican, le 20 septembre 1870.

“ Votre Excellence connaît parfaitement les usurpations violentes de la plus grande partie des Etats de l’Eglise accomplies en juin 1859 et en septembre de l’année suivante par le gouvernement qui s’est installé à Florence. On connaît également les solennelles réclamations et protestations faites par Sa Sainteté contre cette sacrilège spoliation, soit par les allocutions prononcées en consistoire et publiées dans la suite, soit par les notes adressées en son nom souverain par le soussigné cardinal secrétaire d’Etat au corps diplomatique accrédité auprès du Saint-Siège.

“ Le gouvernement envahissant n’aurait certainement pas manqué de consommer la spoliation sacrilège, si le gouvernement français, instruit de ses ambitieux projets, ne l’avait arrêté en prenant sous sa protection la ville de Rome et son territoire déjà restreint, et en y maintenant une garnison.

“ Mais, à la suite d’accords conclus entre le gouvernement français et celui de Florence, accords par lesquels on croyait assurer la conservation et la tranquillité des Etats restés au Saint-Siège, les troupes françaises se retirèrent. Ces conventions toutefois ne furent point respectées ; et en septembre 1867 quelques hordes poussées par des impulsions occultes se jetèrent sur le territoire pontifical avec le dessein pervers de surprendre et d’occuper Rome. C’est alors que revinrent les troupes françaises, et prêtant main forte à nos fidèles soldats qui luttaient déjà victorieusement contre l’invasion, elles achevèrent dans les plaines de Montana de réprimer l’audace des envahisseurs, et firent complètement échouer leurs iniques desseins.

“ Cependant, le gouvernement français, ayant retiré ses troupes à l’occasion de la guerre déclarée à la Prusse, ne négligea point de rappeler au gouvernement de Florence les engagements qu’il avait contractés par les conventions signalées ci-dessus, et de se faire donner les assurances les plus formelles au sujet de leur observation. Mais le sort des armes ayant été défavorable à la France, le gouvernement de Florence, profitant de ces revers au mépris des accords conclus, prit la déloyale résolution d’envoyer une forte armée pour consommer la spoliation des domaines du Saint-Siège, tandis que, malgré les plus puissantes instigations venues du dehors, la plus parfaite tranquillité régnait partout, et qu’il se produisait de toutes parts, et particulièrement ici à Rome, des démonstrations spontanées et incessantes de fidélité, d’attachement et de filial amour envers la personne auguste du Saint-Père.

“ Avant de perpétrer ce dernier acte de la plus affreuse injustice, on envoya à Rome le comte Ponza di San Martino, porteur d’une lettre écrite au Saint-Père par le roi Victor Emmanuel : cette lettre portait que le gouvernement de Florence, ne pouvant contenir l’ardeur des aspirations nationales ni l’agitation du parti de l’action, comme on l’appelle, se voyait forcé d’occuper Rome et le territoire qui lui reste. Votre Excellence peut aisé-

ment s'imaginer la profonde douleur et la vive indignation dont fut saisi le cœur du Saint-Père par suite d'une déclaration aussi étrange. Toutefois, inébranlable dans l'accomplissement de ses devoirs sacrés, et se confiant pleinement en la divine Providence, il repoussa résolument toute proposition, attendu qu'il doit conserver intacte sa souveraineté, telle qu'elle lui a été transmise par ses prédécesseurs.

“ En présence de ce fait, qui s'est accompli sous les yeux de toute l'Europe et par lequel sont foulés aux pieds les principes sacrés de tout droit, et spécialement du droit des gens, Sa Sainteté a ordonné au soussigné, cardinal secrétaire d'Etat, de réclamer et de protester hautement, comme en effet il réclame et proteste en son auguste nom contre l'indigne et sacrilège spoliation des domaines du Saint-Siège qui vient d'être accomplie, déclarant en même temps le roi et son gouvernement responsables de tous les dommages qui résultent, pour le Saint-Siège et pour les sujets pontificaux, de cette violente et sacrilège usurpation. Sa Sainteté a ordonné en outre de déclarer, comme en effet le soussigné déclare en son auguste nom, que cette usurpation est privée de tout effet, nulle et sans valeur aucune, et qu'elle ne peut jamais porter aucun préjudice aux droits incontestables et légitimes de domaine et de possession, soit du Saint-Père, soit de ses successeurs à perpétuité, et si la force empêche l'exercice de ses droits, Sa Sainteté entend et veut les conserver intacts, pour en reprendre en son temps la possession réelle.

“ En informant Votre Excellence, par ordre du Saint-Père, de l'inqualifiable événement qui vient de se produire, et des protestations et réclamations qui en sont la suite, afin qu'elle puisse porter le tout à la connaissance de son gouvernement, le cardinal soussigné nourrit la confiance que ce gouvernement voudra bien prendre à cœur l'intérêt dû au chef suprême de l'Eglise catholique, placé désormais dans des conditions telles, qu'il ne peut plus exercer son autorité spirituelle avec cette pleine liberté et cette entière indépendance qui lui sont indispensables.

“ Après avoir exécuté la volonté suprême du Saint-Père, il ne reste plus au soussigné qu'à vous donner l'assurance, etc.

(Signé) J. CARD. ANTONELLI.

Voici la réponse du Saint-Père à la lettre du roi Victor Emmanuel :

“ Majesté,

“ “ Le comte Ponza di San Martino m'a remis une lettre qu'il a plu à Votre Majesté de m'adresser ; mais elle n'est pas digne d'un fils affectueux qui se fait gloire de professer la foi catholique, et s'honore d'une loyauté royale. Je n'entre pas dans les détails de la lettre même, pour ne pas renouveler la douleur qu'une première lecture m'a causée. Je bénis Dieu, qui a souffert que Votre Majesté comblât d'amertume la dernière période de ma vie. Au reste, je ne puis admettre les demandes exprimées dans votre lettre, ni me rallier aux principes qu'elle renferme. J'invoque de nouveau Dieu, et je remets entre ses mains ma propre cause, qui est entièrement la sienne. Je le prie d'accorder des grâces abondantes à Votre Majesté, de la délivrer de tout péril, et de lui faire part des miséricordes dont elle a besoin.

“ Du Vatican, le 11 septembre 1870.

“ Signé : PIE IX, Pape.”